

SEMICA'26

Magazine

SEMICA TCHAD

SALON INTERNATIONAL
DES MINES, DES CARRIÈRES
ET DES HYDROCARBURES



THÈME

Industries Extractives :
relever les défis de la
vision 2030

21 > 23
JANVIER 2026



La CNPCIC est une entreprise énergétique internationale ayant œuvré en profondeur au Tchad depuis plus de vingt ans. Elle applique rigoureusement le concept de coopération sino-africaine basé sur « sincérité, réalisme, amitié et bonne foi », accélère constamment son processus de localisation, lance activement des actions de bienfaisance, accorde une grande importance au développement écologique et vert, favorise les échanges culturels entre la Chine et le Tchad, et continue de rendre des retombées positives à la société et au peuple tchadiens.

ÉDITORIAL

Le secteur minier et pétrolier au Tchad, un avenir prometteur !

2026 s'annonce sous de très bons auspices pour notre pays, le Tchad. En effet, dans son adresse à la Nation, le Maréchal Mahamat Idriss Déby Itno, Président de la République, Chef de l'État a fixé le cap pour le développement intégral de notre pays, rappelant surtout son inébranlable engagement à continuer à bâtir ensemble, un Tchad résolument tourné vers son essor socio-économique. Et l'organisation de la 1^{ère} édition du Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures du Tchad « SEMICA TCHAD 2026 », prévue du 21 au 23 janvier 2026, constitue la première pierre de cet édifice.

Ce n'est un secret pour personne : le Tchad, pays d'Afrique centrale, recèle d'innombrables ressources naturelles, dont les plus importantes sont le pétrole, l'or, et bien d'autres minerais. Le secteur minier et pétrolier représente l'une des principales sources de revenus du pays tout en offrant des perspectives de développement économique et social.

« SEMICA TCHAD 2026 » va regrouper pendant trois jours l'ensemble des parties prenantes au secteur (Gouvernement, investisseurs, compagnies minières et pétrolières, structures de financement, agences de coopération, organisations régionales et internationales, organisations faîtières des acteurs de l'énergie, des mines et des hydrocarbures, etc) ; afin de stimuler les opportunités de partenariat et œuvrer au développement du secteur. Cet événement se veut être une plateforme unique de promotion des opportunités d'affaires, d'offre d'informations, de partage d'expériences, et de construction de partenariat autour du développement durable du secteur.

« SEMICA TCHAD 2026 » portera sur un thème d'actualité, à la fois porteur et stratégique : « **Industries extractives : relever les défis de la vision 2030** ». Ce thème est en parfaite cohérence avec la vision du Maréchal Mahamat Idriss Déby Itno, Président de la République, Chef de l'État, contenue dans le Plan National de Développement « Tchad connexion 2030 », visant la promotion d'une exploitation responsable et durable des ressources naturelles au profit de tous les Tchadiens.

L'industrie minière et pétrolière au Tchad présente d'importantes perspectives pour les investisseurs, les entreprises ainsi que tous les acteurs du domaine. Nous sommes persuadés que le Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures du Tchad est crucial pour promouvoir le développement durable de l'industrie et générer de la richesse pour notre pays.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons une excellente édition du Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures du Tchad « SEMICA TCHAD 2026 » !

La Rédaction

« SEMICA TCHAD'26 »

Magazine édité dans le cadre du Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures du Tchad
« SEMICA TCHAD 2026 »

(N'Djaména, du 21 au 23 janvier 2026 à l'Hôtel Radisson Blu)

Supervision :
CABINET SEMICA

Conception et réalisation :
Cabinet BEKAMBA INVESTISSEMENT (BKB)

Conception graphique/maquette et montage :
Cabinet BEKAMBA INVESTISSEMENT (BKB)

Crédit photos :
KODE DJEGOLBE / BKB

Impression :
2.000 exemplaires

Ce magazine ne peut être vendu.
Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation.



MINISTÈRE DU PÉTROLE, DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE



SEMICA TCHAD
SALON INTERNATIONAL DES MINES, DES CARRIÈRES ET DES HYDROCARBURES



THÈME

Industries Extractives :
relever les défis de la vision 2030

21 > 23
JANVIER 2026

HÔTEL RADISSON BLU
N'DJAMÉNA | TCHAD

SOMMAIRE

PAGE

03

Éditorial : « Le secteur minier et pétrolier au Tchad, un avenir prometteur ! »

Message du **Maréchal, Président de la République, Chef de l'État**

Mot de Mme la **Ministre du Pétrole, des Mines et des Géologies**

Mot du **Président du Comité Technique d'Organisation**

SEMICA : le catalyseur de l'avenir énergétique et minier de l'Afrique

Présentation du Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures

DOSSIER :

SECTEUR EXTRACTIF : PRÉSENTATION, OPPORTUNITÉS ET PERSPECTIVES

SADRACK DOBÉ, DG de la Géologie et du Cadastre Minier : « Positionner le secteur extractif comme un moteur de croissance durable »

Conditions pour l'**obtention du permis** de recherches

Conditions pour l'**obtention du permis d'exploitation**

Mme **ACHÉ NANGASDAÏ**, DG des Mines : « Notre administration est résolument engagée à accompagner les opérateurs sérieux »

Carte d'indices des **minéraux** au Tchad

Classification des **substances minérales** / procédures pour **obtenir les permis**

Mme **DÉNÉNODJI NGARKODJI MIREILLE**, DG des Affaires économiques et juridiques : « Nous invitons les investisseurs à saisir les opportunités offertes par l'important potentiel pétrolier et minier du Tchad »

SANIGUERA MELARI, DG du Pétrole : « Le Tchad est ouvert aux partenariats gagnant-gagnant »

Carte du cadastre pétrolier 2025

M.AMADJIBAYE RADJITAN JULES, Directeur du Laboratoire d'analyses géologiques : « Le laboratoire du Tchad cherche à se positionner comme un centre régional de référence »

Mme **MADISSEM BEATRICE**, Directrice des Ressources Humaines : « Le Ministère dispose de compétences diversifiées couvrant des domaines stratégiques »

M. ABAKAR SIDICK ABBA MAÏTCHAI, Directeur du Suivi du Contenu Local : « Il est aujourd'hui possible et facile d'investir au Tchad dans tous les domaines et en particulier dans l'industrie extractive »

M. ABDELHAKIM HASSAN, Directeur des Carrières : « Le Tchad dispose d'un potentiel considérable en matériaux de carrières. Le secteur est ouvert, prometteur et sécurisé »

PAGE

44

AGENDA OFFICIEL DU SEMICA TCHAD 2026

Programme des activités

Programme des sessions techniques

Trombinoscope du Haut Comité et du Comité Technique d'Organisation

PAGE

60

MESSAGES DE NOS PARTENAIRES

Directeur Général de la CNCPCI

Directeur Général de GMIA

Directeur Général de l'ARSAT

Directeur Général de COTCO

Directeur Général de la NRC

Directeur Général de TPC

Directeur Général de la SONEMIC

Directrice Générale de la SHT

Directeur Général de TRACTAFRIC EQUIPEMENT TCHAD

Directeur Général de CIMAF

Coordinatrice de l'ITIE-TCHAD

Coordonnateur du Programme d'Appui au Développement du Secteur Minier au Tchad

Directeur général de la Sécurité des installations pétrolières

PAGE

87

ENTRETIENS

BICHARA DOUDOUA, Président du Conseil National du Patronat Tchadien : « Faire du secteur privé tchadien un acteur incontournable de la transformation économique et sociale »

Dr DOUZOUNET MALLAYE, Coordonnateur de l'Observatoire du Climat des Affaires au Tchad : « L'État tchadien s'engage à renforcer la qualité du dialogue public-privé »

PAGE

91

CONNAITRE LE TCHAD

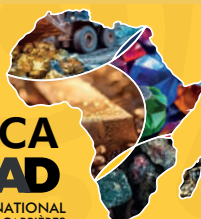


MINISTÈRE DU PÉTROLE, DES
MINES ET DE LA GÉOLOGIE



**SEMICA
TCHAD**

SALON INTERNATIONAL
DES MINES, DES CARRIÈRES
ET DES HYDROCARBURES



THÈME

Industries Extractives :
relever les défis de la
vision 2030

21 > 23
JANVIER 2026

HÔTEL RADISSON BLU
N'DJAMÉNA | TCHAD



“ Le secteur minier revêt une importance capitale pour le développement économique et social de notre cher pays, le Tchad. Les ressources minérales dont nous disposons sont des trésors naturels qui peuvent catalyser notre croissance et notre prospérité. (...) En travaillant ensemble, nous pouvons insuffler une nouvelle dynamique à ce secteur pour en faire un moteur de croissance durable, de création d’emplois et de développement économique inclusif. Cela passe également par l’exploration de nouvelles opportunités et la mise en œuvre des stratégies novatrices pour promouvoir une exploitation minière responsable, durable, saine et bénéfique à tous ”

(Extrait du Discours du Maréchal **MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO**, lors du lancement des journées de promotion du secteur minier tchadien/N’Djaména, le 26 mai 2023)



Amb. ALLAH-MAYE HALINA

Premier Ministre, Chef du Gouvernement



MINISTÈRE DU PÉTROLE, DES
MINES ET DE LA GÉOLOGIE

SOUS LE TRES HAUT PATRONAGE DU
MARECHAL MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD, CHEF DE L'ETAT.



BIENVENUE AU SALON INTERNATIONAL
DES MINES, DES CARRIÈRES ET DES
HYDROCARBURES "**SEMICA TCHAD** 2026".

SEMICA TCHAD

SALON INTERNATIONAL
DES MINES, DES CARRIÈRES
ET DES HYDROCARBURES



THÈME

Industries Extractives :
relever les défis de la
vision 2030

21 > 23
JANVIER 2026



HÔTEL RADISSON BLU
N'DJAMÉNA | TCHAD



Mme NDOLÉNODJI ALIXE NAIMBAYE
Ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie

MESSAGE

Madame NDOLENODJI ALIXE NAIMBAYE, Ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie

C'est avec une immense fierté et une détermination renouvelée que je vous adresse ce message à l'occasion du Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures du Tchad « SEMICA TCHAD 2026 », placé sous le Très Haut Patronage du Maréchal MAHAMAT IDRISSE DEBY ITNO, Président de la République, Chef de l'État.

L'organisation de cette rencontre internationale majeure traduit la ferme volonté de la République du Tchad de faire des industries extractives un levier stratégique de transformation structurelle de son économie, et ce, conformément au programme politique du Maréchal MAHAMAT IDRISSE DEBY ITNO, et mis en œuvre par l'Ambassadeur ALLAH-MAYE HALINA, Premier ministre, Chef du Gouvernement.

Le Tchad est une terre riche en potentialités, avec un sous-sol regorgeant des ressources minières, pétrolières et gazières encore insuffisamment valorisées. À travers ce Salon, notre pays ambitionne de mieux faire connaître, de mieux exploiter et surtout de mieux transformer ses richesses au bénéfice des populations, dans le respect des normes environnementales, sociales et de la bonne gouvernance.

Le Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures du Tchad « SEMICA TCHAD 2026 » est donc un « rendez-vous du donner et du recevoir ». Il intervient juste deux mois après la table-ronde internationale de financement du Plan National de Développement (PND) « Tchad Connexion 2030 », organisé à Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis) et qui a connu un succès retentissant. En effet, à ces assises, notre pays a pu mobiliser plus de 20 milliards de dollars en engagements fermes et promesses d'investissement, représentant les deux tiers de notre objectif de 30 milliards de dollars. Ces financements proviennent des partenaires techniques et financiers de premier plan, ainsi que d'investisseurs privés internationaux. Ce succès n'est donc pas le fruit du hasard ! Il est bien le résultat d'une gouvernance rigoureuse, d'une stabilité politique consolidée, d'une gestion macroéconomique responsable et des réformes structurelles courageuses.

Ayant pour thème : « Industries Extractives : relever les défis de la vision 2030 », ce Salon s'inscrit en droite ligne du PND et il vise l'émergence de notre pays, à travers la mise en exergue et l'exploitation de notre sous-sol qui regorge de minéraux stratégiques, d'hydrocarbures et de ressources énergétiques considérables. Suivant les orientations du Président de la République, il est temps de faire de cette richesse un moteur de prospérité pour notre peuple.

Chers partenaires et investisseurs, votre présence à N'Djaména témoigne de votre confiance en notre pays et de votre volonté d'accompagner le Tchad dans sa transformation économique et sociale. Le Gouvernement de la République du Tchad, pour sa part, a entrepris des réformes majeures, allant de la mise

en place d'un guichet unique pour éliminer la bureaucratie, à l'adoption d'un code des investissements attractif avec des incitations fiscales compétitives, à l'instauration du système E-Visa, en passant par la modernisation du cadre réglementaire et le renforcement de la sécurité juridique. Toutes ces mesures démontrent la détermination des plus hautes autorités de faire du Tchad une destination de premier choix pour les investisseurs que vous êtes.

En ma qualité de Ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie, je tiens à vous assurer que le Tchad est prêt à vous accueillir. Que vous soyez intéressés par l'exploration minière, le développement de l'amont pétrolier, le raffinage des hydrocarbures, la production d'énergie ou la valorisation des ressources naturelles, le Tchad est prêt à vous accueillir. Plus que des ressources naturelles, nous vous offrons la stabilité politique, un environnement macro-économique sain, une population jeune et dynamique, une position géographique stratégique au cœur de l'Afrique et, surtout, un engagement au plus haut sommet de l'État pour la concrétisation et la réussite de tous vos projets.

Le partenariat que nous recherchons est de type gagnant-gagnant, fondé sur le respect mutuel, la création de valeurs partagées et le développement durable. Nous voulons que vos investissements soient rentables pour vous, tout en créant des emplois pour nos jeunes, en développant les compétences locales, en préservant notre environnement et en contribuant à l'amélioration des conditions de vie de nos populations. Je compte donc sur votre engagement, sur votre expertise et sur votre vision pour nous accompagner dans cette dynamique.

Je tiens à remercier le Maréchal MAHAMAT IDRISSE DEBY ITNO, le Premier ministre, Chef du Gouvernement, les membres du Gouvernement, ainsi que toutes les personnes physiques et morales qui ont œuvré pour la tenue de ce Salon.

Nous décernons une mention spéciale à la République algérienne démocratique et populaire, invitée d'honneur du « SEMICA TCHAD 2026 ».

Nous décernons une mention spéciale à l'Algérie, pays invité d'honneur du SEMICA Tchad 2026.

Que ce Salon serve de tremplin à une nouvelle ère de prospérité partagée pour le Tchad et ses partenaires.

Mme NDOLENODJI ALIXE NAIMBAYE,
Ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie
Présidente du Haut Comité



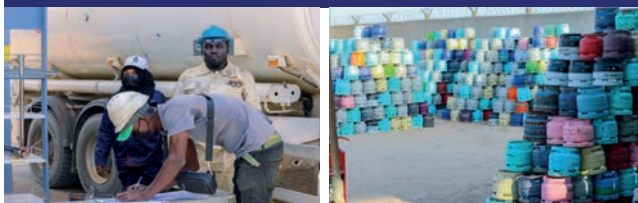
AUTORITÉ DE RÉGULATION DU SECTEUR PÉTROLIER AVAL DU TCHAD (ARSAT)

Garantir un marché pétrolier transparent, sécurisé et durable, l'Autorité de Régulation du Secteur Pétrolier Aval du Tchad (ARSAT) est l'institution publique chargée de la supervision, du contrôle et de la régulation de l'ensemble des activités du secteur pétrolier aval sur le territoire national. Sa mission fondamentale est de garantir un marché pétrolier transparent, compétitif, sécurisé et équitable, au service de l'économie nationale et des consommateurs tchadiens.

NOS OBJECTIFS STRATÉGIQUES

L'action de l'ARSAT vise à :

- Promouvoir un marché transparent et équitable, exempt de pratiques anticoncurrentielles ;
- Assurer un approvisionnement régulier, sécurisé et conforme aux normes nationales et internationales ;
- Protéger les consommateurs par le contrôle de la qualité, de la disponibilité et de la sécurité des produits pétroliers ;
- Renforcer la gouvernance, la traçabilité et la conformité des opérateurs du secteur.



DOMAINES D'INTERVENTION

Une régulation sur toute la chaîne de valeur du secteur pétrolier aval

Stockage et transport

Contrôle des dépôts, pipelines, terminaux pétroliers et camions-citernes.

Distribution et commercialisation

Supervision des stations-service, points de vente et réseaux de distribution.

Produits régulés

Essence, gasoil, Jet A1, GPL (gaz domestique), lubrifiants et produits dérivés.

Importation et exportation

Supervision des flux transfrontaliers et contrôle strict du respect des normes techniques et sécuritaires.



Le mot du Directeur Général

« À travers l'ARSAT, l'État tchadien garantit un cadre réglementaire moderne, transparent et conforme aux standards internationaux pour le développement du secteur pétrolier aval.

Notre mission est de sécuriser l'approvisionnement, protéger les consommateurs, assainir le marché et promouvoir une concurrence saine, tout en accompagnant la transition énergétique et le développement durable du Tchad. »

Hassan Adoum Younoum
Directeur Général de l'ARSAT

MOYENS D'ACTION ET DE CONTRÔLE

Prévention, supervision et sanctions

Pour garantir la conformité des opérateurs, l'ARSAT déploie des instruments de régulation rigoureux :

- Contrôle permanent de la qualité des produits pétroliers ;
- Délivrance, renouvellement et suivi des licences et autorisations ;
- Lutte contre la fraude, la contrebande et les pratiques illicites ;
- Suivi du respect des prix officiels fixés par l'État ;
- Inspections régulières sur toute la chaîne de distribution.

En cas de non-conformité :

- Amendes administratives proportionnelles à la gravité des infractions ;
- Suspension ou retrait d'agrément ou de licence ;
- Transmission des dossiers graves à l'autorité judiciaire compétente.





Mme KHADIDJA HASSANE ABDOULAYE

Secrétaire d'État au Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie



M. AHMED GUETT GOBAYE

Président du Comité Technique d'Organisation

MESSAGE

Monsieur AHMED GUETT GOBAYE, Président du Comité Technique d'Organisation.

Au nom du Comité technique d'organisation, je vous souhaite la bienvenue au Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures du Tchad « SEMICA TCHAD 2026 », placé sous le Très Haut Patronage de Son Excellence le Maréchal MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, Président de la République, Chef de l'État.

Je salue particulièrement nos partenaires, les institutions internationales, les représentants des gouvernements, les investisseurs privés, les compagnies minières et pétrolières, ainsi que tous les acteurs qui ont répondu favorablement à notre invitation. Pays de Toumaï et berceau de l'humanité, le Tchad est fier de vous accueillir afin de vous présenter son potentiel en termes de ressources extractives, et engager des discussions sur sa mise en valeur au regard de toutes les opportunités qu'il offre.

L'organisation de ce Salon est à mettre à l'actif du Maréchal MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, Président de la République, Chef de l'État, dont la vision politique, définie dans le PND « Tchad connexion 2030 », est de transformer tout ce potentiel en valeurs concrètes, emplois, infrastructures et un levier de développement. En effet, le thème de ce Salon, « **Industries extractives : relever les défis de la vision 2030** », reflète l'ambition des plus hautes autorités de faire des ressources naturelles un véritable levier de transformation économique et sociale pour notre pays. Il traduit cette vision de faire du secteur extractif l'un des piliers de notre économie nationale, créateur de richesses durables et de bien-être de nos populations.

Du 21 au 23 janvier 2026 à N'Djaména, « **SEMICA TCHAD 2026** » vous proposera un riche programme d'activités variées et structurées autour de plusieurs axes majeurs. Les panels et les conférences aborderont des questions cruciales pour notre avenir commun. Nous aborderons l'exploitation des mines et des carrières pour un développement socio-économique durable et définirons les stratégies adaptées aux réalités des pays africains. La création de la valeur ajoutée et la promotion du contenu local dans les secteurs miniers et pétroliers constitueront aussi un axe central de nos discussions.

L'amont pétrolier fera l'objet d'une attention toute particulière avec des échanges sur les stratégies de dynamisation de la recherche des hydrocarbures au Tchad et en Afrique. Nous aborderons la question de la sécurité énergétique à travers l'augmentation des capacités de raffinage et de stockage des hydrocarbures, enjeu stratégique pour notre souveraineté et notre développement. Une session spéciale sera consacrée aux femmes et aux artisans miniers, avec un focus sur la valorisation des savoir-faire et l'autonomisation économique

des femmes dans ce secteur encore largement masculin. Leur contribution est essentielle et mérite d'être reconnue et renforcée.

Au cours de ce Salon, nous explorerons aussi la valorisation des minéraux stratégiques, en dressant un état des lieux des potentialités géologiques et minières du Tchad, ainsi que les opportunités d'investissement qui s'offrent dans ce domaine. L'appui à la recherche géologique constituera un volet important de ces échanges, car la connaissance approfondie de notre sous-sol est la clé de voûte d'une exploitation rationnelle et optimale. Enfin, conscients de l'impératif de durabilité, nous consacrerons un panel aux défis environnementaux et à la responsabilité sociétale des entreprises extractives. Le développement de nos ressources doit se faire dans le respect de la population, de notre environnement et au bénéfice de nos communautés locales. Ces thématiques reflètent notre détermination à développer nos ressources de manière durable, inclusive et respectueuse de notre environnement.

Nous ne le dirons jamais assez : l'offre est promotrice à bien des égards ; les opportunités sont multiples ; l'exploration minière, le développement de l'amont et l'aval pétrolier, le raffinage et le stockage des hydrocarbures, la valorisation des minéraux stratégiques, et bien d'autres domaines sont porteurs !

J'invite donc tous les participants et investisseurs présents au « SEMICA TCHAD 2026 » à explorer toutes les opportunités offertes, à tisser des partenariats durables et à contribuer à une croissance partagée qui profitera à nos populations. Le « SEMICA TCHAD 2026 » se veut plus qu'un salon. Il se veut une plateforme d'échanges, de rencontres d'affaires, de partage d'expériences et de construction de partenariats durables. Ensemble, faisons du Tchad un modèle de développement durable des industries extractives en Afrique !

A toutes et à tous, je souhaite un agréable séjour dans notre beau pays, berceau de l'humanité et terre d'opportunités !

Bonne et heureuse année 2026 !

Monsieur AHMED GUETT GOBAYE
Président du Comité Technique d'Organisation

Pays invité d'honneur : Algérie



SEM ABDELMADJID TEBBOUNE
Président de la République
Chef de l'Etat



M. MOHAMED ARKAB
Ministre d'État, Ministre des Hydrocarbures
et des Mines, Représentant le Président de la
République, Chef de délégation



M. MOURAD ADJAI
Ministre de l'Energie et des
Energies Renouvelables



M. YAHYA BACHIR
Ministre de l'Industrie



M. NOURREDINE DAOUDI
Président Directeur Général
de SONATRACH



M. DJAMAL CHERDOUD
Président Directeur Général
de NAFTAL



M. RACHID ABDESSAMAD
Président Directeur Général
de SONEGAS



M. RABAH GUESSOUM
PDG du groupe GICA



M. ABDELKADER GANOUN
Directeur Général de l'IAP



LE CATALYSEUR DE L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE ET MINIER DE L'AFRIQUE

Il y a plus de dix ans, de l'expérience et de la vision de Bitel Group est né un projet audacieux : SEMICA SARL. Loin d'être un simple cabinet de conseil, SEMICA s'est imposé comme un véritable catalyseur pour les secteurs des mines, de l'énergie et des hydrocarbures en Afrique. Son ambition ? Créer un pont solide entre les investisseurs et le potentiel immense du continent.



PLUS QUE DES ÉVÉNEMENTS, DES OPPORTUNITÉS.

Au fil des années, SEMICA a transformé des salons en véritables tribunes continentales. Ces événements annuels à Ouagadougou sont devenus des rendez-vous incontournables où se retrouvent les acteurs stratégiques du monde entier pour forger des partenariats et débloquer des investissements cruciaux pour le développement de l'Afrique.

L'expertise de SEMICA ne s'arrête pas à l'organisation. Son équipe de spécialistes se distingue par la qualité de ses services de conseil, notamment dans les études géologiques pour l'exploration et la géotechnique. Le cabinet est également un connecteur hors pair, capable de mettre en relation des partenaires publics et privés pour transformer des idées en projets concrets.

UNE RECONNAISSANCE QUI DÉPASSE LES FRONTIÈRES

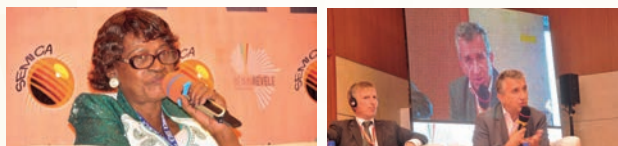
L'impact de SEMICA est tel qu'il est devenu un label reconnu et enregistré auprès de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle. Sa réputation lui vaut d'être régulièrement sollicité par plusieurs États africains pour dynamiser leurs secteurs énergétiques et miniers.

Son parcours est jalonné de succès qui témoignent de son influence :

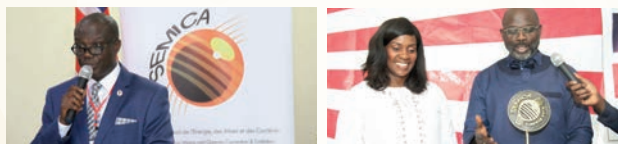
2012-2017 : Lancement et organisation du premier salon international privé dédié aux mines, à l'énergie et aux hydrocarbures au Burkina Faso.



2018 : Au Bénin, sous le leadership du Président Patrice TALON, SEMICA organise le premier salon international des mines, des carrières et du pétrole.



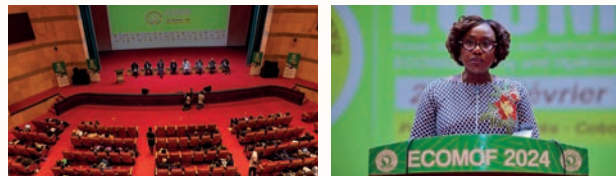
2019 : Au Libéria, sous la houlette du Président George WEAH, il monte le premier salon international de l'énergie, des mines et des hydrocarbures.



2020 : En République Centrafricaine, avec le soutien du Président Faustin Archange TOUADERA, le cabinet organise le premier salon international des mines, des carrières et du pétrole.



2024 : SEMICA est choisi pour organiser la 4ème édition de l'ECOMOF (Forum des Mines et du Pétrole de la CEDEAO) à Cotonou, pour le compte du Gouvernement du Bénin.



2023-2025 : L'État du Burkina Faso confie à SEMICA l'organisation annuelle de la SAMAO (Semaine des Activités Minières d'Afrique de l'Ouest), une marque de confiance qui consolide son rôle de leader dans la promotion internationale du secteur minier.



Grâce à son équipe visionnaire, SEMICA se positionne comme un acteur essentiel pour bâtir un avenir énergétique durable, favoriser une exploitation responsable des ressources et multiplier les opportunités d'affaires sur le continent. C'est la preuve qu'une vision, lorsqu'elle est portée par l'expertise, peut changer la donne.



M. JEAN ALPHONSE SOME
Président du Directoire



M. W. INNOCENT BELEMOUGRI
Fondateur- Commissaire Général
du CABINET SEMICA



SEM FILIPPE SAVADOGO
Vice Président du directoire



M. PHILIPPE QUEDRAOGO
Président Honoraire du Directoire



M. FRANÇOIS Q. QUEDRAOGO
Membre du Directoire



M. PEMA BAMOUNI
Membre du Directoire



**N'DJAMENA
REFINERY
COMPANY
LIMITED**



**"La NRC, un important levier de
croissance de l'économie tchadienne"**

**"La NRC est un important levier de croissance de
l'économie tchadienne"**

La Société de Raffinage de N'Djamena, en abrégé NRC, est une usine qui traite et transforme le pétrole brut duquel dérivent des produits à haute valeur commerciale (essence, gasoil, jet, polypropylène, gaz, etc.). Elle est créée le 24 juillet 2008 et mise en production le 29 juin 2011.

La NRC est une "joint-venture" (entreprise co-gérée) établie entre le gouvernement de la République du Tchad, représenté par le Ministère du pétrole, des mines et de la géologie et la République populaire de Chine, représentée par la CNPCI.



Contacts:

Tel: +235 62651616/ 22520032/ 22520037

Email: publicrelation@tdnrc.com

**BP 6550 N°83, Rue de Marseille. Société de Raffinage de
N'Djamena SA Quartier Commercial, N'Djamena, Tchad**

Le Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures, un rendez-vous du donner et du recevoir

Le Tchad organise, à travers le Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie, la 1^{ère} édition du Salon international des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures. Cet événement se tiendra du 21 au 23 janvier 2026 à N'Djaména sous le Très Haut Patronage du Maréchal Mahamat Idriss Déby Itno.

INTITULE	Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures « SEMICA TCHAD », placé sous le Très Haut Patronage du Maréchal MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, Président de la République, Chef de l'Etat
THÈME CENTRAL	« Industries Extractives : relever les défis de la vision 2030 »
DATE ET LIEU	Du 21 au 23 janvier 2026 à l'hôtel Radisson Blu de N'Djaména
ORGANISATEUR	Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie/Tchad
PARTENAIRE STRATÉGIQUE	Cabinet SEMICA
PARTIES PRE-NANTES	Représentants des Gouvernements des pays africains, investisseurs, compagnies minières et pétrolières, structures de financement, agences de coopération, organisations régionales et internationales, organisations faitières des acteurs de l'énergie, des mines et des hydrocarbures, etc.
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Réunir l'ensemble des parties prenantes au financement des industries extractives pour échanger autour des problématiques liées à ces secteurs, nouer des partenariats et formuler des solutions aux défis • Offrir aux investisseurs une vitrine pour découvrir davantage les énormes potentialités géologiques, minières, pétrolières et gazières du Tchad • Accélérer le processus de l'inventaire minier national afin d'approfondir la connaissance qualitative et quantitative des richesses minières • Impacter l'économie et le développement durable de notre pays en faisant ainsi des mines, l'un des nouveaux secteurs leaders de l'économie nationale.
RESULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • Les échanges sur le financement et le développement des industries extractives en Afrique et au Tchad sont effectifs • Les meilleures expériences de gouvernance et de développement des mines, des carrières et des hydrocarbures en Afrique sont partagées • De grands projets sont présentés et mobilisent des financements • Des recommandations pour un meilleur développement durable des mines, des carrières et des hydrocarbures en Afrique sont formulées • L'engagement des partenaires techniques et financiers est accru et acté
ACTIVITES	<ul style="list-style-type: none"> • Conférences-débats • Panels • Présentations • Stands d'exposition • Rencontres d'Affaires B2B
PARTICIPANTS	Plus de 2.000 personnes



SEMICA
TCHAD

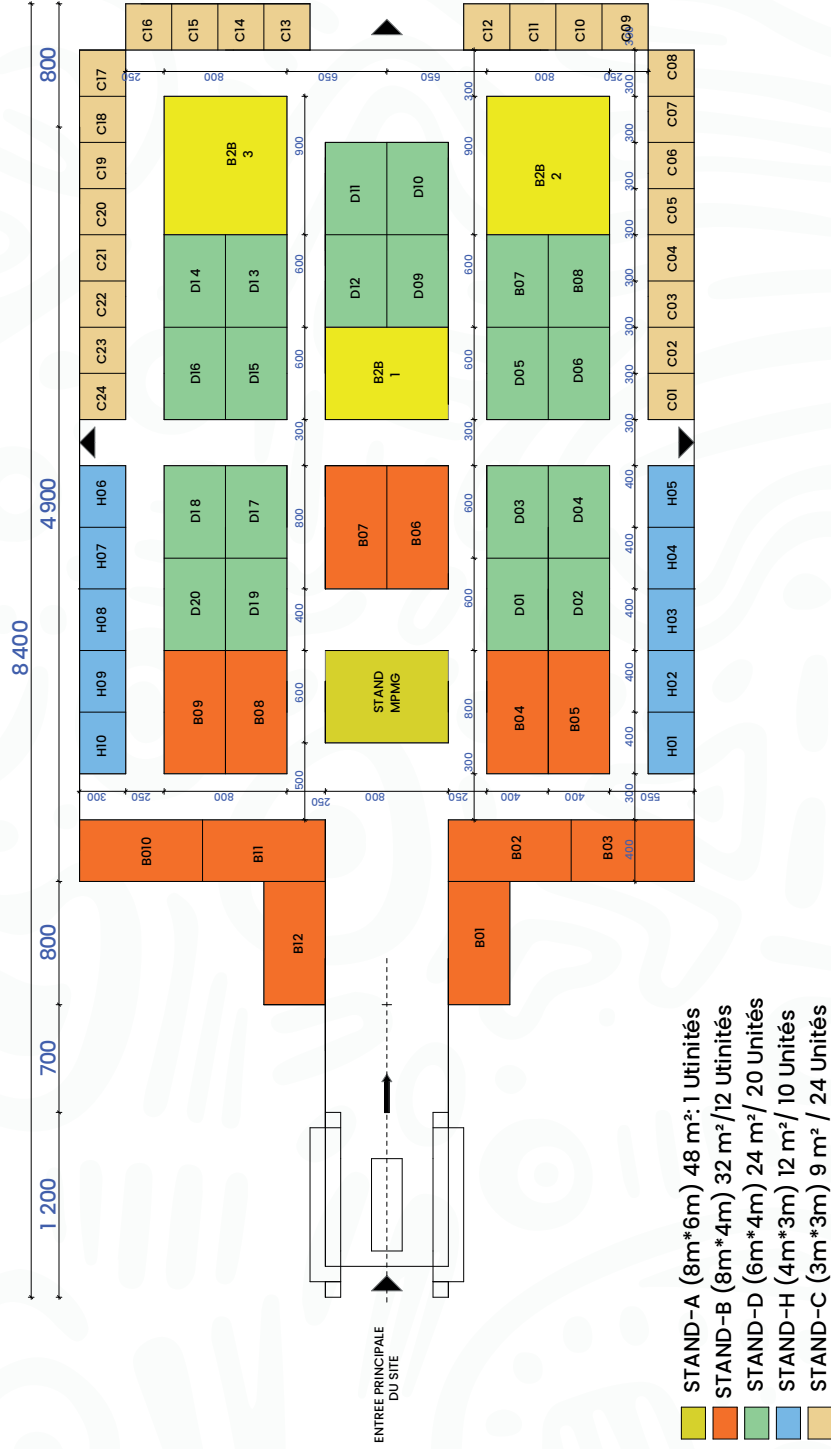
SALON INTERNATIONAL
DES MINES, DES CARRIÈRES
ET DES HYDROCARBURES

21 > 23
JANVIER 2026



www.semicatchad.com

PLAN DE MASSE EXPOSITIONS



TOTAL: 67 STANDS



VISTA BANK, PARTENAIRE STRATÉGIQUE DE VOS AMBITIONS.

Nous finançons les infrastructures,
soutenons la transformation industrielle,
accélérons la croissance des PME et
promouvons une finance durable et
inclusive.

SERVICE
STRENGTH
VISION



« Positionner le secteur extractif comme un moteur de croissance durable »

Sadrack Dobé, Directeur Général de la Géologie et du Cadastre Minier, mise sur l'attractivité du Tchad grâce à son potentiel minier immense (or, antimoine, cuivre, uranium, lithium, etc.), la vision 2030 pour des industries extractives durables et transparentes, et l'appel à l'engagement collectif pour transformer ces ressources en prospérité partagée.



M. SADRACK DOBÉ

Directeur Général de la Géologie et du Cadastre Minier

Quelle est la mission de la Direction Générale de la Géologie et du Cadastre Minier ?

La mission de la Direction Générale de la Géologie et du Cadastre Minier est assignée par le décret n°1331, du 30 octobre 2024, portant organisation et fonctionnement du Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie. Elle est en charge, entre autres, de coordonner tous les travaux de recherches géologiques et minières réalisés sur le territoire national ; d'établir l'infrastructure géologique du pays, de confectionner les cartes géologiques et thématiques ayant rapport avec la géologie, et de publier les résultats des études scientifiques et techniques réalisées dans ce domaine. Elle est

en outre chargée de coordonner et d'animer les activités des Services placés sous sa responsabilité ; de concevoir, d'élaborer, de coordonner et d'appliquer la Politique du Gouvernement dans le domaine des Recherches Géologiques et du Cadastre minier ; d'émettre des projets d'actes d'octroi, de modification, de transfert, de renouvellement, de retrait ou renonciation des autorisations et des titres miniers ou les demandes d'actes administratifs y relatifs, etc.

Quelle est la différence entre la géologie et la mine ?

La géologie est une science qui étudie la terre dans son ensemble, c'est-à-dire sa structure, sa forme, sa composi-

tion chimique, son évolution et son histoire ; tandis que la mine (exploitation minière) est l'activité concrète d'extraction de ressources minérales du sous-sol. La géologie est l'art de comprendre la terre, de localiser ses richesses cachées, de lire ses secrets comme un détective du sous-sol, tandis que la mine, c'est l'ingénierie qui vient extraire, transformer et valoriser ces richesses.

Quand parle-t-on de cadastre minier et de cartographie minière ?

Par définition, le mot cadastre minier vient du latin «*capitastrum*», un registre de capitation (par tête), et du grec «*katastikhon*», une liste d'enregistrements, de «*kata stikhon*» littéralement, «*ligne par ligne*» avec les directions et distances entre les angles mentionnés et marqués par les monuments et les bornes. On parle de cadastre minier lorsqu'on gère l'administration des titres miniers (demandes, permis, concessions) et de cartographie minière pour la représentation spatiale de ces titres, souvent intégrée dans le cadastre, en utilisant des cartes et des Systèmes d'Information Géographique (SIG) pour visualiser les périmètres et les données associées. C'est l'ensemble des deux qui forme un système moderne, centralisé et numérique pour le suivi des droits miniers.

Le cadastre minier est un système administratif et technique qui organise la gestion des titres miniers (permis, concessions) grâce à des registres et des cartes numériques qui cartographient précisément les zones disponibles et les droits existants, assurant transparence et gestion efficace, souvent géré par un organisme spécialisé et intégrant des données géospatiales précises pour délimiter les périmètres et éviter les conflits. La cartographie minière est le processus de création de cartes détaillées du sous-sol pour identifier, évaluer et exploiter les ressources minérales, en utilisant des techniques géologiques, géochimiques et géophysiques pour représenter les formations rocheuses, les gisements, et les caractéristiques du minerai, allant de la prospection de surface (cartes géologiques) à la modélisation 3D numérique avec des SIG pour planifier l'extraction de manière efficace et durable.

Qu'appelle-t-on titre minier? Comment sont-ils gérés au Tchad, de la demande à l'octroi ?

Un titre minier est un droit légal permettant à une personne ou une entreprise de rechercher, d'explorer et/ou d'exploiter des substances minérales (métaux, minéraux industriels, matériaux de carrière) sur un territoire défini, conférant une exclusivité et des obligations spécifiques. Les types varient selon l'étape (exploration, exploitation) et l'échelle (artisanale, industrielle), incluant les permis de recherche, les baux miniers, les concessions d'exploitation, et des autorisations spécifiques pour les carrières, la petite mine ou les rejets.

L'octroi d'un titre minier commence par une simple demande adressée au Ministre en charge des mines dont le traitement de la demande se fait selon le principe de «*premier arrivé, premier servi*» par une structure en gestion qui est le cadastre minier, conformément à la loi minière qui est le code minier et

la loi des finances ainsi que les textes réglementaires.

Quels sont les types de permis existants au Tchad ? Qui peut les obtenir ?

Il existe plusieurs types de permis : le permis de recherche minière, le permis d'exploitation semi-industrielle et le permis d'exploitation industrielle. Nous avons aussi l'autorisation d'exploitation industrielle de carrière temporaire et l'autorisation d'exploitation industrielle de carrière permanente. Enfin, en plus de ces types de titre minier, nous avons l'autorisation d'exploitation de carrières artisanales et l'autorisation de prospection. Les personnes physiques comme morales peuvent obtenir des permis de recherches, conformément à l'article 16 du Code Minier.

Combien de permis avez-vous déjà distribués au Tchad ?

Il y a plusieurs permis qui ont été distribués en dehors des autorisations d'exploitation des carrières artisanales et des autorisations de prospection. Après les réformes et les contrôles, il reste moins de vingt (20) permis octroyés.

Quelles sont les principales régions de production minière au Tchad ? Quel est le produit minier le plus en vue au Tchad ?

Les principales régions minières sont : le Tibesti, le Mayo-Kebbi Est et Ouest, le Sila, le Guéra, le Batha, le Wadi Fira, le Ouaddai et l'Ennedi. Le produit minier le plus en vue au Tchad est l'or, après quoi, vient l'antimoine.

Les questions de bonne gouvernance, de transparence et de sécurisation des investissements font partie des priorités du Gouvernement. Que faites-vous pour rassurer les investisseurs ?

C'est pour rassurer les investisseurs sur la bonne gouvernance, la transparence et la sécurité, que le gouvernement a mis en place des cadres législatifs stricts (comme le Code minier, l'ITIE), a modernisé la gestion publique (budgets ouverts), renforcé la lutte anti-corruption (douanes, impôts), et optimisé les procédures pour réduire l'arbitraire et les goulots d'étranglement. Cela se traduit sur le terrain par des guichets uniques plus efficaces, des contrats publics transparents et des mécanismes de redevabilité renforcés pour une meilleure confiance et des investissements durables.

Quels sont les réformes engagées pour simplifier vos procédures et faciliter les investissements au Tchad ?

Le Tchad engage des réformes pour simplifier l'investissement via la digitalisation des paiements d'impôts, la modernisation du Code de l'investissement, la mise en place des zones économiques spéciales avec l'ANIE, et des efforts de modernisation douanière (passage à Sydonia World) pour réduire les procédures administratives et attirer les capitaux, tout en s'appuyant sur le Plan National de Développement (PND) «Tchad Connexion 2030» pour diversifier l'économie et renforcer le secteur privé.

Dans la même optique, nous avons le cadastre minier qui est un instrument crucial pour simplifier l'octroi des titres miniers en centralisant l'administration, en numérisant les procédures et en offrant la transparence et la précision géographique grâce à des systèmes d'information (SIG) qui gèrent les demandes en temps réel, vérifient la conformité des périmètres, éliminent les conflits et sécurisent les droits des opérateurs, rendant l'ensemble du processus plus rapide et efficace. Il agit comme un guichet unique pour les opérateurs, gérant tout, de l'enregistrement des demandes à la matérialisation des limites sur le terrain, réduisant les dérives potentielles.

L'information publique est un maillon essentiel qui permet aux investisseurs d'accéder aux informations sur les titres miniers. Dans ce domaine, que fait votre Direction générale ?

Dans le domaine de l'information publique sur les titres miniers, la Direction générale de la Géologie et du Cadastre Minier agit pour promouvoir le secteur, créer un cadre favorable aux investissements et assurer la transparence, en rendant disponibles des données géologiques, cadastrales, des réglementations (Code minier), et en soutenant l'initiative privée tout en veillant à l'application des lois minières et environnementales, souvent en collaboration avec des institutions nationales et internationales.

Le Tchad accueille, du 21 au 23 janvier 2026 à N'Djaména, la 1^{ère} édition du Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures « SEMICA TCHAD 2026 ». Que représente pour vous ce grand événement ?

La 1^{ère} édition du Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures (SEMICA TCHAD 2026) représente un événement stratégique pour le Tchad. Il vise à positionner le

secteur extractif comme un moteur de croissance durable. Pour moi, il représente :

- un catalyseur de développement pour accélérer l'inventaire minier et transformer le potentiel des ressources en croissance économique ;
- un carrefour stratégique pour rassembler les décideurs, les investisseurs, les entreprises et les experts pour discuter des défis et opportunités, et présenter les innovations et les expertises ;
- un focus thématique axé sur les stratégies pour optimiser l'exploitation des ressources dans le cadre de la Vision 2030 du Tchad ;
- une plateforme de networking pour créer des synergies entre les acteurs publics, privés et la société civile.
- un événement historique qui marque l'ambition de faire des mines un secteur leader.

En tant que Directeur Général de la Géologie et du Cadastre Minier, mon message aux investisseurs et participants se concentre sur l'attractivité du Tchad : un potentiel minier immense (or, antimoine, cuivre, uranium, lithium etc.), une vision 2030 pour des industries extractives durables et transparentes et un appel à l'engagement collectif pour transformer ces ressources en prospérité partagée. La stabilité, les opportunités concrètes et un cadre réglementaire favorable à saisir pour le développement socio-économique sont créés au profit de tous.

CONDITIONS POUR L'OBTENTION D'UN PERMIS DE RECHERCHES :

1	Formulaire de demande
2	L'identification complète du requérant
3	La justification des capacités techniques et financières du requérant (trois derniers bilans et comptes de résultats du demandeur et un exemplaire de ses statuts, rapports annuels détaillés des trois exercices précédant la demande et déclarations bancaires appropriées)
4	Les substances de mines pour lesquelles le permis de recherche minière est sollicité
5	Les coordonnées géographiques du périmètre sollicité
6	Le programme de travaux de recherche que le demandeur se propose d'effectuer pendant la première durée de validité du permis ainsi que le budget correspondant et la liste des travaux d'exploration et/ou de recherche, accompagnée d'un descriptif sommaire des travaux les plus importants
7	La localisation du périmètre du permis demandé sur une carte de fond topographique de la province 1/200 000 ;
8	Les rapports annuels détaillés de trois (3) exercices précédant la demande
9	L'engagement de fournir une notice d'impact environnementale et sociale établie et réalisée conformément à la réglementation en vigueur avant le début des travaux et au plus tard six (06) mois après la date d'octroi du permis de recherche minière
10	Un plan de recrutement du personnel de nationalité tchadienne
11	Les pouvoirs du signataire de la demande
12	Récépissé du versement des droits fixes et taxe superficielle

CONDITIONS POUR L'OBTENTION D'UN PERMIS D'EXPLOITATION

1	Formulaire de demande
2	L'identification complète du requérant
3	La justification des capacités techniques et financières du requérant
4	Les substances de mines pour lesquelles le permis d'exploitation semi-industrielle est sollicité
5	Les coordonnées géographiques du périmètre sollicité
6	Une copie du permis de recherche minière en cours de validité et la preuve du paiement des taxes et redevances minières dues
7	Le rapport détaillé indiquant les résultats de recherches en ce qui concerne la nature, la qualité, le volume et la situation géographique des substances minérales identifiées
8	Une étude de faisabilité comprenant notamment un plan de développement et d'exploitation du gisement, la détermination de la possibilité de soumettre le minerai à un traitement ou une transformation, notamment sur le territoire de la République du Tchad, les modalités d'évacuation envisagées de la production vers l'extérieur du territoire de la République du Tchad, le programme de construction de la mine et des infrastructures y relatives, détaillant les travaux, les équipements, les installations et les fournitures requis pour la mise en production commerciale du gisement ainsi que les coûts estimatifs s'y rapportant, accompagné de plans et de prévisions de dépenses à effectuer, le chronogramme détaillé des travaux à réaliser, etc.
9	Un engagement du requérant à attribuer gratuitement à l'État une participation, dont les modalités sont déterminées par le Code, dans le capital de la société appelée à être titulaire du titre minier
10	Un engagement du requérant à couvrir 10% de son capital social aux nationaux tchadiens conformément aux dispositions de l'Article 20
11	Un projet de convention minière, établi conformément au modèle de convention minière approuvé par voie réglementaire
12	Les références du permis de recherche en vertu duquel elle est formulée
13	La localisation du périmètre du permis demandé sur une carte de fond topographique de la région 1/200 000
14	Les références professionnelles des cadres supérieurs de la société
15	Les rapports annuels détaillés de 3 exercices précédant la demande
16	L'engagement de fournir au Ministère en charge des Mines, dans le mois qui suit la date de délivrance du permis d'exploitation minière industrielle, le programme de travail pour l'année en cours et le programme de l'année suivante, ainsi que le compte rendu mensuel des substances extraites et de l'activité d'exploitation.



« Notre administration est résolument engagée à accompagner les opérateurs sérieux »

À l'occasion de la 1^{ère} édition du Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures « SEMICA TCHAD 2026 » Mme **Aché Nangasdaï**, Directrice Générale des Mines, appelle à des échanges constructifs, au partage d'expériences et à la formulation des propositions concrètes afin de contribuer à l'émergence d'un secteur durable, compétitif et créateur de valeur pour tous.



Mme **ACHE NANGASDAÏ**
Directrice Générale des Mines

Quelles sont les missions assignées à la Direction Générale des Mines ?

La Direction Générale des Mines a pour mission de concevoir, d'élaborer, de coordonner et d'assurer le suivi de la politique du Gouvernement en matière des mines et des carrières. Elle est chargée de l'organisation et de l'exécution des travaux relatifs à la mise en valeur et à la promotion des ressources minérales du pays. Elle assure aussi la coordination des directions techniques, le suivi des projets et programmes miniers, l'application de la législation et de la réglementation, ainsi que le suivi des activités minières. La Direction Générale des Mines, par ses Directions et services techniques, réalise, essentiellement, les recettes minières provenant du recouvrement des différentes taxes minières.

Pouvez-vous justement nous présenter les potentialités minières du pays par catégorie, ainsi que leur localisation sur le territoire national ?

Le sous-sol tchadien est riche, mais il est encore sous-exploré

et sous-exploité. Les ressources sont classées comme suit :

• **Les substances et métaux précieux (catégorie 1) :**

- Or alluvial et primaire, principal minéral extrait. Il est exploité de manière artisanale dans le Tibesti, le Mayo-Kebbi, le Ouaddaï, le Guera, le Batha, le Sila ?
- **Argent et platine** : Bardaï Nord et Lac Léré
- **Diamant** : Logone oriental, Sila, Guera et Ouaddaï

• **Les métaux ferreux (catégorie 2) :**

- **Fer et manganèse** : Wadi-Fira et Sila
- **Bauxite** : Tandjilé, Ouaddaï et Ennedi
- **Chrome et nickel** : Léré (Mayo-Kebbi Ouest)
- **Les métaux non ferreux (catégorie 2) :**
- **Cuivre et Zinc** : Tibesti
- **Étain et tungstène** : Tibesti
- **Terres rares** : Tibesti
- **Antimoine** : Tibesti

• **Les substances non métalliques (catégorie 3) :**

- **Calcaire** : Mayo-Kebbi, Ouaddaï (en exploitation pour la

fabrication de ciment)

- **Gypse** : Bahr-El-Ghazel et Borkou
- **Graphite** : Guéra, Ouaddaï et Mbaibokoum
- **Kaolin** : Aboudeïa
- **Diatomite** : Borkou, Lac et Kanem
- **Natron et sel (en exploitation artisanale)** : Lac, Kanem et Borkou

- **Les substances radioactives (catégorie 4)** :
- **Uranium** : Mayo Kebbi et Guéra.

Mis à part l'or, le natron, le sel et l'antimoine qui sont en exploitation artisanale, les autres substances sont signalées dans les travaux antérieurs sous formes d'indices.

Pour chaque type de métaux, peut-on connaître le volume de production annuelle et ce que cela représente dans l'économie nationale ?

Actuellement, l'or est exploité d'une manière artisanale. Le volume de production annuelle moyenne par nos services déconcentrés déclaré officiellement est de 2,66 tonnes (2023). Il est à noter que conformément au Décret n°3039/PT/PM/MMG/2023, la gestion des substances minérales et l'organisation de l'exploitation artisanale de l'or et des autres substances précieuses au Tchad sont attribuées à la SONEMIC. L'exploitation artisanale de l'or pourrait représenter une part non négligeable du PIB et mobilise des centaines de milliers de personnes.

Le Tchad a adopté son Plan National de Développement « Tchad connexion 2030 » et la vision des plus hautes autorités est de faire du secteur minier un levier de développement. Pour les investisseurs, dites-nous quelles sont les opportunités qui leur sont offertes dans ce domaine ?

Le Plan National de Développement « Tchad connexion 2030 » pour le secteur minier constitue effectivement un levier de croissance et de diversification économique avec un cadre juridique attractif et un fort potentiel sous-exploré. Les opportunités qui sont offertes sont les suivantes :

- exploration minière : grands blocs disponibles ;
- projets d'industrialisation des substances exploitées artisanalement telles que l'or, le natron, le kaolin, le gypse, le marbre ;
- finalisation des projets d'études de faisabilité pour le fer de Hadjer Hadid, le marbre de Zoubou, le kaolin d'Aboudeïa et le gypse de Bourkya ;
- la transformation locale des substances minérales.

La promotion des investissements passe par un cadre réglementaire attractif. Le Tchad a mené, à cet effet, plusieurs réformes. L'une des principales actions menées a été la révision du code minier. Peut-on connaître les innovations qui ont été apportées ?

La révision du code minier va renforcer la transparence, la sécurité juridique, les exigences environnementales et le

contenu local. Plusieurs chapitres ont été ajoutés à titre d'innovations :

- un chapitre sur le fonctionnement du cadastre minier ;
- un chapitre sur les substances explosives à usage civil et les produits chimiques utilisés dans le secteur minier ;
- un chapitre sur les bijouteries et les tailleries ;
- un chapitre sur l'exploitation artisanale semi-mécanisée traité par le décret 2087 ;
- création d'une structure de régulation et de contrôle.

Comment booster, moderniser et professionnaliser le secteur minier, comme le souhaitent les autorités ?

Pour booster et moderniser le secteur, plusieurs actions sont envisagées : les réformes institutionnelles et réglementaires ; le renforcement des capacités des cadres techniques ; la digitalisation progressive des procédures ; l'organisation et la formalisation de l'orpaillage et le partenariat avec des acteurs nationaux et internationaux.

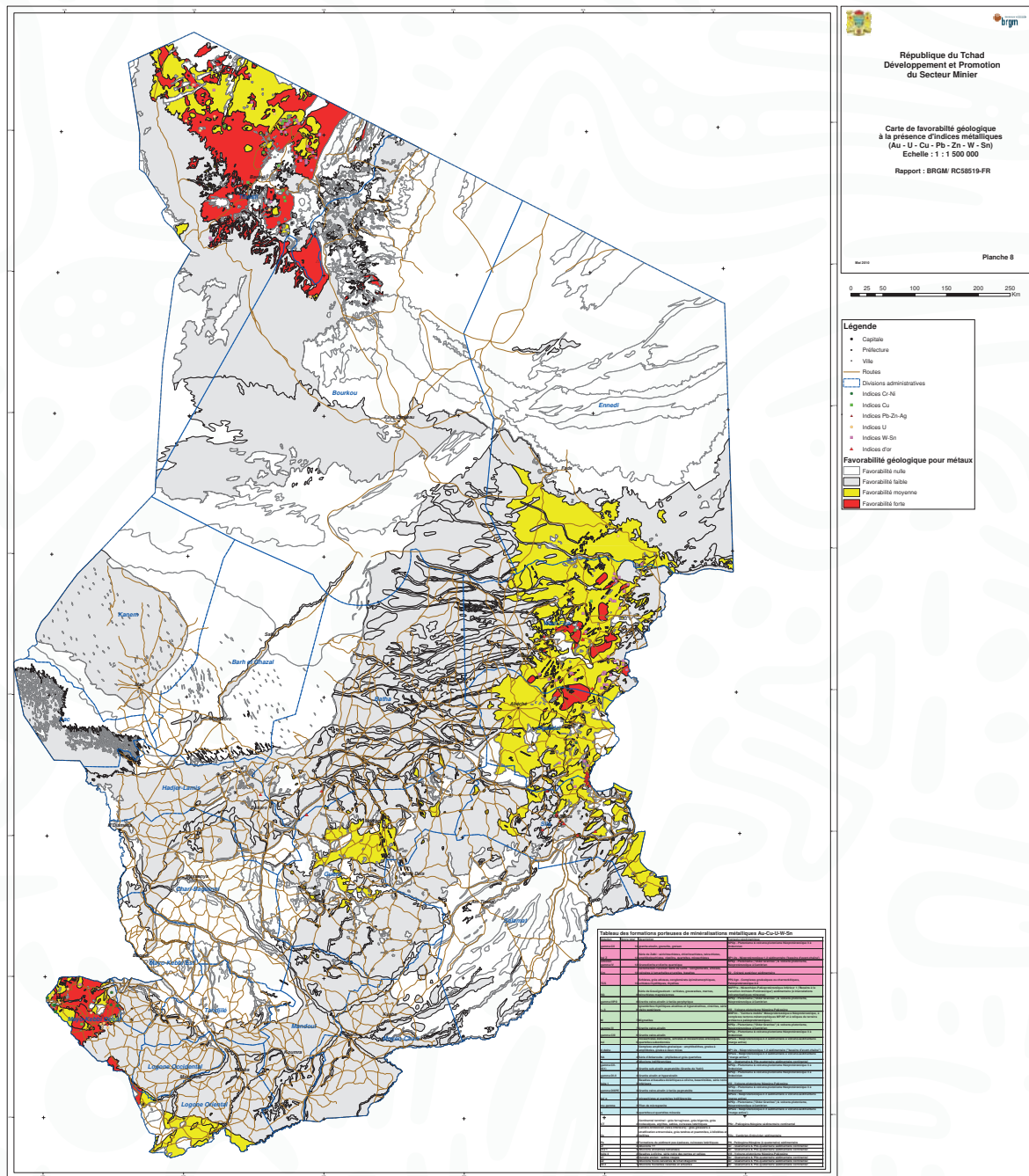
Une nouvelle Brigade Nationale de Contrôle des Activités Minières (BNCAM) a été mise en place. Quelle sera sa contribution ?

La Brigade Nationale de Contrôle des Activités Minières (BNCAM) assure le contrôle des activités minières, la sécurisation des sites miniers et la lutte contre l'exploitation illégale et la répression de la fraude.

Le Tchad accueille, du 21 au 23 janvier 2026 à N'Djaména, la 1^{ère} édition du Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures « SEMICA TCHAD 2026 ». Que représente pour vous ces assises ?

La 1^{ère} édition du Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures « SEMICA TCHAD 2026 » représente une vitrine internationale du potentiel minier tchadien, un cadre d'échange entre décideurs, investisseurs et experts. Elle constitue un signal fort de l'ouverture du Tchad aux partenaires responsables et un outil de promotion de la vision « Tchad Connexion 2030 ». Ce Salon représente une plateforme stratégique d'échanges, de partenariat et de partage d'expériences autour d'un secteur-clé pour le développement de nos économies. A l'endroit des investisseurs, je tiens à réaffirmer la volonté ferme de l'État tchadien de créer un environnement propice aux investisseurs responsables, un cadre transparent et durable. Notre administration est résolument engagée à accompagner les opérateurs sérieux, à faciliter les procédures de la bonne gouvernance du secteur et à assurer la sécurité juridique des titres miniers et autorisations diverses. Aux acteurs nationaux, aux chercheurs et aux artisans miniers, j'adresse un message d'encouragement à poursuivre les efforts d'innovation, de formation et de formalisation du secteur, afin de maximiser la valeur ajoutée locale et renforcer les compétences nationales. Aux participants, je lance une invite à des échanges constructifs, au partage d'expériences et à la formulation des propositions concrètes afin de contribuer à l'émergence d'un secteur durable, compétitif et créateur de valeur pour tous.

CARTE D'INDICES DES MINÉRAUX AU TCHAD



Classification des substances minérales

Selon l'Ordonnance n°004/PR/2018 du 21 février 2018 portant Code Minier, les substances minérales sont classées, relativement à leur régime juridique, en substances de mines ou en substances de carrières.

L'assujettissement d'une substance minérale soit au régime juridique des substances de mines, soit à celui des substances de carrières, est déterminé par la seule nature de la substance minérale en cause, sous réserve des dispositions contraires prévues par Code Minier (article 7).

Ainsi, les substances de mines sont divisées en cinq catégories distinctes :

1. **Les substances précieuses** : l'or, l'argent platine et les platinoïdes, le diamant, l'émeraude, le rubis, la saphir aigue marie, etc.
2. **Les substances métalliques ferreuses et non ferreuses** : le fer, le manganèse, le cobalt, le nickel, le chrome, la bauxite, le vanadium, le titane, le zirconium, le molybdène, le tungstène, le cuivre, le plomb, le zinc, l'étain, le mercure et les terres rares.

Les gemmes : les pierres minérales transparentes topaze, chrysobéryl, tourmaline, améthyste, Zircon, opale, etc.
Les pierres ornementales translucides ou opaques : le jade, la turquoise, le lapis-lazulis, l'agate, le jaspe, etc.
Les pierres organiques : l'ambre, le corail, le jais, les perles.
3. **Les substances non métalliques** : les sels de potassium, de sodium et de magnésium, les phosphates, le bismuth, le soufre, le graphite.
4. **Les substances radioactives** : l'uranium, le thorium, le radium et leurs dérivés.
5. **Les eaux minérales et géothermiques, rarement superficielles, riches en oligoéléments et gaz.**

Procédures pour obtenir les différents permis

Conformément à la Loi n°006 relative aux hydrocarbures, l'obtention des titres et autorisations pétrolières au Tchad obéit à une procédure structurée, transparente et encadrée par les autorités compétentes. La procédure débute par la manifestation d'intérêt adressée au Ministre en charge du Pétrole, par laquelle le candidat manifeste son intérêt pour l'acquisition d'un bloc pétrolier déterminé. Cette étape est suivie de discussions techniques entre les parties en vue de définir la zone contractuelle, d'examiner les données disponibles et d'apprécier la faisabilité du projet.

Le candidat fera l'objet d'une évaluation technique et financière, condition indispensable à toute participation aux activités de recherche et d'exploitation des hydrocarbures. Lorsque ces prérequis sont jugés satisfaisants, les parties procèdent à la signature d'un Protocole d'Accord, fixant le cadre général des négociations contractuelles.

À l'issue de ces négociations, un Contrat de Partage de Production est conclu entre l'État et le contractant, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Ce contrat est ensuite soumis à la ratification de l'Assemblée nationale, condition préalable à son entrée en vigueur.

Enfin, sur la base du contrat dûment approuvé, l'État procède à l'attribution de l'Autorisation Exclusive de Recherche, conférant au contractant le droit exclusif de mener les opérations de recherche sur la zone concernée, dans les conditions prévues par la loi et le contrat.

Cette procédure garantit la transparence, la crédibilité des investissements et la préservation des intérêts stratégiques de l'État tchadien, tout en offrant aux investisseurs un cadre clair.

« Nous invitons les investisseurs à saisir les opportunités offertes par l'important potentiel pétrolier et minier du Tchad »

« Aujourd'hui, notre pays offre un environnement des affaires plus lisible, plus prévisible et mieux encadré. La révision des codes pétrolier et minier, le renforcement des institutions de contrôle et de régulation, ainsi que les avancées significatives en matière de gouvernance et de transparence constituent des garanties solides pour tout investisseur désireux de s'engager sur le long terme au Tchad », affirme Madame Dénénodji Ngarkodji Mireille, Directrice Générale des Affaires économiques et juridiques du Ministère.



Madame la Directrice Générale, pourquoi le Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie a-t-il engagé d'importantes réformes dans le secteur extractif ?

Le Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie a engagé d'importantes réformes parce que le secteur extractif est un levier stratégique pour la croissance et la souveraineté économique du Tchad. Les réformes visent à améliorer la gouvernance du secteur extractif, à renforcer la transparence, la redevabilité et la bonne gestion des ressources naturelles, afin de lutter contre les pratiques opaques et la mauvaise gouvernance. Elles permettent d'aligner le Tchad sur les normes internationales afin d'attirer des investisseurs sérieux et compétitifs. L'objectif est d'augmenter les recettes publiques issues du pétrole et des mines et de mieux les orienter vers le développement national. Les réformes permettent de mieux encadrer l'exploration, l'exploitation et la production, et de limiter les fraudes, les orpaillages et l'exploitation illégale, promouvoir

le contenu local et l'emploi des nationaux à travers le transfert des compétences et répondre aux enjeux environnementaux et sociaux.

Les réformes engagées sont, à la fois, courageuses et audacieuses. Nous allons les examiner avec vous. Tout d'abord, sur le plan juridique et stratégique, pourquoi le Code pétrolier et le Code minier ont-ils été révisés ?

La révision sur le plan juridique s'explique par trois raisons. Tout d'abord, il fallait adapter les textes à l'évolution du secteur extractif. En effet, les anciens codes étaient devenus partiellement obsolètes face à l'évolution des technologies d'exploration

et de production, face à l'émergence de nouveaux acteurs (junior compagnies, sous-traitants, partenariats public-privé) et face à la diversification des ressources (gaz, minerais stratégiques, substances de carrières). La révision a permis d'intégrer ces réalités dans un cadre juridique clair et moderne. Ensuite, il fallait renforcer la transparence et la gouvernance. Ces révisions s'inscrivent dans la dynamique de conformité aux principes de l'ITIE, de lutte contre l'opacité dans l'attribution des permis et de meilleure traçabilité des revenus extractifs. Le cadre légal devient plus cohérent avec les exigences de bonne gouvernance. Enfin, il nous fallait mieux encadrer les aspects environnementaux et sociaux. Les nouveaux textes intègrent plus explicitement les études d'impact environnemental et social (EIES), les obligations de réhabilitation des sites et la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Cela répond aux exigences nationales et internationales en matière de développement durable.

Par rapport aux raisons de la révision sur le plan stratégique, il fallait accroître les retombées économiques pour l'État. L'objectif étant d'améliorer la part de l'État dans la rente extractive (redevances, impôts, participation), renforcer la maîtrise de mécanismes clés (costoil, profit oil, fiscalité minière) et lutter contre l'érosion de la base fiscale. Le secteur extractif doit financer davantage le développement national. Ensuite, il était aussi question d'aligner les deux Codes avec la vision nationale de développement. Ces révisions sont donc cohérentes avec le PND « Tchad Connexion 2030 », la stratégie de diversification économique et la volonté de transformation locale des ressources. Le secteur extractif n'est plus seulement exportateur, mais structurant pour l'économie. Enfin, il nous fallait promouvoir le contenu local. Les deux nouveaux codes renforcent ainsi l'emploi de la main-d'œuvre nationale, la participation des entreprises locales et le transfert des compétences et des technologies. Cela permet une meilleure intégration du secteur extractif dans le tissu économique national.

Un « Plan stratégique du développement du secteur des hydrocarbures 2025-2030 » a été élaboré. Que propose-t-il ? Pourquoi se doter d'un plan stratégique aujourd'hui ?

Le Plan stratégique de développement du secteur des hydrocarbures 2025-2030 repose sur des axes complémentaires : le développement du segment amont, l'amélioration du secteur intermédiaire, la modernisation du segment aval, la gouvernance/environnement et Gouvernance, l'institutionnalisation et environnement. Se doter d'un Plan stratégique aujourd'hui répond à (i) anticiper les mutations du contexte mondial : face à la volatilité des marchés, à la transition énergétique et aux exigences environnementales, ce plan stratégique permet d'anticiper les changements et de réduire les risques; (ii) donner une vision claire et cohérente à l'action publique: le plan stratégique remplace les décisions ponctuelles par une vision structurée, avec des priorités claires et des actions coordonnées ; (iii) maximiser les retombées économiques et budgétaires : le plan permet de mieux valoriser les ressources, d'accroître les recettes de l'État et de faire du secteur un levier de financement du développement ; (iv) renforcer l'attractivité et la confiance des investisseurs : le plan stratégique envoie un signal de stabilité, de prévisibilité et de crédibilité, indispensable pour attirer des investissements durables et, enfin, (v) aligner le secteur avec la vision nationale de développement: le plan assure la cohérence avec le PND « Tchad Connexion 2030 », favorise le contenu local, l'emploi et l'industrialisation, tout en renforçant la gouvernance.

Le Ministère a également mené des réformes dans le domaine de la gouvernance et de la transparence, deux conditions sine qua non pour tout investisseur. Dans ce domaine, qu'est-ce qui a été fait justement ?

Le Tchad a poursuivi ses efforts dans le cadre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), notamment à travers la publication régulière des rapports ITIE ainsi que l'implication active de la société civile et du secteur privé. Ces réformes ont permis de renforcer les mécanismes

de contrôle internes et externes, d'améliorer les audits des opérations et des flux financiers, et de consolider la coordination entre les différentes administrations concernées. Elles contribuent ainsi à offrir aux investisseurs un cadre réglementaire prévisible et stable, une sécurité juridique renforcée, ainsi qu'une administration plus professionnelle et plus transparente. Les réformes engagées en matière de gouvernance et de transparence traduisent la volonté de l'État tchadien de bâtir un secteur extractif crédible, responsable et attractif, fondé sur la confiance, la redevabilité et la sécurité juridique.

Au regard de toutes ces réformes, que reste-t-il à faire pour contribuer efficacement à moderniser, professionnaliser et sécuriser le secteur extractif ?

La mise en œuvre effective des réformes engagées dans le secteur passe avant tout par le renforcement de l'application des textes adoptés. Elle implique également la valorisation du capital humain à travers la formation continue des cadres et des agents de l'administration. La digitalisation du secteur constitue un levier essentiel pour améliorer la traçabilité des titres, des données et des recettes, réduire les délais de traitement et les pratiques informelles, et renforcer la transparence dans la gestion des procédures. Par ailleurs, il convient de développer davantage le contenu local et la transformation nationale afin de maximiser les retombées économiques. Cela passe par l'encouragement de la transformation locale des ressources, le soutien aux PME nationales, ainsi que le renforcement des politiques d'emploi local et d'achats nationaux. Enfin, la garantie de la stabilité du cadre juridique et fiscal, la prévention des conflits contractuels et l'instauration d'un dialogue permanent et constructif avec les investisseurs demeurent des priorités pour assurer un climat des affaires durable et attractif.

En tant que Directrice Générale des affaires économiques et juridiques du Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie, avez-vous un message à l'endroit des investisseurs ?

Aujourd'hui, notre pays offre un environnement des affaires plus lisible, plus prévisible et mieux encadré. La révision des codes pétrolier et minier, le renforcement des institutions de contrôle et de régulation, ainsi que les avancées significatives en matière de gouvernance et de transparence constituent des garanties solides pour tout investisseur désireux de s'engager sur le long terme au Tchad. Nous invitons les investisseurs à saisir les opportunités offertes par l'important potentiel pétrolier et minier du Tchad, dans un cadre désormais assaini, sécurisé et porteur de valeur durable, au bénéfice de l'État, des populations et des partenaires économiques. Le Gouvernement tchadien, à travers le Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie, demeure un partenaire stratégique et engagé aux côtés des investisseurs. Il les accompagne à chaque étape de leurs projets, dans le strict respect des lois et réglementations en vigueur, et dans un esprit de partenariat gagnant-gagnant.

« Le Tchad est ouvert aux partenariats gagnant-gagnant »

Le pétrole tchadien représente une opportunité d'investissement crédible, avec des blocs libres disponibles, un cadre juridique rénové et une volonté politique affirmée de promouvoir des partenariats durables et mutuellement bénéfiques, affirme Monsieur Saniguera Melari, Directeur général du Pétrole.



M. SANIGUERA MELARI
Directeur Général du Pétrole

Pouvez-vous nous présenter la carte pétrolière du Tchad, avec la situation exacte des zones en exploitation, des zones en développement, des bassins inexploités et/ou prometteurs ?

Le Tchad dispose d'un potentiel pétrolier important, structuré autour de plusieurs bassins sédimentaires majeurs. Les principales zones actuellement en exploitation se situent notamment dans le bassin de Doba et dans le bassin de Bongor, où sont développés plusieurs champs producteurs. Par ailleurs, certaines zones sont en phase de développement en vue d'une mise en production progressive dans le bassin de Doséo-Salamat et le Lac Tchad, tandis que d'autres bassins comme ceux d'Erdis, de Largeau, Madiago, Moussoro et Siltou, insuffisamment explorés, présentent des perspectives géologiques pro-

metteuses et constituent des opportunités futures pour l'investissement pétrolier.

Quels sont les types de gaz et/ou d'hydrocarbures que nous avons au Tchad ?

Le sous-sol tchadien renferme principalement du pétrole brut moyen à faible teneur en soufre, ainsi que du gaz associé et du gaz naturel, dont le potentiel est encore sous-exploité. Ces hydrocarbures offrent des opportunités tant pour l'exportation que pour la réduction des importations de produits pétroliers, la production de l'électricité, le développement de projets de transformation locale, notamment dans la production du Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) et de la pétrochimie.

La production pétrolière journalière moyenne du Tchad est de 154 000 barils et constitue un pilier majeur de l'économie tchadienne. Le secteur pétrolier représente plus de 70 % des exportations de l'Etat et contribue à hauteur de 41 % aux recettes budgétaires de l'Etat (budget 2025), ainsi qu'au financement des investissements publics et des politiques de développement socioéconomique.

Le Tchad a révisé son Code des hydrocarbures. Quelles sont les différentes innovations contenues dans le nouveau Code ?

La révision du Code pétrolier s'inscrit dans une démarche de modernisation du cadre juridique national, afin de l'adapter aux réalités et défis contemporains du secteur extractif. Le nouveau Code introduit des innovations majeures visant notamment à renforcer l'attractivité et la compétitivité du secteur, tout en garantissant la pleine souveraineté de l'Etat sur ses ressources naturelles. Aussi, un accent particulier est mis sur la valorisation des ressources gazières dans le nouveau code. Le nouveau code consacre ainsi un cadre juridique actualisé, aligné sur les standards internationaux, intégrant des exigences accrues en matière de transparence, de gouvernance, de protection de l'environnement, de promotion du contenu local et de responsabilité sociétale des entreprises, conformément aux engagements du Tchad, notamment dans le cadre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE).

La révision du Code pétrolier offre aux investisseurs un environnement juridique plus lisible, stable et sécurisé, favorisant la prévisibilité des investissements à long terme. Elle établit un équilibre harmonieux entre, d'une part, l'attractivité économique des projets pétroliers et, d'autre part, la préservation des intérêts de l'Etat et des populations. Ce nouveau cadre renforce la confiance des investisseurs en clarifiant les règles du jeu, en garantissant la transparence des procédures et en promouvant un partenariat équitable fondé sur la sécurité juridique, la compétitivité et la durabilité des investissements.

Comment les réformes engagées dans le secteur des hydrocarbures sont-elles mises à jour sur le terrain pour encourager les investisseurs ?

Les réformes engagées se traduisent concrètement sur le terrain par une modernisation progressive des pratiques administratives et institutionnelles, visant à améliorer l'efficacité, la transparence et la qualité de l'accompagnement des investisseurs. Elles se matérialisent notamment par la mise à jour du cadre réglementaire, le renforcement des capacités des administrations, l'implication accrue de l'ensemble des parties prenantes (institutions publiques, opérateurs privés, partenaires techniques et financiers, société civile) ainsi que par une gouvernance plus inclusive et participative du secteur pétrolier.

Comment s'organisent les activités de prospection, de recherche et d'exploitation au Tchad ? Quelles sont les facilités accordées aux investisseurs ?

Les activités de prospection, de recherche et d'exploitation sont encadrées par l'Etat à travers le Ministère en charge du

Pétrole et la Direction Générale du Pétrole. L'Etat met à la disposition des investisseurs un accès aux données géologiques disponibles, des facilités administratives, ainsi qu'un dispositif institutionnel dédié à leur accompagnement.

Quels sont les différents types de contrats qui existent au Tchad en matière d'hydrocarbures ?

Conformément au cadre juridique actuellement en vigueur, notamment la Loi n°006/PR/2007 relative aux hydrocarbures du 02 mai 2007, le Contrat de Partage de Production (CPP) constitue, à ce jour, le modèle contractuel applicable aux activités pétrolières en amont au Tchad. Toutefois, dans le cadre de la réforme engagée et traduite par le projet de Code pétrolier, le Gouvernement entend moderniser et diversifier les instruments contractuels afin de mieux s'adapter à la diversité des projets. À cet effet, le projet de Code prévoit désormais deux (02) types de contrats pétroliers, à savoir : le Contrat de Partage de Production (CPP), qui continue d'être privilégié pour les projets d'exploration et d'exploitation classiques ; Le Contrat de Services, est celui en vertu duquel le contractant réalise les opérations pétrolières pour le compte de l'Etat et perçoit une rémunération, en espèces ou en nature, sans transfert de propriété des hydrocarbures.

L'un des objectifs de notre pays est de doubler sa production pétrolière d'ici à 2030. Concrètement, comment cela se passera-t-il ?

Cet objectif repose sur la mise en production de nouveaux champs, l'optimisation des champs existants, l'intensification des activités d'exploration dans les bassins prometteurs et l'amélioration continue du climat d'investissement.

Quand vous parlez de pétrole tchadien, que dites-vous aux investisseurs ?

Le pétrole tchadien représente une opportunité d'investissement crédible, avec des blocs libres disponibles, un cadre juridique rénové et une volonté politique affirmée de promouvoir des partenariats durables et mutuellement bénéfiques.

Êtes-vous satisfait du travail abattu par les entreprises locales qui interviennent dans le secteur ?

Les entreprises locales jouent un rôle de plus en plus important dans le secteur pétrolier. Des efforts soutenus sont déployés pour renforcer leurs capacités techniques et organisationnelles, conformément à la politique nationale de promotion du contenu local.

La Direction Générale du Pétrole est la cheville ouvrière du Ministère. Peut-on en connaître davantage sur sa mission, ses activités réalisées en 2025 et les perspectives au regard du PND ?

La Direction Générale du Pétrole (DGP) constitue effectivement l'un des piliers opérationnels du Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie. Elle est chargée de concevoir,

d'élaborer, de coordonner et d'assurer le suivi de la politique du Gouvernement en matière de pétrole, sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'amont à l'aval.

À ce titre, la DGP assure notamment la supervision et le contrôle des activités d'exploration, de développement, de production et de transport des hydrocarbures, le suivi des marchés pétroliers, la participation aux audits techniques et financiers des sociétés pétrolières, ainsi que la participation à la préparation et l'animation des comités de gestion des contrats pétroliers. Elle veille également à l'élaboration, à l'actualisation et à l'application des textes législatifs et réglementaires relatifs aux hydrocarbures.

En 2025, les actions de la Direction Générale du Pétrole se sont inscrites dans une dynamique de renforcement de la gouvernance, marquée notamment par : le suivi des opérations pétrolières sur les champs en production et en développement; l'actualisation du cadastre pétrolier et de la banque des données pétrolières ; le contrôle des volumes produits, transportés, exportés et raffinés ; la participation aux audits des coûts pétroliers, aux comités de gestion et aux revues annuelles des activités des sociétés ; la participation aux travaux de réforme du projet du Code pétrolier, du Plan Stratégique de Développement du Secteur des Hydrocarbures 2025-2030 et du Plan National de Développement-Tchad Connexion 2030.

Au regard des orientations du Plan National de Développement -Tchad Connexion 2030, la Direction Générale du Pétrole est appelée à jouer un rôle encore plus structurant dans les années à venir. Ses perspectives s'articulent autour de plusieurs axes majeurs, notamment : la promotion et la mise en valeur des bassins sédimentaires encore inexplorés ; l'optimisation de la production des champs existants et l'accompagnement des projets de développement intégrés ; la valorisation du gaz naturel et du gaz associé, en cohérence avec les objectifs de transition énergétique ; le renforcement de la transparence et du contenu local ; la contribution à l'atteinte des objectifs stratégiques du PND, en particulier le doublement de la production pétrolière et l'amélioration des retombées économiques et sociales au profit des populations. Ainsi, la Direction Générale du Pétrole s'affirme comme un acteur central de la mise en œuvre de la politique énergétique nationale et comme un levier essentiel de la stratégie de développement portée par le Gouvernement à l'horizon 2030.

Comment gérez-vous la collecte, la centralisation et la diffusion des informations sur le pétrole à l'endroit des partenaires ?

La collecte, la centralisation et la diffusion des informations pétrolières relèvent d'un dispositif structuré, placé sous la coordination de la Direction Générale du Pétrole (DGP), conformément à l'organisation du Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie.

À cet effet, la Direction de l'Exploration et du Cadastre Pétrolier assure la gestion et la mise à jour du cadastre pétrolier, la constitution et l'alimentation de la base des données pétro-

lières, ainsi que la centralisation des informations techniques transmises par les sociétés pétrolières, notamment les données sismiques, géologiques, géophysiques et de forage. Ces informations sont régulièrement actualisées et archivées dans le respect des dispositions légales et contractuelles en vigueur.

Parallèlement, la Direction du Développement, de la Production et du Transport est chargée de la collecte, du contrôle et de la validation des données de production, de transport, d'exportation et de commercialisation du pétrole brut, ainsi que du suivi des volumes et de la qualité des hydrocarbures. Ces données font l'objet de rapports périodiques (journaliers, mensuels et annuels) destinés à la hiérarchie et aux instances de pilotage du secteur.

La diffusion des informations à l'endroit des partenaires nationaux et internationaux s'effectue dans un cadre formalisé, à travers les revues annuelles des activités pétrolières, les réunions des comités de gestion des contrats pétroliers, les rapports sectoriels et statistiques officiels, ainsi que les canaux institutionnels de communication du Ministère.

Cette organisation permet de garantir la fiabilité, la traçabilité et la transparence des données, en cohérence avec les engagements du Tchad en matière de bonne gouvernance et de transparence dans les industries extractives. Elle s'inscrit pleinement dans les orientations du Plan National de Développement – Tchad Connexion 2030, qui fait de l'amélioration de la gouvernance, de la qualité des données et de l'information économique un levier essentiel pour renforcer la confiance des partenaires et attirer des investissements durables.

À la veille du Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures «SEMICA TCHAD 2026», que souhaitez-vous dire aux investisseurs et aux participants ?

À la veille du Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures SEMICA TCHAD 2026, le Gouvernement du Tchad réaffirme sa volonté de faire de ce salon, une plateforme d'échanges, de partenariats et d'opportunités d'investissement au service de la valorisation responsable de ses ressources naturelles. Le Tchad dispose d'un potentiel avéré dans les secteurs des hydrocarbures, des mines et des carrières, soutenu par un cadre juridique en cours de modernisation, des institutions sectorielles renforcées et une vision stratégique claire portée par le Plan National de Développement – Tchad Connexion 2030.

À l'endroit des investisseurs et participants, le message est celui d'un Tchad ouvert aux partenariats gagnant-gagnant, engagé en faveur de la transparence, de la sécurité juridique, du contenu local et du développement durable. SEMICA TCHAD 2026 se veut ainsi une vitrine des réformes engagées, des projets structurants en cours et des opportunités concrètes offertes à celles et ceux qui souhaitent accompagner le pays dans sa trajectoire de croissance et de transformation économique.

12°E 15°E 18°E 21°E 24°E



REPUBLIQUE DU TCHAD

MINISTÈRE DU PÉTROLE, DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE

CADASTRE PÉTROLIER 2025



LEGENDE

LICENCES

- Bloc attribué
- Bloc libre
- Bloc en cours de changement
- Zone hors bloc

GEOGRAPHIE

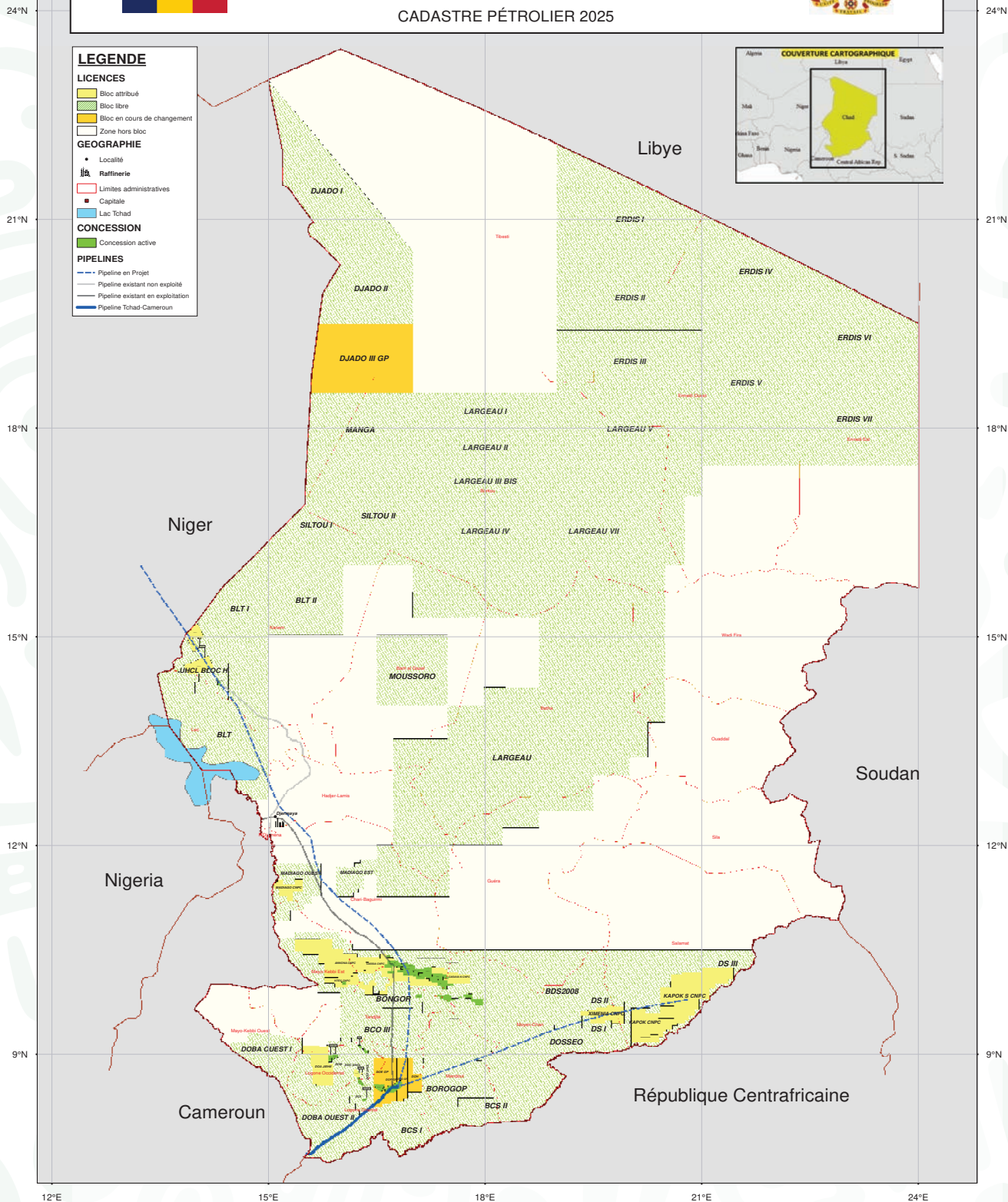
- Localité
- Raffinerie
- Limites administratives
- Capitale
- Lac Tchad

CONCESSION

- Concession active

PIPELINES

- Pipeline en Projet
- Pipeline existant non exploité
- Pipeline existant en exploitation
- Pipeline Tchad-Cameroun



12°E 15°E 18°E 21°E 24°E

« Le laboratoire du Tchad cherche à se positionner comme un centre régional de référence »

« Le Laboratoire d'analyses géologiques est prêt à soutenir tous les projets en fournissant des analyses fiables et de qualité. Ensemble, nous pouvons valoriser nos ressources pour un développement durable du secteur minier et des hydrocarbures, au bénéfice de toute la nation ».



M. AMADJIBAYE RADJITAN JULES
Directeur du Laboratoire d'analyses géologiques

Quelle est l'histoire du Laboratoire d'analyses géologiques ?

Le Laboratoire d'analyses géologiques (LAG) du Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie a été créé en 1988, suite au projet financé par le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD). Il sert de soutien à la recherche géologique, à l'identification et à la valorisation des ressources naturelles. A la fin de ce projet financé par le PNUD en 2005, le Laboratoire a cessé de fonctionner. Cependant, compte tenu de son importance, au cours de l'année 2023, d'importants efforts ont été consentis par les autorités en charge du Département des Mines et de la Géologie et les responsables du Laboratoire pour relancer le Laboratoire. C'est ainsi que deux importantes unités du Laboratoire ont été lancées en décembre 2023. Il s'agit de l'unité de traitement mécanique des échantillons et l'unité d'analyses par spectrométrie d'absorption atomique flamme/four. Aujourd'hui, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, les autres

unités telles que l'unité de pétrographie, l'unité de raffinage d'or sont en cours de mise en place.

Pourquoi un Laboratoire d'analyses géologiques au Tchad ? Quelles sont ses missions ?

Un laboratoire d'analyses géologiques est crucial pour le développement national. Il permet de soutenir les infrastructures (routes, bâtiments) avec des études du sol, de valoriser les ressources minières et pétrolières par l'analyse des échantillons, et d'évaluer les impacts environnementaux. Il assure ainsi la sécurité des projets, la conformité aux normes et une meilleure gestion des richesses naturelles. Ses missions incluent l'analyse des sols et des matériaux de construction, le contrôle qualité, l'identification des minerais, l'établissement des bases de données géologiques et l'appui à la politique minière nationale. Enfin, le laboratoire offre tout autre service de laboratoire au public.

Comment le laboratoire d'analyses géologiques est-il organisé et comment fonctionne-t-il ?

Le Laboratoire d'analyses géologiques s'organise autour de zones spécialisées (préparation, chimie, minéralogie, etc.) et fonctionne par étapes : la collecte d'échantillons sur le terrain (carottages, sondages) puis l'analyse en laboratoire (microscopie, spectroscopie, datation, analyse élémentaire par SAA, ICP-MS/OES, etc.) grâce à des équipements variés (MEB, XRF) pour caractériser les roches, les sols et les minéraux, déterminer leur composition, leur histoire et leur utilisation potentielle.

Le Laboratoire d'analyses géologiques du Tchad, en cours de dynamisation, est structuré en deux services : un Service de préparation et de conservation des échantillons (qui s'occupe de la réception, de l'enregistrement, du traitement des échantillons) et un Service de pétrographie, minéralogie et de géochimie qui s'occupe des analyses et des expertises.

Quelles sont les analyses offertes par le laboratoire ?

Un laboratoire d'analyses géologiques offre des gammes variées incluant la géochimie (dosage d'éléments, analyses isotopiques), la géophysique (sondages in-situ), la géotechnique (propriétés des sols, résistance), la pétrologie/minéralogie (caractérisation des roches), l'analyse environnementale (sol, eau, air, contaminants), la granulométrie et des analyses spécifiques pour le pétrole et le gaz, toutes réalisées avec des techniques de pointe comme ICP-MS, ICP-OES et SAA. Ces analyses permettent de comprendre la composition, la structure et les propriétés des matériaux géologiques pour des projets d'ingénierie, de recherche ou environnementaux. Cependant, les techniques d'analyse dont nous disposons pour le moment sont la spectrométrie ICP-MS (Spectrométrie de masse à plasma à couplage inductif), ICP-OES, Spectrométrie d'Absorption Atomique (SAA) et XRF.

Quelle est la fiabilité des résultats de vos analyses ?

Les résultats de nos analyses sont conformes aux normes internationales. Nous effectuons des contrôles de qualité interne réguliers. Pour renforcer la crédibilité, il est recommandé, dans certains cas, de faire appel à des laboratoires étrangers pour des contre-expertises ou des validations complémentaires, notamment pour des analyses complexes ou très spécialisées.

Quelles sont les principales réalisations du laboratoire ?

Depuis sa création jusqu'à nos jours, les réalisations du laboratoire sont nombreuses. A travers les résultats de ses analyses, le laboratoire a participé à la connaissance du potentiel minier de certaines provinces de notre pays comme le Mayo-Kebbi et le Ouaddaï géographiques. Il a participé à la mise en place de la cimenterie de Baoré grâce à la qualité de ses analyses qui ont permis la quantification du calcaire servant à la production du ciment. Les briqueteries de Fort-Lamy - qui ont malheureusement fermé leurs portes - sont le résultat de travaux d'analyses du laboratoire, pour ne citer que ces réalisations.

Quelle est la place du Laboratoire dans la modernisation du secteur minier ?

Les laboratoires sont cruciaux pour la modernisation minière, car ils fournissent des analyses rapides et fiables à chaque étape (exploration, exploitation, réhabilitation), optimisent les procédés de traitement, vérifient la qualité et la teneur des minerais, renforcent la transparence, et permettent un contrôle environnemental rigoureux, le tout grâce à des technologies avancées, y compris des laboratoires mobiles pour une flexibilité sur site, rendant le secteur plus efficace, équitable et souverain. La modernisation passe aussi par l'acquisition des équipements de pointe et la formation continue du personnel. Le respect des normes internationales en la matière, l'utilisation des protocoles d'analyses stricts et normalisés, tout ceci concourt à la valorisation de nos résultats ainsi que la publication des rapports et la collaboration avec d'autres institutions.

Disposez-vous de ressources humaines nécessaires pour mener à bien votre mission ?

Le laboratoire compte actuellement des agents ayant des profils diversifiés : des métrologues, des géochimistes, des chimistes, des laborantins, des géologues et des miniers. La majorité des agents ont entre 10 et 20 ans d'expériences. Le personnel est recruté sur profil académique en géologie, chimie ou ingénierie de procédés.

Quel message souhaitez-vous adresser aux investisseurs et participants du SEMICA TCHAD 2026 ?

Nous invitons les investisseurs et les partenaires à découvrir le potentiel géologique exceptionnel du Tchad. Le Laboratoire d'analyses géologiques est prêt à soutenir tous les projets en fournissant des analyses fiables et de qualité. Ensemble, nous pouvons valoriser nos ressources pour un développement durable du secteur minier et des hydrocarbures, au bénéfice de toute la nation.

Gammes principales d'analyses :

- Géochimie élémentaire : dosage de 65+ éléments (solides/liquides), analyses isotopiques (Pb, Sr, Nd).
- Analyses de sols et sédiments : granulométrie, teneur en eau, limites d'Atterberg, masse volumique, acidité, alcalinité.
- Analyses géotechniques : résistance, plasticité, comportement sous contrainte (pression mètre, pénétromètre).
- Caractérisation des roches et minéraux : pétrographie, pétro physique, géochronologie (U-Pb, Re-Os), analyse des minerais.
- Analyses environnementales : sol, eaux souterraines/résiduaires, contaminants, amiante, pesticides, matériaux de construction.
- Pétrole et gaz : caractérisation des systèmes pétroliers (réservoirs, roches mères).
- Géophysique et sondages : sondages carottés, pénétrométriques, pressiométriques, analyses sismiques et magnétiques.

« Le Ministère dispose de compétences diversifiées couvrant des domaines stratégiques »

Le domaine du pétrole, des mines et de la géologie requiert des ressources humaines hautement qualifiées. La Directrice des ressources humaines du ministère rassure sur les compétences du département.

Quelles sont les missions assignées à la Direction des Ressources Humaines ?

La Direction des Ressources Humaines (DRH) du Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie est placée sous l'autorité d'un Directeur assisté d'un adjoint. Elle a pour mission d'assurer le suivi, la coordination, la formation et le contrôle de la carrière des agents relevant du Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie. A cet effet, elle est chargée spécifiquement de coordonner l'étude et l'évaluation des besoins en personnel du Ministère, en collaboration avec les autres directions concernées ; d'assurer et de suivre la gestion des carrières du personnel du Ministère ; de veiller à l'application des textes relatifs au personnel du Ministère ; d'élaborer le projet de plan de formation annuel du Ministère à soumettre, pour la validation, à l'instance de formation ; d'assurer sur le plan administratif, le suivi des agents en formation ou en stage de perfectionnement ; de planifier, de suivre et d'évaluer l'impact de la formation sur les activités du Ministère ; d'être en relation avec les établissements de formation du Tchad ou à l'extérieur en vue d'obtenir des programmes efficaces de formation et les coûts y afférents.

Quelle est la situation générale des ressources humaines mises à la disposition du Ministère ?

Le Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie dispose de 442 cadres et agents dont 90 femmes. Le Ministère dispose de compétences diversifiées couvrant des domaines stratégiques tels que l'ingénierie de réservoirs, le forage, la mécanique pétrolière et minière, ainsi que la géologie. Ces experts sont régulièrement mobilisés pour conduire des missions techniques, des études de terrain et des travaux de recherche appliquée. En tant que ministère à forte vocation technique, un accent particulier est mis sur la formation continue et le recyclage professionnel afin d'adapter les compétences du personnel aux évolutions technologiques et aux exigences du secteur. Les profils sont variables et les expériences varient de 2 à 20 ans. Nous disposons d'ingénieurs, d'administrateurs civils, de comptables, d'économistes, de juristes, d'inspecteurs pétroliers, etc.

Le Ministère a plusieurs entités sous-tutelle. Travaillez-vous avec les RH de ces entités ?

La collaboration entre la Direction des Ressources Humaines et les entités sous-tutelle est jugée satisfaisante. Elle repose sur une coordination étroite et un partage régulier d'informations. Ce qui favorise une gestion cohérente et harmonisée des



Mme MADISSEM BÉATRICE
Directrice des Ressources Humaines

ressources humaines à l'échelle du secteur.

Avez-vous aujourd'hui des besoins spécifiques ?

Bien que les compétences internes soient globalement suffisantes pour accompagner les réformes en cours, certains besoins subsistent. À ce titre, le Ministère souhaite renforcer davantage les capacités des géologues miniers, notamment pour intensifier les recherches approfondies sur le terrain et améliorer la connaissance du potentiel minier national.

Ces ressources humaines sont-elles outillées pour mener à bien cette mission ? Ont-elles bénéficié de formations et/ou recyclages ?

La valorisation des ressources humaines constitue un pilier fondamental de l'action de la Direction des Ressources Humaines. Le Ministère dispose d'un personnel hautement qualifié, composé majoritairement d'ingénieurs et de techniciens ayant bénéficié de formations solides dans les domaines du pétrole et des mines.

M. ABAKAR SIDICK ABBA MAÏTCHAI, Directeur du Suivi du Contenu Local

« Il est aujourd'hui possible et facile d'investir au Tchad dans tous les domaines et en particulier dans l'industrie extractive »



A quoi fait-on allusion quand on parle de « contenu local » ?

La notion du « contenu local » est l'ensemble des activités de l'industrie des hydrocarbures visant le développement des capacités locales, l'utilisation des ressources humaines et matérielles locales, le transfert de compétences et de technologie, la participation des sociétés industrielles et de services locaux, ainsi que la création d'une valeur ajoutée mesurable par l'économie locale.

Pouvez-vous nous présenter la Direction du Suivi du contenu Local et ses principales missions ?

La Direction du Suivi du Contenu Local est une jeune direction qui vient d'être créée par le décret n° 1331/PR/PM/MPMG/2024, portant organisation et fonctionnement du Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie. La Direction a pour missions de suivre, de vérifier et d'évaluer la mise en œuvre du contenu local, ainsi que de prévenir les risques socio-communautaires (respect de l'environnement, équité sociale, rentabilité économique, etc.) sur les sites pétroliers et miniers puisqu'elle est aussi chargée de veiller sur les responsabilités sociétales des entreprises.

Quelles sont les réalisations et le bilan des activités menées par votre Direction ?

Par rapport aux attributions de la Direction, celles de faire le suivi des mises en œuvre du contenu local, nous sommes en train de répertorier, par société opératrice, toutes les entreprises sous-traitantes afin d'avoir le nombre de sous-traitants et le nombre approximatif de tous les travailleurs dans le secteur pétrolier et minier. Ainsi, nous avons déjà la liste des sous-traitants avec le nombre de leurs employés.

Un projet de loi sur le contenu local a été validé. Que dit ce document de façon générale ?

L'objectif principal de cette loi vise la promotion et le développement du contenu local et la responsabilité sociétale des entreprises dans le secteur des hydrocarbures. Les objectifs secondaires sont, entre autres, d'accroître et de rendre compétitifs la main-d'œuvre et l'entrepreneuriat locale à travers l'éducation, la formation, le transfert de technologie et le savoir-faire ; de favoriser le renforcement de la compétitivité nationale et internationale des entreprises tchadiennes appelées à effectuer des travaux ou services, ou à fournir des biens pour la réalisation des activités des

hydrocarbures ; d'inciter à la consommation et à l'utilisation des biens et services locaux ; de favoriser la participation des ressources humaines nationales, voire locales, aux métiers de l'industrie des hydrocarbures ; de promouvoir des projets de recherche scientifique et de développement de l'industrie des hydrocarbures et, enfin, de favoriser le savoir-faire et la recherche-développement des entreprises appelées à effectuer des travaux et services, ou à fournir des biens pour la réalisation des activités des hydrocarbures et de mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation, transparent et fiable des obligations liées au contenu local et à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), en adéquation avec les politiques publiques nationales.

Les principes fondamentaux de la mise en œuvre des objectifs du contenu local et de la RSE sont l'équité dans le partage des activités pétrolières et gazières, le respect des normes standards et des engagements internationaux de l'industrie des hydrocarbures, la non-discrimination, la transparence et le réalisme dans la mise en œuvre des obligations liées au contenu local et de la RSE et le respect du droit à un environnement sain dans l'exercice des activités pétrolières.

Le contrôle mené pour la bonne exécution de la loi sur le contenu local par le Département s'articule autour de quatre axes : évaluation de la politique, respect des engagements, efficacité des mesures d'accompagnement et recommandations aux entreprises avant les sanctions.

Quelles sont les mesures prises pour favoriser l'emploi des nationaux et l'utilisation des fournisseurs locaux ?

Le Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie n'a jamais perdu de vue l'emploi des nationaux et l'utilisation des fournisseurs locaux. En fait, le contrat pétrolier CPP stipule à l'article 26.1 la priorité au personnel qualifié national. Cela dit, la loi sur le contenu local viendra renforcer les mesures prises pour assurer la participation des Tchadiens dans toute la chaîne de valeur du secteur pétrolier.

En matière de formation des compétences et de transfert de technologie dans toute la chaîne des valeurs (exploration, production, raffinage, distribution), quel est le constat de votre direction ?

S'agissant de la formation et le transfert de technologie, nous mettons l'accent sur l'organisation de formations dans divers domaines par les sociétés pétrolières. Nous sommes en train de travailler avec les sociétés pétrolières pour mieux adapter leur programme de formation et avancer dans le sens de la nationalisation des postes.

Peut-on avoir un chiffre pour se faire une idée assez nette ?

Nous sommes en train de mettre en place un répertoire des travailleurs tchadiens dans le secteur des industries extractives. Dès que ce travail sera fini, nous pourrons communiquer à l'opinion nationale le potentiel en ressources humaines dont dispose notre pays en la matière.

Quand on parle de « contenu local », existe-il une distinction entre les activités réservées aux entreprises locales et internationales, celles en partenariat ou ouvertes à tous ?

Je pense qu'il n'y a pas d'activités réservées à des catégories d'entreprises. Seulement, vu la réalité de notre pays et même d'autres pays pétroliers et miniers, par manque d'industries ou de compétences dans certains domaines, il est mis en groupe des activités réservées aux entreprises locales, selon leurs capacités. Donc, le secteur pétrolier a des activités directes qui sont directement liées à la recherche et à l'exploitation, qui nécessitent des compétences avérées, des activités de soutien aux activités directes qui peuvent être des activités ouvertes ou en partenariat. Mais les activités à caractère général comme les constructions civiles et les routes, les finances, le droit, les assurances, les services administratifs et les fournitures, le transport et le transit, la restauration et l'hôtellerie, pour ne citer que celles-là, seront exclusivement exercées par les entreprises locales.

Alors, comment se fait concrètement ce suivi du contenu local ? Avez-vous mis en place, par exemple, des plateformes ou des comités de suivi au niveau central et provincial ?

Nous venons de commencer à mettre en place quelques stratégies pour le suivi-évaluation. Il faut savoir aussi qu'avant de créer la Direction du Suivi du Contenu Local, il a été mis en place un comité interministériel au Ministère chargé du suivi-évaluation qui a abouti à mettre en place une convention collective-type de la branche du secteur pétrolier, signé par la Ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie et le Ministre de la Fonction Publique et de la concertation sociale, en date du 25 novembre 2024. Depuis notre prise de fonction, nous avons initié une plateforme numérique qui nous permettra de dématérialiser toutes les procédures de demande et de renouvellement d'agrément, de publier les appels d'offres et les appels à candidature afin de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des politiques du contenu local. Ceci donnera la possibilité à tout investisseur de projeter sur le secteur pétrolier tchadien. Il y a le volet de la transparence qui est très important. Cette plateforme sera en ligne et permettra aux demandeurs et investisseurs d'avoir accès à toutes les informations sur le secteur extractif.

En tant que Directeur du Suivi du Contenu Local, quelle est votre adresse à l'endroit des investisseurs et participants attendus au Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures ?

Le SEMICA TCHAD a été conçu pour eux afin d'avoir une vision plus claire sur le potentiel de notre pays en matière des hydrocarbures et des mines. Aux investisseurs de profiter et d'échanger pour enrichir les thématiques qui seront présentées par les intervenants. Avec la vision des plus hautes autorités qui est portée sur l'avenir de notre pays, il est aujourd'hui possible et facile d'investir au Tchad dans tous les domaines et en particulier dans l'industrie extractive. Nous avons beaucoup de blocs pétroliers libres qui attendent seulement des investisseurs.

DOSSIER

M. ABDELHAKIM HASSAN, Directeur des Carrières

« Le Tchad dispose d'un potentiel considérable en matériaux de carrières. Le secteur est ouvert, prometteur et sécurisé »



M. ABDELHAKIM HASSAN
Directeur des Carrières

Qu'appelle-t-on carrière ?

Une carrière est le lieu où sont extraits des matériaux divers de construction.

Existe-t-il des liens entre Géologie, Mines et Carrière ?

Oui, il existe des liens directs, étroits et indissociables entre la Géologie, les Mines et les Carrières. Les Mines et les Carrières sont les produits de la Géologie car c'est la Géologie qui recherche, prospecte, définit un gisement susceptible d'une exploitation et mis à la disposition des Mines et des Carrières pour une éventuelle exploitation. En outre, les carrières sont

incluses dans les mines.

Quelles sont les missions de la Direction des Carrières et les principales activités que vous avez pu mener au titre de l'année 2025 ?

La Direction des Carrières a plusieurs missions : initier, participer à l'élaboration et veiller à l'application des textes relatifs aux carrières ; veiller à la protection, à la sauvegarde et à la restauration des carrières ; suivre le plan de gestion environnementale de toutes les Sociétés ; tenir une fiche technique de toutes les exploitations des carrières ; contrôler et suivre tous les travaux d'exploitation des carrières sur toute l'étendue du

territoire ; collecter les données des sites d'exploitation des carrières pour renforcer la base des données géologiques ; instruire techniquement toutes les demandes et les autorisations relatives à l'exploitation des carrières et tenir régulièrement des rapports d'activités trimestriels et annuels.

Au titre de l'année 2025, la Direction des Carrières a instruit une cinquantaine de dossiers de demande de carrières artisanales dont cinq demandes des carrières industrielles, mais aucune mission de contrôle n'a été menée par la Direction des Carrières sur les activités des carrières. En outre, une mission de visite officielle est dirigée par la Secrétaire d'État dans les différents sites d'exploitation de carrières.

Au Tchad, où trouve-t-on des carrières et comment sont-elles catégorisées ?

On trouve les carrières dans l'ensemble du pays. Les catégories sont entre autres : les carrières d'emprunt artisanal un peu anarchique, les carrières artisanales pour les travaux publics, les carrières industrielles temporaires et les carrières permanentes industrielles à but commercial et pour les projets publics.

Quels sont les types de matériaux qui y sont extraits et le volume annuel ?

Les différents types de matériaux extraits sont : le sable, le sable argileux, le sable lumineux, la latérite, le remblai, les arènes granitiques, les calcaires, les graviers roulés et les graviers concassés et autre matériaux meubles (natron, gypse...). Le volume au niveau des carrières de N'Djaména et aux alentours jusqu'en juin 2025 est estimé de 364 734 m³, tous matériaux confondus, les graviers sont estimés à 998 491 tonnes.

Aujourd'hui, on dénombre combien de carrières effectivement exploitées ?

Pour les carrières artisanales, à N'Djaména et aux alentours, on dénombre vingt-cinq (25) postes de carrières et quatorze (14) carrières industrielles.

Quelle est l'importance d'une carrière pour le développement socio-économique d'un pays ?

L'importance d'une carrière dans le développement socio-économique n'est plus à démontrer. Une carrière est un levier stratégique du développement socio-économique. Elle crée des emplois, soutient les infrastructures, génère des recettes publiques et améliore les conditions de vie des populations, etc.

Parlez-nous des revenus générés par l'exploitation des carrières pour l'économie nationale ?

Les carrières légalement exploitées génèrent des recettes publiques à travers les redevances d'exploitation versées à l'État, les droits de délivrance et de renouvellement des autorisations, les droits de forages et les taxes d'extractions

et les droits de contrôle et de suivi administratif. Ces recettes alimentent le budget national et soutiennent les dépenses publiques.

Qui peut obtenir un permis de recherche et/ou d'exploitation ? Quelles sont les conditions ?

Les entreprises de constructions, les sociétés commerciales et même les particuliers peuvent obtenir un permis de recherche et/ou d'exploitation. Les conditions sont différentes selon les types d'exploitation. Pour l'exploitation artisanale des carrières d'emprunts artisanales, il faut simplement une demande manuscrite avec le registre précisant les coordonnées géographiques et le plan de situation de l'emprunt donnant la position du village, loin des routes et des sites sacrés. Pour une exploitation permanente des carrières industrielles, il faut une demande manuscrite comportant une identification complète du requérant, un programme de capacités techniques et financières, les substances des carrières pour lesquelles l'autorisation est sollicitée, les coordonnées géographiques du périmètre sollicité, un titre de propriété ou de jouissance, une étude de faisabilité détaillée et une étude d'impact environnemental. La durée de la carrière d'emprunt artisanal est d'un (1) an et ne doit pas dépasser un (1) hectare, et celle de la carrière industrielle est de cinq (5) ans.

Au Tchad, l'exploitation des carrières est-elle artisanale ou industrielle ? Pouvez-vous nous faire la situation des types d'exploitation ?

Au Tchad, l'exploitation des carrières est artisanale et industrielle : les carrières artisanales sont réparties sur l'ensemble du territoire et les carrières industrielles sont réparties à Dandi, Karal, Ngoura, Maigana, Mongo, Abéché, Kyabé, Larmaye et Fianga.

Quelles sont les mesures phares prises pour favoriser une exploitation optimale des carrières au Tchad ?

Les mesures prises visent à faire des carrières un levier stratégique du développement économique et social du Tchad, tout en garantissant une exploitation optimale, sécurisée et respectueuse de l'environnement.

A la veille du salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures, du 21 au 23 janvier 2026 à N'Djaména, quel est votre message à l'endroit des investisseurs et des participants pour les inciter à s'intéresser aux carrières ?

Le Tchad dispose d'un potentiel considérable en matériaux de carrières : sable, gravier, calcaire, marbre, granite, argile, natron, diatomite, gypse, sel gemme, des substances indispensables au développement des infrastructures et à l'industrialisation du pays. Le secteur des carrières au Tchad est ouvert, prometteur et sécurisé. Nous invitons les investisseurs et partenaires à saisir les opportunités qui leur sont offertes et contribuer, avec l'État tchadien, à la transformation durable de nos ressources naturelles.



Regional leader in the energy industry
delivering sustainable added value
to shareholders and partners

PROGRAMME

MARDI 20 JANVIER 2026	
08H00 – 18H00	Accueil, enregistrement et remise des kits des participants
09H00 – 11H00	Cérémonie de plantation d'arbres dans la ville de N'Djaména
18H30- 20H00	Cocktail de bienvenue
MERCREDI 21 JANVIER 2026	
08H00 – 08H45	Petit-déjeuner des Ministres et VIP
08H00 – 09H00	Accueil des participants, inscription, retrait des badges, installation des Invités
09H00 – 10H00 SALLE AUDITORIUM	<p>Cérémonie officielle d'ouverture présidée par le Protocole d'Etat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mot de bienvenue du Maire de N'Djaména • Allocution du Président du Directoire du SEMICA • Mot du Pays invité d'honneur • Mot du Président de la DRC • Discours de Mme la Ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie, Présidente du Haut Comité • Discours d'ouverture du Maréchal MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, Président de la République, Chef de l'Etat • Visite guidée des stands
10H00 – 10H30	Cocktail d'ouverture
	Maître de cérémonie : Mme MARIAM DJIBRINE LAWANE MAHAMAT (Primature du TCHAD)
10H30 – 12H30 Durée: 2h SALLE AUDITORIUM	<p><u>Panel de Haut Niveau</u> : Les industries extractives pour un développement socio-économique durable : quelle stratégie pour les pays africains ?</p> <p>Objectif :</p> <p>Discuter des cadres institutionnels et légaux à mettre en place, en matière d'exploitation et de gestion des ressources minières, des carrières et des hydrocarbures. L'Afrique dispose d'importantes ressources naturelles, qui représentent un potentiel considérable pour son développement économique. Cependant, l'exploitation de ces ressources soulève des défis majeurs, notamment en termes de gouvernance, de répartition équitable des bénéfices, d'impacts environnementaux et de responsabilité sociale.</p>

	<p>Dans un contexte mondial marqué par la transition énergétique et la demande croissante en minerais stratégiques ainsi que par la volatilité des marchés pétroliers et gaziers, les pays africains doivent définir des stratégies pour maximiser les retombées socio-économiques tout en préservant l'environnement et en assurant une gouvernance vertueuse.</p> <p>Communicateur 1 : Ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie du Tchad ;</p> <p>Communicateur 2 : Ministre de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable ;</p> <p>Communicateur 3 : Ministre de l'Eau et de l'Energie ;</p> <p>Communicateur 4 : Ministre de la Jeunesse et des Sports ;</p> <p>Communicateur 5 : Ministre de la Fonction Publique et de la Concertation Sociale ;</p> <p>Communicateur 6 : Ministre de la Transition Energétique et du Développement Durable du Royaume du Maroc.</p> <p>Communicateur 7 : Ministre des Mines, des Carrières et de l'Energie du BURKINA FASO</p> <p>Communicateur 8 : Ministre d'Etat des Hydrocarbure et des Mines d'Algérie.</p> <p>Modérateur : Ouindlassida François OUEDRAOGO, Membre du directoire du SEMICA, ancien Ministre des mines du Burkina Faso</p>
12H30 – 13H30	Déjeuner et réseautage
13H30-15H00 Durée : 1h30mn SALLE AUDITORIUM	<p>Session 1 : Potentialités minières et en hydrocarbures au Tchad</p> <p>Objectif : Présenter la potentialité minière et des hydrocarbures du pays pour stimuler les investisseurs et partenaires à appuyer à la valorisation des ressources du sous-sol tchadien pour le développement économique et social.</p> <p>Communicateur 1 : Historique des Travaux de recherche dans le secteur extractif (Prof Moussa ABDERAMAN) ;</p> <p>Communicateur 2 : Potentialité en ressources minérales du Tchad (SADRACK DOBE, Directeur Général de la Géologie) ;</p> <p>Communicateur 3 : Etat de la Recherche des Hydrocarbure au Tchad (SANIGUERA MELARI, Directeur Général du Pétrole) ;</p> <p>Communicateur 4 : Quels appuis de l'Organisation des Services Géologiques Africains pour les pays africains dans la valorisation des ressources minérales (Dr Rhokaya SAMBA Dien, DG de SGNS, Présidente de l'OSGA/OAGS)</p>

	Modérateur : ADOUM MAHAMAT ADOUM, IG du MPMG
15H00 – 17H00 Durée : 2h SALLE AUDITORIUM	<p><u>Session 2</u> : Cadre juridique et réglementation spécifique pour le développement du secteur extractif</p> <p>Objectif L'objectif de ce panel est d'échanger sur la réglementation relative à la recherche, l'exploitation, la commercialisation et la transformation des mines et des carrières en Afrique. La législation sur les matières premières constitue une pièce essentielle du puzzle dans cette transition sociétale générationnelle. Au cours des échanges, les différents communicateurs vont partager leurs expériences en matière de règlement du secteur minier et autres industrie extractive et établir les points de convergence entre les différents cadres juridique.</p> <p><u>Communicateur 1</u> : Cadre légal et réglementaire du secteur extractif tchadien (MARIAM IKHLASS)</p> <p><u>Communicateur 2</u> : Régime fiscal du Tchad et de l'Afrique dans le secteur extractif (Adrien SOMDA, consultant et expert en Droit fiscal) ;</p> <p><u>Communicateur 3</u> : Transparence et Gouvernance des ressources extractives : leviers pour un développement durable et attraction des investissements au Tchad, (KARIM LOURIMI, Administrateur indépendant ITIE) ;</p> <p><u>Communicateur 4</u> : Le rôle et la Place du Cadastre Minier dans le Dispositif Minier et Pétrolier /NOUMEA WANDJA CLARICE, Directrice du Cadastre Minier, Cameroun.</p> <p><u>Communicateur 5</u> : La mise en œuvre de la Vision Minière Africaine et les normes AMREC-PARC par le CADM (Prof. Olu Gbenga Okunlola, Université Ibadan, Nigerian) ;</p> <p><u>Communicateur 6</u> : Enjeux de la clause de stabilité des contrats et conventions dans le secteur de l'industrie extractive (Me Coulibaly Mamadou, Avocat associé).</p> <p>Modérateur : KARAMBIRY Antoine (Juriste Minier, Consultant)</p>
17H00 – 18H30 Durée: 1h30mn	<p><u>Session 3</u> : Valorisation des ressources minérales et les opportunités en Afrique</p> <p><u>Objectif</u> Cette session vise à explorer et à promouvoir l'exploitation et l'utilisation stratégique des minéraux non traditionnels (ou minéraux du développement) pour soutenir le développement socio-économique. Ces minéraux, souvent négligés au profit des ressources minières (comme l'or, le cuivre ou le diamant),</p>

<p>SALLE AUDITORIUM</p>	<p>peuvent jouer un rôle clé dans la diversification économique, la création d'emplois et le développement local.</p> <p>Communicateur 1 : Etat actuel de l'exploitation minière et pétrolière au Tchad : défis et opportunité pour le Développement durable (HASSANE KARA, Conseiller aux Mines, au Pétrole et à l'Energie à la Primature)</p> <p>Communicateur 2 : Opportunités de diversification économique à travers la valorisation des minéraux de Développement en Afrique (Lancina PAKOUN, Spécialiste Programme ACP-UE pour le développement minier/PNUD) ;</p> <p>Communicateur 3 : Partenariats internationaux et leurs influences sur la valorisation des ressources minières et pétrolières africaines (Expert financier de la BAD /Carine NZEYANG statisticienne économiste à la Banque mondiale-Cameroun/Moustapha Mahamat Ali, économiste à la Banque mondiale) / DOUZOUNET LALLAYE, Consultant économiste) ;</p> <p>Communicateur 4 : Avenir de la valorisation des ressources minières et pétrolières pour le développement de l'Afrique face aux défis géopolitique et économique mondiaux (Sylvain SOME, Consultant Mines et hydrogéologie-Burkina Faso)</p> <p>Communicateur 5 : Modèle de projet intégrateur /Nathalie LUM de CABEF/DJERASSEM Le Bémadjel, Président du CAPS)</p> <p>Communicateur 6 : Modèle de projet intégrateur : Cas du pipeline Tchad-Cameroun-Niger/ GOTRAM NGARALBAYE, DGA COTCO</p> <p>Modérateur : Pr KAGEMBEIGA Nicolas (Ministre - Conseiller Spécial du Pdt du Faso)</p>
<p>18H30 – 19H00</p>	<p>Cocktail de réseautage</p>
<p>JEUDI 22 JANVIER 2026</p>	
<p>08H00 – 08H45</p>	<p>Petit-déjeuner des Ministres et VIP</p>
<p>08H00 - 17H00</p>	<p>Expositions / Visite des stands</p>
<p>08H30 – 10H30</p> <p>Durée : 2h</p>	<p>Session 4 : Echanges avec les acteurs intervenants dans le secteur des industries extractives</p> <p>Objectif : Cette session technique vise à présenter la contribution des sociétés pétrolières et minières à la mise en œuvre des politiques nationales d'exploration, d'exploitation et de valorisation des ressources minières et pétrolières en alignement avec les priorités des pays africains ; aborder les défis réglementaires,</p>

<p>SALLE AMPHITHEATRE 2</p>	<p>financiers et technologiques. Les échanges porteront également sur les opportunités de coopération régionale et continentale entre les sociétés minières, pétrolières et les gouvernements.</p> <p><u>Communicateur 1</u> : Expérience et stratégie d'intervention dans le secteur minier : cas de la SONEMIC (Dr DJIMADOUM NAMBATINGAR de la SONEMIC)</p> <p><u>Communicateur 2</u> : Expérience et stratégie d'intervention dans le secteur pétrolier : cas de TPC (ALLADOUM D. NANDOGONGAR, DG TPC)</p> <p><u>Communicateur 3</u> : Synergie entre les acteurs de développement des projets des secteurs minier, pétrolier (Prof. Théophile NDOUGSA MBARGA, Cameroun)</p> <p><u>Communicateur 4</u> : Expérience et stratégie d'intervention des Sociétés d'Etat : cas du BUMIGEB (Prof. HERMANN ILBOUDO, DG du BUMIGEB du Burkina Faso)</p> <p><u>Communicateur 5</u> : Expérience et stratégie d'intervention des Sociétés d'Etat : cas de la SODEMI (YAO Kouamé Raoul, Directeur de la Recherche et de l'Exploitation minière, représentant le DG de la SODEMI de la Côte d'Ivoire)</p> <p><u>Communicateur 6</u> : Expérience et stratégie d'intervention d'une société minière privée au Tchad : cas du GROUPE GMIA MINERALS du Tchad (Albert Matthew, DG du Groupe GMIA MINERALS)</p> <p><u>Communicateur 7</u> : Quels mécanismes bancaires locaux pour faciliter les investissements dans le secteur des industries extractives ? (Fidèle TOKO, DG de CORIS BANK International Tchad)</p> <p>Modérateur : Dr ALHADJI ELIMI MOUTAYE (TCHAD)</p>
<p>10H30-12H00</p> <p>Durée: 1h30mn</p> <p>SALLE AMPHITHEATRE 2</p>	<p><u>Session 5</u>: Défis de la responsabilité sociétale des entreprises minières, pétrolières et des carrières</p> <p>Objectif</p> <p>Ce panel vise à explorer les enjeux liés à l'impact des activités extractives sur l'environnement et les communautés, tout en proposant des solutions pour renforcer la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Encourager l'adoption de technologies et de méthodes d'exploitation minière et pétrolière durable pour minimiser les impacts écologiques et inciter ces entreprises en intégrant des pratiques sociales, environnementales et économiques responsables dans leurs opérations.</p>

	<p><u>Communicateur 1</u> : Les réglementations environnementales et leurs applications dans les Industries Extractives (Germain SALLA, Fondateur Institut de Matière Première (IMP)/ Forum Africain de Ressources Africain)</p> <p><u>Communicateur 2</u> : Responsabilité sociétale des entreprises dans le secteur extractif: cas du Tchad (Prof Maoundonodji Gilbert du GRAM TC) ;</p> <p><u>Communicateur 3</u> : Exploitation durable et responsable des hydrocarbures: bonnes pratiques environnementales et Sociales (présenter des technologies et méthodes pour réduire l'impact écologique (gestion de torchage) et assurer une cohabitation apaisée avec les communautés riveraines) (Remadji RAMADJIBAYE Nicole d'ENERGS)</p> <p><u>Communicateur 4</u> : Impacts socio-économiques et environnementaux des activités minières et pétrolière / Dr. Christian Felix OUEDRAOGO, Directeur des Affaires Cooperatives de la Société des Mines de Sanbrado (SOMISA. SA)).</p> <p>Modérateur : Basile A. KANON, secrétaire général du ministère de l'eau et des mines du Bénin</p>
12H00 – 13H00	Déjeuner de Réseautage
<p>13H00 – 14H30</p> <p>Durée : 1h30mn</p> <p>SALLE AUDITORIUM</p>	<p><u>Panel 2</u> : Femmes dans les mines (Women in mining)</p> <p><u>Objectif</u> :</p> <p>Ce thème s'inscrit dans une perspective de promotion du genre et développement inclusif. L'objectif du panel est de reconnaître et de promouvoir la contribution des femmes dans le secteur minier africain, les accompagner dans la réalisation des revenus durables grâce à leurs savoir-faire et réduire les inégalités entre les hommes et les femmes dans le secteur minier. Proposer des solutions pour améliorer leurs conditions de travail et leur bien-être.</p> <p><u>Communicateur 1</u> : ACHE NANGASDAI, Directrice Générale des Mines du MPMG du Tchad</p> <p><u>Communicateur 2</u> : Mme Fourera SOTTY MAIGA / Présidente de l'Association des femmes du secteur des industries extractives du Niger (AFSIEN) et Coordinatrice de l'Association Women in Mining of West Africa (IMOWA)</p> <p><u>Communicateur 3</u> : Mme Balbine Pascaline Makani OMGBA /Présidente de l'Association of Women in Mining in Africa (AWIMA) du Cameroun</p> <p><u>Communicateur 4</u> : Madame TAMBOURA Marie-Rose AïDA, Membre fondatrice de l'AFEMIB du Burkina Faso</p>

	<p><u>Communicateur 5</u> : Mme Fanta Mariette SAMBA VOMI / Présidente de l'Association Women in Mining de la République Centrafricaine</p> <p><u>Communicateur 6</u> : Mme AICHA MAHAMAT SALEH IDRIS, Président Directeur Général de la Bijouterie Royal Malaki/Tchad</p> <p>Modérateur : Bangraogo Emile KABORE, Consultant, ancien coordonnateur Mines à l'UEMOA</p>
<p>14H30-16H30</p> <p>Durée : 2h</p> <p>SALLE AUDITORIUM</p>	<p><u>Espace entreprise et pays invités</u></p> <p><u>Moderateur</u> : AHMED GUETT GOBAYE, SG du MPMG</p>
<p>16H30 – 17H30</p>	<p>Elaboration du rapport de synthèse / Rapporteurs Généraux du MPMG / Mme ZONGO, SOME Jean Alphonse</p>
<p>17H30 – 18H00</p> <p>SALLE AUDITORIUM</p>	<p>CEREMONIE DE CLOTURE</p> <p>Lecture du rapport de synthèse</p> <p>Discours de Clôture (Ministre des Mines)</p>
<p>20H00 – 23H00</p>	<p>Diner Gala de clôture et remise des trophées</p>
<p> VENDREDI 23 JANVIER 2026 </p>	
<p>08H00 – 13H00</p>	<p>Expositions/ Visite des stands</p> <p>Visite du site touristique (Rocher des éléphants à Karal de 9h à 15h)</p> <p>Démobilisation générale</p>

330

EXCAVATRICE HYDRAULIQUE



Puissance moteur
Poids en ordre de marche

194 kW (260 hp)
31 400 kg (69 200 lb)

Le moteur Cat® C7.1 respecte les normes antipollution chinoises non routières Stage III, UNECE R96 Stage IIIA et brésiliennes MAR-1, qui sont équivalentes aux normes américaines EPA Tier 3/européennes Stage IIIA.

CAT®

PROGRAMME SESSION TECHNIQUE

MERCREDI 21 JANVIER 2026

12H30 – 13H30	Déjeuner et réseautage
13H30-17H30	Maître cérémonie de la Salle A : Clément MORTORDE, Maitre de cérémonie
<p>13H30 – 15H30</p> <p>Durée : 2h00mn</p> <p>Salle A</p> <p>SALLE DE REUNION 1</p>	<p>Panel 1 : Réglementation des Changes CEMAC & Investissements Extractifs : contraintes perçues, opportunités réelles et trajectoires d'assouplissement</p> <p>Objectif : ce panel abordera le cadre juridique et les principes du Règlement n°02/18 et ses instructions successives (rapatriement, justificatifs, délais) ; les attentes des opérateurs internationaux et les difficultés vécues sur le terrain ; la perception internationale de la Zone CEMAC en matière de convertibilité et de mobilité des capitaux ; les exigences de supervision (BEAC, COBAC) et les enjeux de conformité et les pistes d'évolution ou de clarification possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Traitement sectoriel des industries extractives ; ❖ Simplification du DFX ; ❖ Traitement des comptes en devises ; ❖ Gestion des paiements transfrontaliers ; ❖ Mécanismes de sécurisation des IDE. <p>Communicateur 1 : Ministère des Finances (autorité monétaire)</p> <p>Communicateur 2 : BEAC</p> <p>Communicateur 3 : Dr Paul Koffi Koffi, Commissaire de l'UEMOA chargé du développement de l'entreprise, des mines, de l'énergie et de l'économie numérique</p> <p>Communicateur 4 : DG COMMERCIAL BANK TCHAD (CBT)</p> <p>Communicateur 5 : ECOBANK</p> <p>Communicateur 6 : DG DE LA SHT</p> <p>Communicateur 7 : SERVICE BALOUA GERALDINE /DEEF DU MPMG</p> <p>Modérateur : DG ATTIJARI Bank</p>
<p>15H30 – 17H30</p> <p>Durée : 2h 30mn</p> <p>Salle A</p> <p>SALLE DE REUNION 1</p>	<p>Panel 2 : Chaînes de valeur minière en Afrique Centrale : comment la modernisation du régime des changes peut stimuler l'investissement, la transformation locale et les exportations ?</p> <p>Objectif : Cet atelier analysera Les besoins financiers des projets miniers : import d'engins, LCs, cautions, constructions d'infrastructures, énergie ; les exigences de préfinancement et de garanties par les banques locales ; les contraintes actuelles liées aux flux en devises ; les conditions nécessaires pour attirer des sociétés minières internationales (majors et juniors) ; le rôle de la transformation locale (cimenteries, métallurgie, raffinage) dans l'équilibre des flux de devises ; l'impact du régime de changes sur la compétitivité des exportations.</p>

	<p>Communicateur 1 : Ministère des Finances (autorité monétaire)</p> <p>Communicateur 2 : BEAC/BCAO</p> <p>Communicateur 3 : DG ATTJARI Bank</p> <p>Communicateur 4 : DG Coris Bank International</p> <p>Communicateur 5 : Monsieur YACOUBA DIARRA, Président du Groupement Fonctionnel des Miniers de Côte d'Ivoire (GPMCI)</p> <p>Communicateur 6 : Banque Sahélo Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BISIC)</p> <p>Communicateur 7 : MBOGO SELV NGABO de la CEMAC</p> <p>Modérateur : DJIKOLOUM GUESMBAYE, CEO du Cabinet GUEST Consulting</p>
	Maître cérémonie de la Salle B : RIMTEBAYE NASSINGAR
<p>13H30 – 15H30</p> <p>Durée : 2h</p> <p>Salle B</p> <p>SALLE DE REUNION 2</p>	<p>Session Technique 1 : Création de Valeur Ajouté dans l'Extraction Minière et Opportunités d'Investissement</p> <p>Objectif :</p> <p>Les approches de prise en compte des politiques de contenu local varient d'un pays à un autre. Elles sont parfois retracées dans les textes législatifs et réglementaires obligatoires ou paraissent aussi dans bien d'autres comme des exigences plus souples. Si les industries pétrolières et minières doivent être un support sérieux de développement économique et durable, il faudrait désormais veiller aussi à ce que ces politiques de contenu local favorisent profondément le développement d'autres secteurs économiques (ou de nouveaux secteurs) en misant sur les compétences, les capacités et les infrastructures mises au point par la chaîne de valeur de l'industrie extractive.</p> <p>Cette session a pour but d'analyser les liens et les externalités des politiques de contenu local dans le secteur géo-extractif.</p> <p>Communicateur 1 : Accords de développement communautaire et les demandeurs des titres miniers (Ludovic PIACKA, Expert en énergie et de la transition énergétique de la Société Malatania, France)</p> <p>Communicateur 2 : Gestion des revenus et retombées économiques pour les populations des zones productrices (TAMITAH DJIDINGAR, Président de l'Association des Autorités, Coutumières et Traditionnelles du Tchad (ACTT) Tchad)</p> <p>Communicateur 4 : L'exploitation artisanale comme vecteur de lutte contre la pauvreté et moteur de la stabilité économique décentralisée (ALI ADOUDOU)</p> <p>Communicateur 3 : Expérience de Gestion de Contenu Local dans un pays africain (Jacques TREMBLAY, Ingénieur minier senior, Directeur Général de T&S Solution Mining, Burkina Faso)</p> <p>Communicateur 5 : Partenariat Public-Privé (PPP) pour le Développement des infrastructures dans les zones d'activités minière et pétrolière (DG, SONIDEP/Niger)</p>

	Modérateur : Seydou KEITA du Mali
15H30mn- 17H30mn Durée: 2h Salle B SALLE DE REUNION 2	<p><u>Session technique 2 : Valorisation des minéraux du développement et des minéraux stratégiques ou critiques</u></p> <p><u>Objectif :</u> Cette session vise à explorer et à promouvoir l'exploitation et l'utilisation stratégique des minéraux non traditionnels ou minéraux du développement (Marbre, Natron, gypse, Calcaire, kaolin) pour soutenir le développement socio-économique. Ces minéraux, souvent négligés au profit des ressources minières traditionnelles (comme l'or, le cuivre ou le diamant), peuvent jouer un rôle clé dans la diversification économique, la création d'emplois et le développement local.</p> <p><u>Communicateur 1 :</u> Minéraux stratégiques ou critiques du Tchad (Djedouboum Emmanuel Ambroise, Conseiller aux Mines MPMG)</p> <p><u>Communicateur 2 :</u> Valorisation des marbres, kaolin, gypse et l'industrialisation de l'exploitation du natron au Tchad (IBNI OUMAR DJARMA, DM)</p> <p><u>Communicateur 3 :</u> Organisation des ressources en exploitation artisanale et semi-mécanisée (MAÏMOUNA TRAORE, Manager de Civil structure Africa du Mali)</p> <p><u>Communicateur 4 :</u> Promotion de l'entrepreneuriat et renforcement des compétences locales (Yohoua Dit Djibril YEO, Directeur Exécutif de GPMCI de la Côte d'Ivoire)</p> <p><u>Communicateur 5 :</u> Financement des projets minier et pétrolier (STEPHANE AXEL, DGA Coris Bank du Burkina Faso)</p> <p><u>Communicateur 6 :</u> Garantie de financement des projets minier et pétrolier (NGUETO TIRAINA YAMBAYE, Directeur Général du Fonds Africains de Garantie et de coopération économique (FAGACE)</p> <p>Modérateur : BELEMSOBGO Aristide (DGMG Burkina Faso)</p>
17H45 – 19H00	Cocktail de réseautage
JEUDI 22 JANVIER 2026	
9H00– 12H SALLE AUDITORIUM	<p><u>TABLE RONDE :</u> Echange entre les sociétés extractives et les étudiants</p> <p>Objectif : Il s'agira de favoriser un échange direct entre l'Administration des mines et des hydrocarbures, les sociétés minières et pétrolières et les étudiants. De façon spécifique, il s'agira de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Discuter des problématiques liées à l'insertion des jeunes étudiants et diplômés ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Discuter du contenu des offres de formation en relation avec les besoins des sociétés minières et pétrolières ; - Proposer des mécanismes pour accompagner les étudiants dans la recherche de stage de fin de formation et d'emplois. <p>Modérateurs : Mme KHADIDJA HASSANE ABDOULAYE, Secrétaire d'Etat au Pétrole, aux Mines et à la Géologie du Tchad</p> <p>Excellence Philippe SAWADOGO (ancien ambassadeur du Burkina Faso et Président de l'Association Dialogue sans Frontière) DG de l'Institut Algérien de Pétrole DG de l'Institut Française de Pétrole DG INSPM</p>
12H00 – 13H00	Déjeuner de Réseautage
13H00- 15H00 Durée : 2h Salle A SALLE DE REUNION 1	<p><u>SESSION technique 4 : Optimisation des Ressources Pétrolières</u></p> <p>Objectif : Cette session vise à renforcer la compréhension des enjeux actuels du secteur pétrolier tchadien et à identifier les leviers d'amélioration de sa performance opérationnelle et économique. Elle cherchera à dégager des orientations permettant d'optimiser l'exploitation des ressources, de moderniser les pratiques industrielles, de soutenir la transition énergétique et de consolider la souveraineté énergétique du pays. Cet espace de concertation permettra également de dégager des pistes d'innovation et de coopération susceptibles d'accroître durablement la valeur ajoutée nationale.</p> <p>Communicateur 1 : Développement des champs marginaux et valorisation des petites découvertes (ERIC JOSSERON, DG Petrochad Limited à PERENCO)</p> <p>Communicateur 2 : Optimisation de la production dans un contexte de déclin des champs matures (ALLADOUM DESIRE NADOGNGAR, DG TPC)</p> <p>Communicateur 3 : Intelligence artificielle dans la gestion des opérations pétrolières (Dr. OMNIA Nour, membre du Conseil d'Administration de la Société Géo Jade)</p> <p>Communicateur 4 : Rôle des compagnies pétrolières dans la transition énergétique (CNPC)</p> <p>Communicateur 5 : Les enjeux du crédit-carbone/ (Daniel Driscoll, Expert du secteur extractif, ancien VP legal de Endeavour mining et ancien CEO de Lilium Mining)</p> <p>Communicateur 6 : Pétrole du Tchad : sortir de la rente fragile par la technologie, la gouvernance et la sécurisation des flux (Dr Ramin Hariri de la Société Oxyneil)</p> <p>Modérateur : YOBOUSSOUM NODJITLOUM du MEE</p>

15H00- 17H00

Durée : 2h

Salle A

SALLE DE REUNION

1

SESSION technique 5 : Indépendance énergétique du Tchad

Objectif : Cette session a pour objectif d'examiner les leviers stratégiques permettant au Tchad de renforcer durablement son indépendance énergétique, à travers une valorisation intégrée et optimale de ses ressources en gaz naturel et en Gaz du Pétrole Liquéfié (GPL). Longtemps considérés comme des sous-produits de l'exploitation pétrolière, ces ressources s'affirment désormais comme des vecteurs majeurs de souveraineté énergétique, de diversification du mix énergétique national et de création de valeur ajoutée locale.

Elle vise, à cet égard, à analyser les orientations nationales en matière de valorisation du gaz et du GPL, le rôle des acteurs institutionnels et industriels dans le développement des infrastructures de transformation et de distribution, ainsi que les enjeux liés à l'organisation, à la régulation et à la sécurisation du marché. Une attention particulière sera accordée aux usages domestiques, industriels et électriques, ainsi qu'à la réduction progressive de la dépendance aux importations énergétiques.

Enfin, la session permettra de tirer les enseignements des expériences africaines en matière de projets gaziers et de projets GPL/GNL, tout en mettant en exergue l'importance de la coopération régionale et du renforcement des cadres institutionnels et réglementaires, notamment à travers les associations de régulateurs, afin de poser les bases d'une vision stratégique partagée au service de la transition énergétique et du développement durable du Tchad.

Communicateur 1 : Stratégie de valorisation de gaz (AL HAFIZ ABDOULAYE AFFADINE, DGPA du MPMG)

Communicateur 2 : Rôle structurant de la Société de Raffinage de Ndjamenà dans la chaîne de valeur énergétique nationale (MAHAMAT GUILLET HEMCHI, DGA SRN)

Communicateur 3 : Marché de l'aval pétrolier du Tchad : enjeux d'approvisionnement, de distribution, de régulation et perspectives d'évolution (HASSAN ADOUM YOUNOUMI DG ARSAT)

Communicateur 4 : Projets de GPL/GNL en Afrique : état des lieux et perspectives (ADRIEN BROCHE, Directeur stratégie, Planing et Développement du groupe PERENCO)

Communication 5 : Pourquoi l'association des régulateurs en Afrique ? (ENGR GBENGA KOMOLAFE African Regulation Association)

Communicateur 6 : Modèle de stratégie de valorisation des gaz : cas des pays africains (Dr Achille Ngwanza, spécialiste du secteur extractif et arbitre à la CCI)

Communicateur 7 : Le mix énergétique, une option de l'indépendance énergétique : cas de l'Algérie (Président et Vice-Président SONATRACH)

Modérateur : MOHAMED BAILOR STEVENS, Facilité Africaine de Soutien Juridique (ALSF/AFDB), Sierra Leone

<p>9H00-11H00</p> <p>Durée: 2H</p> <p>Salle B</p> <p>SALLE DE REUNION 2</p>	<p><u>Session Technique 3 : Offre de compétence dans le secteur de l'industrie extractive</u></p> <p>Objectif : Cette session est consacrée à l'analyse de l'adéquation entre les formations dispensées et les besoins des industries extractives dans le but de favoriser une meilleure adéquation entre les besoins et les offres de formation et de réduire les coûts liés à l'importation de compétences. Elle vise à proposer un mécanisme qui permettra au gouvernement du Tchad de disposer des compétences recherchées par les industries extractives.</p> <p><u>Communicateur 1 :</u> Formation professionnelle et développement durable dans les industries extractives au Tchad ((Prof DOUMNANG Jean Claude)</p> <p><u>Communicateurs 2 :</u> Création des écoles des Mines et du Pétrole et intégration des centres des formations dans la chaîne des valeurs des industries extractives (Mme AFROUN Née RAOUDRAOUA Asma, Chef de Département Prospective, SONATRACH, Algérie) / Prof Marie Joseph NTAMAK NIDA, Coordinatrice de PETROMINES (Centre d'étude et de recherche en science pétrolière et Minière), Doyenne de la Faculté des sciences à l'Université de Douala/Cameroun</p> <p><u>Communicateur 3 :</u> Rôle des partenariats entre industries extractives et Centre de formations dans le transfert de technologie et de compétence (Dr. AL HADJI HISSEIN ISSAKHA, DG de l'INSPM)</p> <p>Modérateur : Dr ABDELHAMID ISSA HASSAN (INSPM) /Prof Marie Joseph NTAMAK NIDA, Coordinatrice de PETROMINES (Centre d'étude et de recherche en science pétrolière et Minière), Doyenne de la Faculté des sciences à l'Université de Douala/Cameroun)</p>
<p>17H30 – 18H00</p> <p>SALLE AUDITORIUM</p>	<p>CEREMONIE DE CLOTURE Lecture du rapport de synthèse (Motion de remerciement, recommandations) Discours de Clôture (Ministre des Mines)</p>
<p>20H00 – 23H00</p>	<p>Dîner Gala de clôture et Remise des trophées</p>
<p>VENDREDI 23 JANVIER 2026</p>	
<p>08H00 – 13H00</p>	<p>Expositions / Visite des stands Visite du site touristique Démobilisation générale</p>

CIMAF, VOTRE PARTENAIRE IDÉAL !

Une large gamme de produits
pour tous vos travaux



www.cimaf.com

Fabriquées au Tchad selon les standards
internationaux et disponibles sur tout le territoire

ENGAGÉS POUR
L'AVENIR



TROMBINOSCOPE

Une organisation efficace et efficiente

Par arrêté n°049 du 24 novembre 2025, la Ministre en charge du Pétrole a mis en place un Comité technique chargé de coorganiser, avec le Cabinet SEMICA, le Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures « SEMICA TCHAD 2026 ». Présidé par le Secrétaire Général du Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie, ce comité est placé sous la supervision d'un Haut Comité. Nous vous proposons un trombinoscope du Comité technique et du Haut Comité.

Haut Comité



Mme **NDOLENDJI ALIXE NAIMBAYE** (Ministre)
Présidente



Mme **KHADIDJA HASSANE ABDOULAYE** (Secrétaire
d'État) Vice-présidente



Mme **HAOUA OUMAR
ABDALLAH** (Conseillère aux
Mines/Présidence de la République)
Rapporteuse générale



HASSAN KARA (Conseiller
aux Mines/Primature)
Rapporteur adjoint

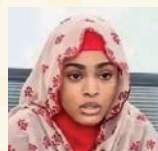
Comité technique



AHMED GUETT GOBAYE
(SG/MPMG) Président



Gal. **ABDELKERIM
C. MAHAMAT**
(DG SONEMIC)
1^{er} Vice-président



Mme **DJALILA ABDOURAHIM**
(DG SHT)
2^{ème} Vice-président



ALLADOUM NANDOGONAR
(DG TPC)
3^{ème} Vice-président



SADRACK DOBE (DG de
la Géologie et du Cadastre
Minier)
Rapporteur Général



SANIGUERA MELARI (DG
du Pétrole)
Rapporteur Général 1^{er} adjoint



HASSAN ADOUM YOUNOUSMI
(DG ARSAT)
Rapporteur Général 2^{ème} adjoint



MAHAMAT G. HEMCHI
(DGA SRN)
Rapporteur Général 3^{ème} adjoint

MESSAGE

« Le Tchad offre d'excellentes opportunités aux investisseurs internationaux »

Présente au Tchad depuis deux décennies, la China National Petroleum Corporation International Chad (CNPCIC) travaille dans le domaine de l'exploration, l'exploitation et le raffinage du pétrole. Elle est devenue un partenaire privilégié du développement socioéconomique du Tchad. Son Directeur Général M. Liu Henian énumère quelques-unes de ses réalisations au Tchad.



M. LIU HENIAN
Directeur général de la CNPCIC

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

La CNPCIC est une entreprise énergétique internationale ayant œuvré en profondeur au Tchad depuis plus de 20 ans. Depuis son entrée sur le marché tchadien en 2003, elle a pleinement mis à profit les atouts de la CNPCIC en termes de technologie, de gestion et de capitaux, aidé le Tchad à construire une chaîne industrielle pétrolière complète allant de l'exploration et la production à la raffinerie et la commercialisation, et contribué à la réalisation de l'indépendance énergétique du pays. Ces dernières années, elle est devenue le premier producteur pétrolier du Tchad, ainsi qu'un contributeur majeur aux recettes fiscales de l'État. Parallèlement, la CNPCIC applique rigoureusement le concept de coopération sino-africaine, basé sur « la sincérité, le réalisme, l'amitié et la bonne foi ». Elle accélère constamment son processus de localisation, lance activement des actions de bienfaisance ; elle accorde une grande importance au développement écologique et vert ; elle favorise les échanges culturels entre la Chine et le Tchad, et continue de procurer des retombées positives, à la société et au peuple tchadien.

Quelles sont les principales activités et les réalisations de la CNPCIC au Tchad ?

Les principales activités de la CNPCIC au Tchad couvrent l'exploration et l'exploitation pétrolières et gazières, l'exécution des opérations de production, la construction de surface, le transport par pipelines, la raffinerie et la pétrochimie, ainsi que le commerce de vente. Ce qui contribue de manière remarquable au développement socioéconomique du pays. En ce qui concerne la production et la contribution fiscale, la production annuelle de brut représente actuellement environ 70% de la production totale du Tchad. La CNPCIC se classe depuis plusieurs années consécutives au premier rang des entreprises étrangères implantées au Tchad, en termes de montant des impôts payés, et s'est ainsi établie comme un contributeur majeur aux recettes fiscales de l'État.

Sur le plan de la localisation des talents, la CNPCIC a créé plus de 6.000 postes d'emploi pour les Tchadiens. Elle a sélectionné et envoyé au total 186 employés locaux et de la SHT en Chine pour suivre des formations professionnelles et techniques pétrolières, et a financé les études d'ingénierie

pétrolière de 43 jeunes talents tchadiens dans des universités spécialisées chinoises. Par ailleurs, l'entreprise a reçu le certificat de « Gestion d'Excellence Entreprise », décerné par l'Inspection du Travail de N'Djamena. Dans le domaine du développement vert, la CNPCIC a mis en œuvre une gestion en boucle fermée des déchets sur les sites des champs pétroliers, réalisé l'élimination dynamique des déchets comme la terre contaminée par le pétrole, et assuré une gestion verte tout au long du cycle des boues de forage. Ces efforts lui ont valu le certificat de Contribution Exceptionnelle à la Protection de l'Environnement, décerné par le Ministère tchadien de l'Environnement.

En matière d'actions de bienfaisance sociale, la CNPCIC a vigoureusement mené des projets d'intérêt public tels que le Programme de Communautés en Eau Potable, le Programme Solaire, le Programme d'Éclairage Public, le financement des études scolaires et la construction de routes. Elle a foré au total 162 puits, résolvant le problème d'accès à l'eau potable pour environ 40 000 habitants de 47 villages environnants.

Pourquoi avez-vous décidé de sponsoriser le SEMICA TCHAD 2026 ? Quelle est son importance ?

Le SEMICA TCHAD constitue une plateforme majeure pour mettre en valeur le potentiel des industries minière et pétrolière tchadiennes, ainsi que pour promouvoir les échanges et les coopérations internationales. En tant qu'entreprise énergétique implantée au Tchad depuis longtemps, la CNPCIC peut, par le biais du parrainage de cette exposition, soutenir le dialogue sectoriel et le partage d'expériences, continuer de promouvoir l'exploitation responsable et durable des ressources, et simultanément présenter à la communauté internationale les excellentes perspectives de développement du Tchad.

Quelles sont les activités que vous allez réaliser pendant le SEMICA TCHAD ?

Pendant la durée de l'exposition, la CNPCIC participera activement aux forums thématiques et aux activités d'échange. Elle présentera de manière systématique ses réalisations pratiques dans les domaines de l'exploration des ressources, de l'exploitation pétrolière et gazière, des technologies de processus, de la contribution fiscale, du développement localisé, des actions de bienfaisance sociale, ainsi que du développement vert et de la protection de l'environnement. Par ailleurs, l'entreprise tiendra des échanges approfondis avec les ministères du gouvernement tchadien, les organisations et institutions internationales, les partenaires du secteur énergétique et les investisseurs internationaux, afin d'explorer davantage les possibilités de coopération.

Selon vous, quelles sont les perspectives pour l'avenir du secteur minier et pétrolier au Tchad ?

En novembre 2025, le gouvernement tchadien a organisé avec succès le Forum de haut niveau sur le Plan national de développement « Connexion Tchad 2030 ». La CNPCIC a également dépêché une délégation de haut niveau pour parti-

ciper à cet événement et a tiré d'importants bénéfices de cette participation. Le Tchad se trouve actuellement à une phase clé de transition, passant d'un modèle centré sur l'exploitation des ressources, à un développement durable. La publication du Plan « Tchad Connexion 2030 » a tracé la voie à suivre pour l'avenir des industries minière et pétrolière du pays. Dans la suite des événements, la CNPCIC participera activement à la mise en œuvre de ce plan, et contribuera à approfondir sans relâche la coopération énergétique sino-tchadienne. Nous sommes convaincus que, tant que le climat des affaires au Tchad s'améliorera de manière effective, que la gouvernance normative sera constamment renforcée, et que l'efficacité gouvernementale continuera de s'accroître, les industries minière et pétrolière tchadiennes sauront réaliser un développement sain et durable. Elles dégageront alors une valeur économique inépuisable, appuyant ainsi vigoureusement le développement socio-économique du Tchad et l'amélioration du bien-être de sa population.

Quelles opportunités voyez-vous pour les entreprises qui souhaitent investir dans ce secteur ?

Le Tchad offre d'excellentes opportunités aux investisseurs internationaux qui accordent de l'importance au développement à long terme et à la responsabilité sociale. À l'avenir, des perspectives de développement vastes et propices à une coopération gagnant-gagnant subsisteront dans des domaines tels que la production pétrolière, les services techniques, le développement vert et bas-carbone, ainsi que le développement localisé. En réalisant leur propre développement, les investisseurs internationaux peuvent également participer activement à la construction des communautés locales et parvenir à un développement coordonné entre les bénéfices économiques et le développement social.

Votre mot de fin à l'endroit des participants au SEMICA TCHAD 2026 ?

« La connaissance abolit la distance, et même dix mille lieues nous font des voisins ». L'amitié sino-tchadienne transcende le temps, les montagnes et les mers. La coopération entre la Chine et le Tchad, axée sur la construction conjointe de rêves et la progression solidaire, va de l'avant. En tant que partenaire énergétique de longue date du Tchad, la CNPCIC continuera de s'en tenir au concept de coopération fondé sur l'ouverture, l'inclusivité et le bénéfice mutuel. Elle poursuivra la marche, main dans la main, avec le gouvernement tchadien et les partenaires de tous les secteurs ; elle tirera pleinement profit de la plateforme d'échange et de coopération majeure qu'est le SEMICA TCHAD, et œuvrera conjointement à promouvoir un développement de haute qualité et durable des industries minière et énergétique du Tchad. Nous contribuerons activement à renforcer l'entente entre nos deux peuples, nous nous dévouerons nous-mêmes davantage au bien-être de la population tchadienne, et nous écrirons ensemble un nouveau chapitre brillant de l'amitié et de la coopération sino-tchadienne ! Enfin, nous présentons nos sincères vœux pour le plein succès du SEMICA TCHAD 2026.

MESSAGE

« Le Tchad offre un potentiel minier et pétrolier considérable »

Le Groupement GEMIA MINERALS travaille depuis 2010 au Tchad dans le secteur minier. Son Président du Conseil d'Administration, M. Ousman Oume Dindima, se réjouit de la tenue su SEMICA 2026.



Ousman-Kessou OUME DINDIMA
PCA DE GMIA

Pouvez-vous nous présenter le Groupe GMIA ?

Constitué selon les lois du Tchad et autorisé à fonctionner le 20 septembre 2010, le GROUPEMENT GMIA MINERALS/SONADEM (Société Internationale de Développement Minier) et ses partenaires MIREDEX et SOGEM, est une société des droits sud-africains, tchadiens et Canadiens. Il est non seulement spécialisé dans les recherches géologiques et minières et l'exploitation minière, mais aussi dans les études et réalisations des bâtiments et travaux publics. Le Groupement travaille en partenariat avec l'Office du Génie Militaire et de la Production (OGEMIP).

Le Président du Conseil d'Administration est Monsieur Ousman Oume Dindima. Le Directeur général est Monsieur Albert Matthews.

Quelles sont les activités (ou réalisations) du Groupe GMIA au Tchad ?

Pour le moment, le Groupe GMIA MINERALS s'est engagé dans les travaux d'exploration dans les activités ci-dessous citées :

- Exploration minière dans la zone du Batha ;

- Exploration minière dans la zone d'Abissoun (pierres précieuses) ;
- Exploration minière à Miski ;
- Exploration du natron, du sel et du phosphate dans le Borkou.

Parallèlement à ces activités, le GROUPE GMIA MINERALS a construit un mini-laboratoire d'analyses à Farcha, dans le 1^{er} arrondissement de la ville de N'Djaména.

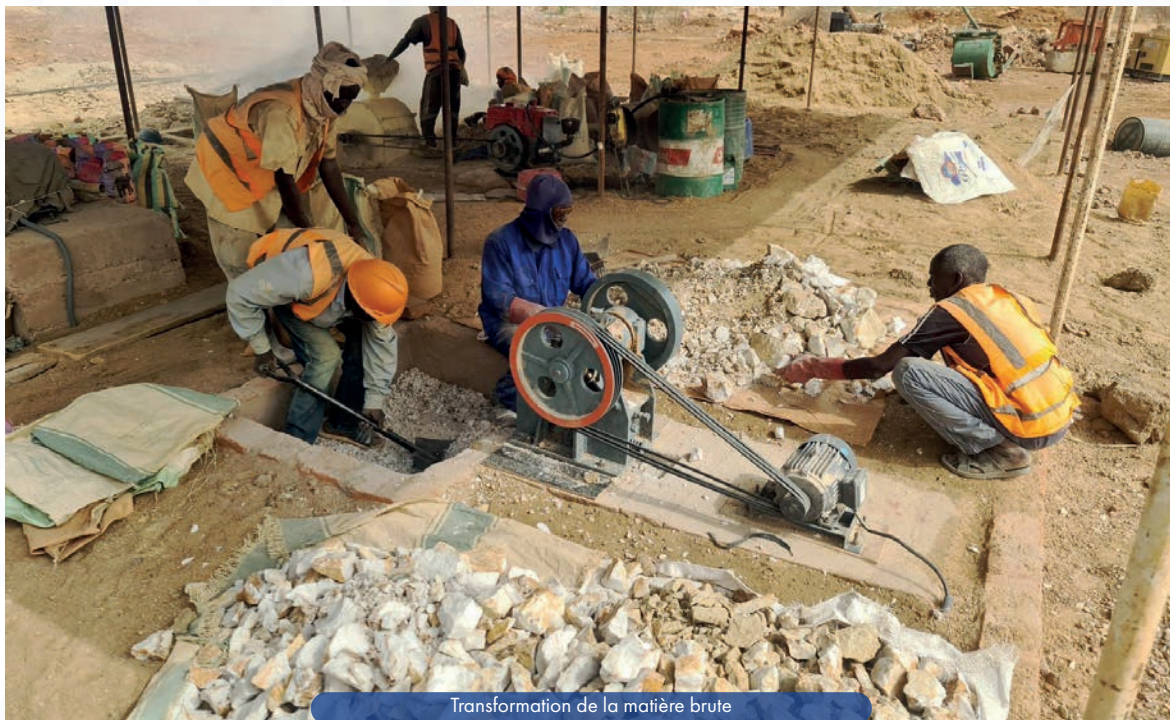
Dans le domaine des infrastructures, le GROUPE GMIA a effectué des travaux relatifs à la construction et à l'aménagement des routes dans la partie Nord du Tchad, notamment les travaux d'entretien d'urgence de la route en terre FAYA-MISKI et les travaux d'aménagement et d'entretien de la route en terre Faya-Yebibou (section Zouarke-Bardai). Il a été attribué au Groupe les travaux de bitumage sur l'une des avenues principales de la capitale N'Djaména, notamment l'avenue Félix Malloum jusqu'au marché au bétail. Le Groupe est en train de construire un hôpital provincial dans la ville de Massakory. D'autres travaux d'infrastructures sont sur le point d'être lancés par le Groupe.

Le Groupement GMIA MINERALS/SONADEM est aussi engagé dans le développement socio-économique des communautés locales dans lesquelles il opère. Voici quelques-uns des projets que le Groupe a réalisés sur ses fonds propres :

- en matière d'adduction d'eau potable, nous avons réalisé des adductions d'eau potable et des forages d'eau avec château de 10 000m³ et des pompes submersibles de haute qualité dans différentes zones, notamment à Yebbi-Bou (chef-lieu du Département d'Emi-Koussi), Wadi Marou (sous-préfecture), Wadi-Dor (sous-préfecture), Wadi-Michou (sous-préfecture), OPS Michou, Michou village, Awa-Miski, village Loré-Arkenia. Nous avons aussi réalisé quatre forages d'eau équipés de château d'eau dans le département de Yao, à Tchaga et à Fadje, pour fournir de l'eau potable aux populations locales ;

- Dans le secteur de l'éducation, nous avons construit, réhabilité et équipé des écoles dans la zone d'Ati Ardep et Tchaga pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves ; nous avons pris en charge des enseignants exerçant dans toute la zone pour améliorer l'accès à l'éducation à Ati, Ardep et Tchaga ;

- En santé, nous avons accordé des soins médicaux aux populations par le biais du Centre de santé du Groupe



Transformation de la matière brute

GMIA MINERALS/SONADEM à Tchaga ; nous avons aussi un centre de santé en construction à Tchaga et à Miski pour améliorer l'accès aux soins de santé ;

- Nous avons lancé un grand projet agricole de 200 ha pour la population locale dans le département de Yao afin d'améliorer la sécurité alimentaire ; nous avons acquis deux tracteurs qui ont été mis à la disposition de la population locale ;

- Nous avons offert aux responsables traditionnels de Miski, et dans les Départements de Yao et Modogo, des moyens roulants pour faciliter leur déplacement et, enfin,

- Nous avons aménagé des pistes rurales en terre battue dans le Borkou et le Tibesti afin d'améliorer la connectivité et faciliter l'accès aux services de base, ainsi que dans le Batha.

Pourquoi avez-vous décidé de sponsoriser le SEMICA 2026 ? Quelle est son importance ?

Le GROUPE GMIA a décidé de sponsoriser le Salon international des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures « SEMICA TCHAD 2026 » pour plusieurs raisons. Nous sponsorisons le Salon pour montrer notre engagement envers l'industrie minière, renforcer notre visibilité et contribuer au développement de ce secteur au Tchad et en Afrique. Nous croyons que l'industrie minière est essentielle pour le développement économique et social de notre pays, et de notre continent. L'importance de ce Salon est multiple : il rassemble les acteurs de l'industrie qui vont discuter des opportunités et défis ; il présente les dernières innovations et renforce les liens entre entreprises et institutions gouvernementales pour promouvoir le développement économique et social du Tchad et de

l'Afrique. C'est pour toutes ces raisons que nous sommes fiers de soutenir cet événement et nous sommes convaincus qu'il sera un succès.

Quelles sont les activités que vous comptez mener pendant le SEMICA 2026 ?

Voici quelques-unes des activités que nous entendons mener pendant le SEMICA 2026 :

- Panels de haut niveau : discussions stratégiques sur les politiques et les défis du secteur ;

- Exposition internationale : présentation des dernières innovations en matière d'exploitation minière par les experts du Groupe GMIA et ses partenaires ;

- Rencontres B2B (Business to Business) : sessions dédiées au réseautage et à la conclusion de partenariats.

Quel est votre message à l'endroit des participants et investisseurs attendus au SEMICA 2026 ?

Nous sommes ravis de discuter avec les participants et les investisseurs des opportunités d'affaires dans le secteur extractif tchadien. Le Tchad est riche en ressources naturelles et offre un potentiel minier et pétrolier considérable. Nous sommes convaincus que cet événement permettra de renforcer les liens entre les acteurs du secteur et de promouvoir le développement durable de l'industrie extractive. Nous sommes ouverts à des partenariats et à des collaborations pour développer des projets bénéfiques pour notre pays et nos communautés.

MESSAGE

« Le SEMICA 2026 est une opportunité unique de dialogue »

A travers l'ARSAT, l'État tchadien garantit un cadre réglementaire clair, transparent et conforme aux standards internationaux pour le développement du secteur pétrolier aval, clarifie Monsieur Hassan Adoum Younousmi, DG de l'ARSAT.



Quelles sont les missions de l'ARSAT ?

L'Autorité de Régulation du Secteur Pétrolier Aval du Tchad (ARSAT) a pour mission fondamentale d'assurer la régulation, le contrôle, la surveillance et le suivi des activités du secteur pétrolier aval, dans le respect des normes techniques, environnementales, économiques et sécuritaires en vigueur. A ce titre, l'ARSAT encadre l'ensemble des activités liées à l'importation, l'exportation, le raffinage, la transformation, la biochimie, le stockage, l'enfûtage, le transport, la distribution et la commercialisation des produits pétroliers, de leurs dérivés ainsi que

du gaz sur toute l'étendue du territoire national. Elle veille également au respect du principe d'égalité de traitement des usagers, à la promotion d'une concurrence loyale et saine entre les opérateurs, à la protection des consommateurs, à la sécurité des installations et des opérations, à la disponibilité permanente des produits pétroliers. Il convient de rappeler au passage que la réforme opérée au sein de l'Autorité de Régulation du secteur pétrolier aval du Tchad (ARSAT) introduit des innovations structurantes visant à moderniser et assainir durablement le secteur. L'innovation centrale de la réforme réside dans l'abandon du régime d'agréments au profit du

régime de licences. Déjà adopté par la quasi-totalité des pays producteurs, ce régime permet un meilleur assainissement du secteur, une régulation plus rigoureuse des activités et la génération de ressources financières substantielles au profit du Trésor public.

Contrairement au régime d'agrément, la licence est désormais délivrée exclusivement à des personnes morales, excluant les personnes physiques. Cette mesure renforce la crédibilité, la responsabilité juridique et la traçabilité des opérateurs intervenant dans le secteur pétrolier aval. Elle innove également par l'extension du champ de compétence de l'ARSAT au gaz, aux lubrifiants (huiles moteurs) et au polypropylène, comblant ainsi un vide juridique antérieur et assurant une régulation cohérente de ces produits stratégiques.

A travers ces innovations, la réforme de l'ARSAT consolide un cadre réglementaire moderne, transparent et aligné sur les standards internationaux, tout en contribuant à la mobilisation des recettes publiques et à la sécurisation du secteur pétrolier aval. L'ARSAT a mis en place un numéro vert, le « 3030 », afin de permettre aux usagers et aux opérateurs de signaler les cas de fraude et de contrebande.

Comment est-elle organisée et comment fonctionne-t-elle ?

L'ARSAT est un Etablissement Public Administratif, placé sous la tutelle du Ministère en charge du Pétrole, jouissant d'une autonomie de gestion dans l'exercice de ses missions. Son organisation repose sur un organe délibérant, le Conseil de régulation, qui assure l'orientation stratégique, l'approbation des plans d'actions, des programmes annuels d'activités, des rapports d'activités et des états financiers, présentés par le Commissaire aux Comptes. Elle dispose également d'une Direction générale, ayant sous sa responsabilité trois (3) Départements et deux (2) commissions notamment : le Comité Consultatif pour les Prix et Redevances des Produits Pétroliers et Dérivés (CCPRPD) ; et le Comité Permanent d'Etudes et de Délivrance des Licences et des Autorisations de Construction (CPEDLAC).

Son fonctionnement est régi par les principes de transparence, d'objectivité, de neutralité, de non-discrimination et de redevabilité, conformément à la législation nationale

Quelles sont les principales activités menées par l'ARSAT et ses réalisations sur le terrain ?

Les principales activités de l'ARSAT couvrent l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du secteur pétrolier aval, notamment :

- la délivrance des licences et autorisations (raffinage, stockage, transport, distribution, commercialisation, gaz) ;
- l'instruction et l'octroi de permis de construire pour les raffineries, dépôts, stations-service et centres d'enfûtage de gaz ;
- le contrôle des installations pétrolières et des opérations sur le terrain ;
- l'élaboration et l'application des normes, spécifications techniques et standards internationaux ;

- le contrôle de la qualité des produits pétroliers et du gaz commercialisés sur le marché national ;
- la lutte contre la contrebande et les pratiques illicites ;
- la gestion des réclamations des consommateurs ;
- la sanction des opérateurs défaillants, conformément aux textes en vigueur.

Sur le terrain, l'ARSAT a contribué au renforcement de la sécurité des infrastructures pétrolières, à l'amélioration de la qualité des produits mis à la consommation, à la structuration et à l'assainissement du marché de la distribution, et à sécuriser l'approvisionnement national en produits pétroliers et en gaz.

Pour quelle raison votre structure a-t-elle décidé de soutenir le SEMICA 2026 ?

Le SEMICA 2026 constitue une plateforme stratégique de visibilité, de dialogue et de promotion des ressources naturelles du Tchad. L'ARSAT soutient cette initiative parce qu'elle s'inscrit dans la vision gouvernementale de valorisation des secteurs minier et énergétique. Cette initiative permet de présenter le cadre réglementaire, institutionnel et sécuritaire du secteur pétrolier aval, de favoriser les échanges avec les investisseurs, les opérateurs et les partenaires techniques, et enfin de contribuer à renforcer la confiance des acteurs nationaux et internationaux. Le SEMICA est ainsi un levier majeur pour promouvoir un environnement d'investissement attractif, transparent et sécurisé.

Quelles sont les activités que l'ARSAT va mener durant le Salon ?

Durant le SEMICA TCHAD 2026, l'ARSAT prévoit notamment : la présentation de ses missions, de son cadre réglementaire et de ses procédures ; l'animation de panels techniques sur la régulation du secteur pétrolier aval ; des rencontres B2B et institutionnelles avec les investisseurs et opérateurs ; la vulgarisation des normes et standards applicables ; la promotion des opportunités d'investissement dans le secteur aval et la diffusion de supports d'information et de sensibilisation à l'endroit du public et des professionnels.

En tant que Directeur Général, quel est le message que vous pouvez adresser aux participants et investisseurs intéressés par le secteur des mines et des hydrocarbures ?

Le Tchad dispose d'un potentiel énergétique et minier important, soutenu par une volonté politique affirmée de promouvoir un secteur structuré, sécurisé et compétitif. A travers l'ARSAT, l'État tchadien garantit un cadre réglementaire clair, transparent et conforme aux standards internationaux pour le développement du secteur pétrolier aval. Le SEMICA 2026 est une opportunité unique de dialogue, de partenariat et d'investissement durable. Nous invitons les investisseurs, les opérateurs et les partenaires à s'engager aux côtés du Tchad pour bâtir un secteur des hydrocarbures moderne, responsable et créateur de valeur pour tous.

MESSAGE

« Depuis octobre 2003, 1091 enlèvements ont été effectués en toute sécurité au 8 janvier 2026 ».

Principal acteur dans l'exploitation du pétrole tchadien, COTCO trouve dans la tenue du SEMICA une opportunité unique de nouer des partenariats stratégiques dans le domaine pétrolier au Tchad. Explications de SIMO NJONOU Jean-Paul, Directeur Général de COTCO.

Pouvez-vous nous présenter la COTCO et ses principales missions ?

La Cameroon Oil Transportation Company (COTCO) est une Société Anonyme de droit camerounais, créée le 19 août 1997. Son capital est détenu majoritairement par le Tchad. COTCO a pour mission principale le transport, à travers le pipeline Tchad-Cameroun, en toute sécurité, vers les marchés internationaux, du pétrole brut produit à partir des champs pétrolifères tchadiens.

Le pipeline Tchad-Cameroun, c'est 1081 km de longueur dont 904 km en terre camerounaise, qui traverse 5 de ses régions (le Nord, l'Adamaoua, l'Est, le Centre et le Sud), trois stations de pompage dont 2 en territoire camerounais, une station de réduction de pression et un terminal flottant de stockage et de déchargement (Komé-Kribi 1), des systèmes de télécommunications et des équipements accessoires.

Quelles sont les activités menées par la COTCO depuis sa création ?

COTCO a pour activités la construction, l'exploitation et la maintenance du Système de Transport Camerounais, qui forme avec le Système de Transport Tchadien un système intégré de transport par pipeline des hydrocarbures dans le cadre du Projet d'Exportation Tchadien (Projet Pipeline Tchad-Cameroun). Depuis l'entrée en phase d'exploitation en octobre 2003, COTCO assure les opérations de transport du pétrole brut, l'inspection et la maintenance des installations et équipements. Environ quatre enlèvements de pétrole brut sont effectués chaque mois sur le Terminal Maritime (chaque enlèvement représentant environ 950 000 barils). Depuis octobre 2003, 1091 enlèvements ont été effectués en toute sécurité au 8 janvier 2026. Un capital humain qualifié et un portefeuille important de clients et partenaires fiables participent au succès de l'exploitation de cette infrastructure.

Pour vous, quelle est l'importance du SEMICA TCHAD 2026 ? Pourquoi avez-vous décidé de le sponsoriser ?

Le SEMICA TCHAD étant une plateforme de promotion et de développement des investissements dans les industries extractives, notamment dans le secteur des hydrocarbures. COTCO, en tant qu'acteur clé du transport du pétrole brut tchadien, soutient de manière significative la valorisation durable du pétrole tchadien et partage par conséquent les objectifs du SEMICA. Le SEMICA est aussi une opportunité pour COTCO de développer des partenariats stratégiques et d'identifier les



compétences et l'expertise nécessaires pour l'atteinte de ses objectifs.

Quelles sont les activités que vous allez réaliser pendant le SEMICA TCHAD ?

A travers son stand d'exposition, COTCO envisage de communiquer sur ses activités d'exploitation et de maintenance du pipeline Tchad-Cameroun et réaffirmer sa volonté d'être un partenaire stratégique et responsable non seulement pour les investisseurs, mais aussi pour les Etats du Cameroun et du Tchad plus prospères, résilients et tournés vers l'avenir.

Votre mot de fin à l'endroit des participants et investisseurs attendus au SEMICA TCHAD 2026 ?

COTCO s'engage à poursuivre les activités d'exploitation du pipeline Tchad-Cameroun de manière sûre, fiable et durable, tout en maximisant les retombées locales et sous-régionales.



Terminal flottant de stockage et de déchargement (Komé-Kribi 1)



Station de Pompage 3 (PS3)_Belabo



Siège de COTCO à Douala

MESSAGE

« Saisir des opportunités uniques pour investir dans un secteur à fort potentiel ! »

Shi ZHENMIN, Directeur général de la Société de Raffinage de N'Djaména, appelle les participants et investisseurs à saisir l'opportunité du SEMICA pour investir dans des secteurs à forte valeur ajoutée tout en contribuant au développement économique du Tchad.



Shi ZHENMIN
Directeur Général

Pouvez-vous nous présenter brièvement la Société de Raffinage de N'Djaména ?

Créée en juillet 2008, la Société de Raffinage de N'Djaména (NRC) est implantée à 40 km au Nord de la capitale, sur un site de 5 km². Fruit d'un partenariat stratégique entre la République du Tchad, représentée par le Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie qui détient 40%, et la République Populaire de Chine, représentée par la China National Petroleum Corporation International Ltd (CNPCI) qui a 60%, la NRC incarne la coopération et l'amitié sino-tchadienne.

Depuis le 29 juin 2011, la NRC raffine le pétrole brut provenant des champs pétroliers de Rônier, Baobab et Mimosa, acheminé par un pipeline de 311 km. Ses produits raffinés approvisionnent le marché national ainsi que les pays voisins tels que le Cameroun et la République Centrafricaine. La NRC contribue de façon importante au développement économique du pays en termes d'emplois et à travers les ressources générées par ses activités.

Quelles sont les principales activités (ou réalisations) de la NRC et en quoi contribue-t-elle au développement du Tchad ? La Société de Raffinage de N'Djaména (NRC) a pour activité principale le raffinage du pétrole brut. De cette activité découlent des produits pétroliers essentiels (essence, diesel, kérosène, GPL) destinés à couvrir les besoins énergétiques

nationaux. La NRC fournit également 10 Mégawatts (MW) à la TCHADELEC en vue de renforcer son réseau de distribution électrique au profit de la capitale, N'Djaména, et ses périphériques. La NRC participe ainsi à la sécurité énergétique du pays et à la promotion du développement socioéconomique à travers des actions RSE tels que le soutien à l'éducation, à la santé, au sport et l'accès à l'eau potable.

Pourquoi avez-vous décidé de sponsoriser le SEMICA 2026 ? Quelle est son importance pour votre société ?

Le SEMICA Tchad étant le Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures, il va de soi que la NRC soit un sponsor de cet événement. La NRC, actuellement unique société de raffinage du Tchad, se fait le devoir d'être au cœur de ce salon, car elle figure parmi les priorités du programme du chef de l'Etat, Mahamat IDRISS DEBY ITNO, s'arrimant ainsi au chantier n°07 et l'action 57 de son programme politique.

Quelles sont les activités que vous allez mener pendant le SEMICA 2026 ?

Diverses activités sont prévues. Entre autres, nous aurons :
- l'animation du stand de la NRC par des séances de présentation des produits de la NRC issus du raffinage qui seront exposés ;



Mahamat GUILLET HEMCHI
Directeur Général Adjoint

- le processus de raffinage sera expliqué par les ingénieurs et experts de la NRC ;
- l'intervention de la NRC en matière de la RSE sera déclinée ;
- nos ingénieurs et dirigeants interviendront dans des panels.

Ce sera également l'occasion de nous faire connaître davantage et de nous affirmer en tant qu'acteur important du développement du Tchad.

Quel est votre message aux participants et investisseurs attendus au SEMICA 2026 ?

Le SEMICA est certes à sa première édition. Cependant, les opportunités sont si immenses qu'il ne faut rien rater.

Aux participants (opérateurs, chercheurs, société civile), nous leur demandons de participer activement à ce rendez-vous clé qui rassemble les décideurs, investisseurs et innovateurs. Nous

les invitons à contribuer à l'approfondissement de l'inventaire minier national et à l'optimisation de l'exploitation des ressources, à découvrir les dernières technologies et solutions pour relever les défis de l'industrie et à collaborer avec les acteurs locaux et internationaux pour des projets structurants.

Nous invitons les investisseurs saisir les opportunités uniques pour investir dans un secteur à fort potentiel au cœur de l'Afrique, à développer des partenariats stratégiques avec des entrepreneurs locaux et à découvrir les ressources du Tchad, à contribuer à une gestion durable et responsable des ressources, alignée sur la Vision 2030 du pays. Enfin, ils ont une occasion de bénéficier d'un cadre structuré pour des rencontres B2B, des panels de haut niveau et d'une visibilité accrue.



MESSAGE

« Le SEMICA TCHAD 2026 est une opportunité collective pour repenser l'avenir du secteur extractif au Tchad »

Monsieur Alladoum Désiré NANDOGONGAR, Directeur Général de Tchad Petroleum Company (TPC), dévoile les enjeux du SEMICA dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National de Développement « Tchad connexion 2030 ».



nales de développement et les objectifs de la Vision 2030. Ses actions visent à sécuriser les actifs pétroliers de l'État, à contribuer durablement aux recettes publiques, à promouvoir le contenu local et à opérer dans le respect strict des normes de sécurité, d'environnement et de gouvernance.

Quelles sont les activités menées par TPC sur le terrain ?

Sur le terrain, TPC intervient à plusieurs niveaux. Elle participe au suivi et à la gestion des opérations pétrolières, notamment dans le bassin de Doba, en collaboration avec les partenaires techniques et les services supports qui accompagnent ce projet depuis de nombreuses années. L'entreprise accorde également une importance particulière aux questions de sécurité au travail, de santé et d'environnement, avec pour objectif des opérations maîtrisées et responsables. En parallèle, TPC met en œuvre des actions sociales ciblées au profit des communautés riveraines, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'accès à l'eau, tout en investissant dans la formation et le renforcement des compétences nationales.

Le premier Salon SEMICA TCHAD 2026 se tient sous le thème : « Industrie extractive : relever les défis de la Vision 2030 ». Quelle est son importance et pourquoi TPC a-t-elle choisi de le sponsoriser ?

Le SEMICA TCHAD 2026 s'impose comme un cadre stratégique de dialogue et de réflexion sur l'avenir du secteur extractif au Tchad. Le thème retenu met en lumière les défis, mais aussi les opportunités, liés à la transformation du secteur dans la perspective de la Vision 2030.

TPC a choisi d'accompagner cet événement parce qu'elle ne saurait être en marge de l'atteinte de ces objectifs. En tant que société pétrolière nationale, elle a la responsabilité de contribuer à une industrie extractive plus performante, plus transparente et plus créatrice de valeur pour l'économie nationale. Le SEMICA offre à ce titre une plateforme pertinente pour partager cette ambition.

Quelles seront les principales activités de TPC durant le SEMICA TCHAD 2026 ?

Tout au long du Salon, TPC assurera une présence institutionnelle à travers un stand dédié, pensé comme un espace d'accueil, d'échange et de dialogue. Ce stand permettra à

Pouvez-vous nous présenter TPC et ses principales missions ?

La Tchad Petroleum Company (TPC) est la société pétrolière nationale du Tchad, dont la responsabilité est le développement et la production des champs pétrolifères du bassin de Doba. Elle occupe une place stratégique dans la gestion et la valorisation des intérêts de l'État tchadien dans le secteur des hydrocarbures. Au-delà de sa mission économique, TPC porte une vision de long terme : celle d'une exploitation responsable des ressources naturelles, alignée sur les priorités natio-



Visite du PCA de Tchad Petroleum Company (TPC) à Komé

l'entreprise de recevoir les visiteurs, de présenter ses missions et ses orientations stratégiques, mais surtout de discuter directement avec les partenaires actuels et potentiels car la vision de TPC est d'être leader dans le secteur de l'énergie dans la sous-région.

En parallèle, TPC participera aux panels de haut niveau, où elle apportera sa contribution aux réflexions sur les enjeux de ce secteur dans le cadre de la Vision 2030, la gouvernance du secteur extractif et le développement de partenariats durables avec des partenaires nationaux et internationaux. Ces différents formats traduisent la volonté de TPC d'être un acteur engagé et accessible.

Votre mot de fin à l'endroit des participants et investisseurs attendus au SEMICA TCHAD 2026 ?

Le SEMICA TCHAD 2026 est une opportunité collective pour repenser l'avenir du secteur extractif au Tchad. TPC invite les participants et investisseurs à venir à la rencontre des acteurs nationaux, à découvrir le potentiel du pays et à s'inscrire dans des partenariats responsables, alignés sur la Vision 2030. Le Tchad dispose des ressources et de la volonté nécessaires ; TPC restera pleinement engagée pour accompagner cette dynamique et contribuer à une croissance durable et inclusive en s'appuyant sur des partenariats solides et durables pour une meilleure exploitation de ces ressources.



Centrale Électrique Kome 5

MESSAGE

« La Sonemic est le bras opérationnel de l'État pour transformer les richesses du sous-sol en leviers de croissance durable »

A l'occasion du SEMICA 2026, le Directeur général de la SONEMIC, le Général Abdelkérime Charfadine Mahamat explique le rôle clé que joue son institution dans le développement et la promotion du secteur minier.



Gal. ABDELKERIM CHARFADINE MAHAMAT

Directeur Général de la Société Nationale d'Exploitation Minière et de Commercialisation

Pouvez-vous nous présenter la SONEMIC et ses missions ?

La Société Nationale d'Exploitation Minière et de Commercialisation (SONEMIC) a été créée en 2018, puis réformée en 2022 et en 2025. Elle succède à l'ancienne SONAMIG et incarne aujourd'hui la nouvelle vision stratégique de l'État tchadien pour le secteur minier. La SONEMIC est une institution publique dotée d'un mandat clair : promouvoir, organiser, réguler et valoriser les ressources minières du Tchad. Elle joue un rôle central dans la transformation du potentiel géologique national en moteur de développement économique et social. Ses actions principales s'articulent autour de trois axes essentiels : la promotion et le développement du secteur minier tchadien, en attirant des investissements responsables et en valorisant notre potentiel géologique ; la régulation des activités minières, pour assurer une exploitation légale, traçable et respectueuse des normes environnementales et sociales ; et, enfin, l'exploitation directe ou en partenariat de sites miniers, afin de contribuer à la création de valeur pour la population. En résumé, la SONEMIC est le bras opérationnel de l'État pour transformer les richesses du sous-sol en leviers de croissance durable.

Quelles sont les activités de la SONEMIC sur le terrain ?

Sur le terrain, la SONEMIC est pleinement opérationnelle et proactive. Nos équipes mènent des missions allant de l'organisation à la modernisation des sites miniers. Nous avons pu stopper l'exportation brute de nos minerais vers la Libye qui constituait une grande perte pour le pays. La SONEMIC a transformé les zones d'orpaillage des départements de Wour et d'Aouzou, jadis anarchiques, en pôles miniers organisés. Cette organisation repose sur la délimitation stricte des zones d'activités (extraction, broyage, traitement des rejets, activités commerciales) qui a permis d'améliorer l'organisation et la visibilité des sites, préserver la santé humaine, environnementale et renforcer la sécurité et la parcellisation et l'attribution des sites à des entreprises légalement constituées. Fort de cette réussite, la SONEMIC prévoit d'étendre ce modèle de réussite à l'ensemble des sites miniers du pays, dans une logique de gouvernance minière durable.

Nous avons engagé un programme d'inventaire géologique et minier d'une ampleur exceptionnelle avec des partenaires

internationaux, couvrant dix provinces sur une superficie de 371 000 km². Il s'agit d'un projet historique pour notre pays, car le Tchad n'avait jamais entrepris une démarche scientifique aussi vaste pour comprendre, cartographier et valoriser son sous-sol. La première phase, fondée sur l'étude satellitaire, est désormais achevée et nous a permis d'obtenir une vue d'ensemble des structures géologiques et des zones à fort potentiel. La seconde phase, consacrée aux levés aéro-géophysiques, est en cours et apportera des données encore plus précises, indispensables pour orienter les futures explorations. L'importance de ce programme pour le Tchad est capitale. Dans un secteur où la connaissance géologique conditionne l'attractivité d'un pays, disposer de données fiables et modernes change complètement la donne. Grâce à cette initiative, nous passons d'un potentiel supposé à un potentiel démontré scientifiquement, ce qui réduit les risques pour les investisseurs, renforce notre crédibilité et nous permet de négocier sur des bases plus équilibrées. C'est un outil primordial car il ouvre la voie à des projets miniers structurants et plus encadrés. Ce programme constitue l'une des réalisations les plus importantes de la SONEMIC depuis sa réforme. Il marque notre capacité à piloter des projets de grande envergure, à mobiliser des partenaires techniques de haut niveau et à inscrire le Tchad dans une dynamique moderne de gouvernance minière. Au-delà de la dimension technique, c'est un acte fondateur pour l'avenir du secteur : il prépare le terrain pour des décennies à venir et positionne notre pays comme une destination minière sérieuse, organisée et tournée vers l'avenir.

Afin de doter le secteur minier de ressources humaines qualifiées, nous avons lancé un programme de recrutement d'envergure : près de 1 000 jeunes diplômés mobilisés, dont plus de 200 recrutés directement par la SONEMIC et près de 700 formés et reversés à la Brigade Nationale de Contrôle des Activités Minières (BNCAM). C'est l'un des plus grands programmes de professionnalisation du secteur minier jamais réalisés au Tchad.

La SONEMIC a engagé, ces dernières années, une modernisation institutionnelle d'une ampleur inédite, destinée à renforcer durablement ses capacités opérationnelles et à positionner l'institution comme un acteur minier moderne, efficace et crédible au niveau national et international. Nous avons d'abord lancé un vaste programme d'investissement visant à doter la SONEMIC d'infrastructures et d'équipements à la hauteur de ses ambitions : la construction du nouveau siège de la SONEMIC, un bâtiment moderne qui symbolise la montée en puissance de l'institution et qui permettra de centraliser les services, d'améliorer la coordination interne et d'offrir un cadre de travail adapté aux standards internationaux ; l'acquisition de moyens roulants et de matériels techniques modernes, indispensables pour assurer la mobilité des équipes, mener les missions de terrain dans les zones les plus reculées et renforcer la capacité d'intervention rapide.

La SONEMIC a, en outre, procédé à l'acquisition d'équipements de deux laboratoires d'analyse chimique pour pallier à des dépendances d'analyse des échantillons. Cette démarche

est appuyée par la mise en place d'un système national de contrôle et de certification des minerais, garantissant la conformité aux standards internationaux. La SONEMIC s'est fixée comme objectif de rendre effectif l'ensemble de ses projets enclenchés avec les différents partenaires ces dernières années. Présentement, nous nous réjouissons des efforts de la SONEMIC et profitons pour vous annoncer que depuis peu nous avons procédé à la mise en place de notre toute première Unité de Production de l'Or à Kouri-Bougoudi. Depuis ma prise de fonction il y a déjà près de trois (3) ans, le bilan est encourageant : nous avons levé des monopoles dans certaines zones pour plus d'équité, mis en place un Guichet Unique pour organiser et formaliser le secteur minier artisanal et traditionnel, en centralisant l'ensemble des procédures liées à l'octroi des autorisations, au traitement des rejets, à la commercialisation et à l'exportation des produits miniers.

N'Djaména accueille le 1er Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures « SEMICA TCHAD 2026 ». Pourquoi avez-vous décidé de le sponsoriser ?

La décision d'y participer activement n'a pas été hésitante. Elle s'impose naturellement, pour plusieurs raisons stratégiques et institutionnelles. Sponsoriser le SEMICA, c'est un acte de responsabilité nationale. Quant aux activités que la SONEMIC réalisera pendant ces trois jours, elles seront riches et variées : nous disposerons d'un stand institutionnel pour présenter nos missions, nos avancées récentes. Nous organiserons et animerons plusieurs conférences et panels sur des thématiques clés tout en misant sur les rencontres B2B qui seront programmées pour connecter directement les investisseurs internationaux avec nos équipes techniques et nos partenaires locaux. Nous participerons activement aux ateliers et sessions de networking, en mettant l'accent sur la formation des jeunes et l'inclusion des communautés. Bref, la SONEMIC ne sera pas seulement présente : elle sera un acteur central, pour que cet événement marque un tournant décisif dans l'histoire minière de notre pays.

Votre mot de fin à l'endroit des participants et investisseurs attendus au SEMICA TCHAD 2026 ?

Le SEMICA TCHAD 2026 représente bien plus qu'un simple salon, il s'agit d'un moment décisif pour l'avenir de nos industries extractives au Tchad et en Afrique. Mon mot à l'endroit de ces cibles est clair : le Tchad est ouvert et prêt à accueillir vos projets. Notre réforme institutionnelle, notre cadre réglementaire modernisé et nos mécanismes de gouvernance renforcés garantissent un environnement stable, transparent et propice aux investissements durables. Venez explorer notre potentiel exceptionnel en minerais, et construisons ensemble des partenariats mutuellement bénéfiques. La SONEMIC sera pleinement mobilisée pour vous accompagner, faciliter les échanges et transformer les opportunités en réalisations concrètes au service du développement de notre pays.

HALITE



CALCITE



SHEETED MICA



ANTIMONY



MINERALIZED QUARTZ



GALENA



NATRON



CHLORITE SCHIST CONTAIN PYRITE



TITANIUM



DIATOMITE



GRANITE



GYPSUM



WOLFRAMITE



MINERALIZED QUARTZ CONTAIN COPPER OXIDE



IRON OXIDE



GOLD NUGGET



MINERALIZED QUARTZ



URANIUM



MESSAGE

« Le Tchad s'ouvre résolument aux investissements sérieux »

La Société des Hydrocarbures du Tchad, une société pétrolière nationale, mène ses activités dans les secteurs de l'amont pétrolier (exploration-exploitation-production-commercialisation du pétrole brut), et de l'aval pétrolier (distribution des produits raffinés). Sa Directrice générale, Mme DJALILA ABDOURAHIM, fait un bilan positif de ses activités.



Visite de la Directrice Générale au dépôt pétrolier

Pouvez-vous nous présenter la SHT et ses principales missions ?

La Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT) est une société pétrolière nationale créée en 2006, avec pour principale mission de représenter et gérer les intérêts de l'État dans le secteur pétrolier et gazier, afin de s'assurer que les ressources naturelles profitent au développement du Tchad. Cela se concrétise principalement à travers deux rôles clés : la gestion et la valorisation des ressources, notamment à travers la promotion, le développement et le suivi des activités pétrolières et gazières ; et la commercialisation et la gestion des revenus à travers la commercialisation de la part de production revenant à l'État.

En sa qualité de Société Nationale des Hydrocarbures, les activités, sources de revenus de la SHT, couvrent à la fois le secteur de l'amont pétrolier (exploration-exploitation-production-commercialisation du pétrole brut), et celui de l'aval pétrolier (distribution des produits raffinés), plus précisément : la commercialisation des produits pétroliers raffinés ; la prise de participation dans des sociétés ; le raffinage, le transport, le stockage et la distribution des produits pétroliers ; la prospection, la recherche, le développement, la production des hydrocarbures et la réalisation des études en rapport avec ses activités.

Engagée dans une démarche de transparence et de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), la SHT œuvre en partenariat étroit avec les opérateurs internationaux, tout en veillant au respect des exigences environnementales et au bien-être des communautés riveraines.

Comment la SHT est-elle organisée ?

La SHT est une société pétrolière nationale détenue à 100% par l'État tchadien. En 2017, un décret transforme la SHT en Société Anonyme à capitaux publics avec Conseil d'Administration, placée sous la tutelle du Ministère en charge des Hydrocarbures. Les organes de gouvernance clés de la SHT sont le Conseil d'Administration et la Direction Générale. Le Conseil d'Administration est l'organe stratégique qui a pour rôle principal le pilotage et le contrôle de la société. Il définit la stratégie, contrôle la gestion et veille aux intérêts de l'État actionnaire. La Direction Générale est l'organe exécutif chargé de la gestion opérationnelle. Elle dirige les opérations quotidiennes, met en œuvre la stratégie, supervise les projets et gère les relations avec les partenaires internationaux.

Quelles sont les activités menées par la SHT depuis sa création et quel bilan pouvez-vous faire ?

Depuis sa création en 2006, la SHT a joué un rôle déterminant sur l'ensemble de la chaîne pétrolière et gazière : exploration, production, transport, raffinage, distribution et commercialisa-

tion. Parmi les réalisations majeures, nous pouvons citer :

• L'acquisition progressive de participations significatives dans le consortium de Doba (notamment par le rachat en 2014 des intérêts de Chevron (25%) puis ceux de PETRONAS (35% en 2023), renforçant ainsi la souveraineté de l'État sur ses ressources ;

- La participation active à l'exploitation et à la gestion technique et commerciale des principaux champs pétrolifères ;
- L'acquisition progressive de participations dans le pipeline Tchad-Cameroun (TOTCO/COTCO), artère vitale pour l'exportation du brut vers le port de Kribi et la participation active dans sa gestion ;
- La sécurisation de l'approvisionnement du marché national en produits pétroliers raffinés et en gaz domestique ;
- Des efforts soutenus de formation continue et de transfert de compétences au profit du personnel tchadien dans tous les métiers de l'industrie ;
- La création de la Société de Traitement des Déchets et d'Assainissement (SOTRADA) détenue à 100% et de la Société Tchadienne des Dépôts Pétrolier (STDP) détenue à hauteur de 55% du capital social.

Le bilan est globalement positif en termes de renforcement de la souveraineté énergétique et de contrôle accru de l'État sur les ressources pétrolières. Il demeure toutefois contrasté en raison de défis persistants : volatilité des prix internationaux, nécessité d'accroître la production et de diversifier les bassins, et impératif d'améliorer la rentabilité des activités aval. Ces défis font l'objet d'une mobilisation permanente de la SHT et des autorités publiques.

Quelle est l'importance du SEMICA 2026 ? Pourquoi avez-vous décidé de le sponsoriser ?

Le Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures – SEMICA TCHAD 2026, prévu du 21 au 23 janvier 2026 à N'Djaména, revêt une importance stratégique

majeure pour le pays. Premier événement de cette envergure organisé au Tchad, il vise à mettre en lumière le fort potentiel minier, pétrolier et gazier du pays ; accélérer l'inventaire et la connaissance des ressources extractives ; attirer des investissements directs étrangers de qualité dans les secteurs miniers et des hydrocarbures ; servir de plateforme privilégiée d'échanges stratégiques entre les décideurs publics, les opérateurs privés, les experts et les investisseurs.

Le soutien actif de la SHT à cet événement s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre de la Vision Tchad 2030 et du Plan National de Développement. Il traduit la volonté des autorités de positionner le secteur extractif comme l'un des moteurs essentiels de la diversification économique, de la création d'emplois et du développement durable.

Votre mot de fin à l'endroit des participants et investisseurs attendus au SEMICA TCHAD 2026 ? SEMICA 2026 marque une étape décisive dans la valorisation des ressources minières, des carrières et des hydrocarbures du Tchad. Bien plus qu'un simple salon d'exposition ou une rencontre sectorielle, il est une véritable plateforme d'opportunités d'affaires, de partenariats stratégiques et d'engagements mutuellement bénéfiques. Le Tchad s'ouvre résolument aux investissements sérieux, transparents et responsables, fondés sur la confiance réciproque, le transfert effectif de technologies et de compétences, ainsi que sur la création de valeur locale et le respect des normes environnementales et sociales les plus exigeantes. Nous invitons les investisseurs à croire au potentiel Tchadien, à s'inscrire dans une vision de long terme et à contribuer activement à la transformation économique du pays, conformément à la Vision 2030. Aux participants, experts, opérateurs et partenaires de tous horizons, nous souhaitons des échanges riches, des rencontres fructueuses et des collaborations solides qui feront du SEMICA TCHAD un rendez-vous durable et de référence sur le continent africain. Ensemble, faisons de ce salon le catalyseur d'un avenir prospère et partagé pour le Tchad et pour l'Afrique.



Société Tchadienne de Dépôt Pétrolier

MESSAGE

Protocole de questions à Monsieur le Directeur Général de TRACTAFRIC



se distingue par sa vision à long terme, son professionnalisme et son engagement à être un acteur responsable et fiable au service du progrès et de la modernisation du Tchad.

Quelles sont vos activités et/ou offres ?

Tractafrik Équipement Tchad opère dans le secteur de l'équipement de chantiers et d'énergie en partenariat avec CATERPILLAR, offrant une gamme complète de services, dont la vente de matériel neuf et d'occasion, assure la disponibilité de pièces de rechange d'origine de consommables, Incluant la maintenance préventive et corrective, l'assistance technique sur site et la formation des opérateurs.

L'entreprise accompagne également ses clients et partenaires à travers des solutions personnalisées, allant du conseil technique au suivi opérationnel, avec pour objectif d'optimiser la performance, la disponibilité et la rentabilité des équipements sur le long terme.

Quel rôle votre entreprise joue-t-elle dans l'économie tchadienne ?

Nous participons activement au développement de l'économie tchadienne en accompagnant les projets d'infrastructures, d'énergie, de mines et des carrières. Notre expertise technique, la fiabilité de nos équipements et la qualité de notre service après-vente en font un partenaire clé des acteurs publics et privés. Par ailleurs, nous participons activement à la création d'emplois qualifiés, au renforcement des compétences locales et au transfert de savoir-faire. À travers nos

Pouvez-vous nous présenter TRACTAFRIC Équipement Tchad ?

Présent au Tchad depuis plus de 60 ans Tractafrik Équipement Tchad est une filiale du groupe OPTORG. Un acteur de référence, distributeur exclusif de CATERPILLAR en Afrique centrale et au Maroc. L'entreprise s'appuie sur une solide expérience, une organisation structurée et des valeurs fortes pour accompagner durablement le développement économique national.

Portée par des équipes engagées et qualifiées, TRACTAFRIC Équipement Tchad place la qualité, la performance et la satisfaction de ses partenaires au cœur de son action. L'entreprise

investissements et nos partenariats durables à travers le pays, l'entreprise s'inscrit aujourd'hui comme un acteur engagé dans la croissance économique et au développement durable du Tchad

La 1ère édition du Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures « SEMICA TCHAD 2026 », se tiendra du 21 au 23 janvier 2026 à N'Djaména. Pourquoi avez-vous décidé de le sponsoriser ?

Le SEMICA TCHAD 2026 constitue une plateforme stratégique d'échanges et de réflexion autour des secteurs des mines, des carrières et des hydrocarbures, qui représentent des

leviers majeurs de croissance pour l'économie tchadienne. En tant qu'acteur de référence dans la fourniture d'équipements et de solutions industrielles, TRACTAFRIC Équipement Tchad a naturellement souhaité s'associer à cette première édition.

En sponsorisant le SEMICA TCHAD 2026, notre objectif est de soutenir une initiative structurante pour le pays, de renforcer le dialogue entre les acteurs publics et privés, et de contribuer à la promotion des opportunités d'investissement dans ces secteurs stratégiques. Cette participation traduit également notre engagement à accompagner durablement le développement industriel et minier du Tchad, tout en réaffirmant notre position de partenaire fiable des projets à forte valeur ajoutée. Quel est votre message à l'endroit des participants, investisseurs et sponsors attendus au SEMICA TCHAD 2026 ?

À l'endroit des participants, investisseurs et sponsors, mon message est le suivant : le Tchad dispose d'un potentiel considérable et de perspectives réelles de croissance, à condition de miser sur des partenariats solides, des investissements responsables et des solutions durables.

TRACTAFRIC Équipement Tchad encourage l'ensemble des acteurs à saisir cette plateforme pour échanger, innover et bâtir ensemble des projets structurants créateurs de valeur, d'emplois et d'impact positif pour l'économie nationale. Nous restons pleinement engagés à accompagner cette dynamique en tant que partenaire technique et industriel de confiance.



Tractafric
équipement

CAT

**DENTS ET PORTE
DENTS CAT®**

**FIABLES, ABORDABLES
ET ADAPTABLES**

LET'S DO THE WORK.™

Accompagner le développement économique et le tissu industriel du Tchad

Le groupe industriel CIMAF, présent au Tchad depuis plus d'une décennie, s'engage à contribuer efficacement au développement du tissu industriel du Tchad. Il invite les investisseurs à saisir l'opportunité du SEMICA.



Pouvez-vous nous présenter CIMAF et ses missions ?

CIMAF, Ciments de l'Afrique, est un groupe industriel spécialisé dans la production et la commercialisation du ciment. Présente dans 13 pays en Afrique, CIMAF a pour mission principale de contribuer au développement des infrastructures, de soutenir la croissance économique locale et de promouvoir l'industrialisation à travers des produits de qualité, accessibles et respectant les normes environnementales.

Quelles sont les activités de CIMAF au Tchad ? Quelle est votre production annuelle ?

Au Tchad, CIMAF est engagée dans la production et la distribution du ciment destiné aux grands projets d'infrastructures, au secteur du bâtiment ainsi qu'aux particuliers. Nous jouons un rôle important dans l'approvisionnement du marché national, en nous attachant à répondre efficacement à la demande croissante du marché.

Notre usine dispose d'une capacité de production annuelle de 500 000 tonnes, avec une ambition permanente d'optimiser et de renforcer cette capacité afin d'accompagner les projets structurants et le développement économique du pays.

Notre pays organise le « SEMICA TCHAD 2026 ». En tant que DG, quelle est l'importance de cette rencontre internationale ? Le SEMICA TCHAD 2026 est une plateforme stratégique majeure pour le Tchad. Il permet de mettre en valeur le

potentiel économique, industriel et minier du pays, tout en favorisant les échanges entre décideurs publics, investisseurs privés et partenaires techniques. Pour nous, cette rencontre est essentielle car elle permet une exploitation rationnelle des ressources naturelles du pays et renforce l'attractivité envers le secteur minier au Tchad, elle encourage les investissements directs et crée un cadre propice aux partenariats durables, indispensables à la transformation économique du pays.

Pourquoi avez-vous décidé de le sponsoriser ? Quelles sont les activités que vous allez réaliser pendant le SEMICA TCHAD 2026 ?

La décision de sponsoriser le SEMICA TCHAD 2026 s'inscrit naturellement dans la vision de CIMAF d'accompagner le développement économique et le tissu industriel du Tchad et de soutenir les initiatives structurantes portées par le gouvernement. Il s'agit aussi pour nous de mettre en évidence le groupe CIMAF, plus particulièrement au niveau de Tchad, par son propre investissement de l'usine de N'Djaména (45 millions d'euro) en plus de la vision stratégique du groupe qui a procédé au projet d'acquisition de la SONACIM qui contribuera significativement au développement du pays, notamment par la production d'un produit local et, par conséquent, la création d'emplois directs et indirects, visant à renforcer la dynamisation et le développement du pays en général et en particulier la région Sud.

Votre mot de fin à l'endroit des participants et investisseurs attendus au SEMICA TCHAD 2026 ?

J'invite l'ensemble des participants et investisseurs à considérer le Tchad comme une véritable terre d'opportunités. Le pays dispose d'un fort potentiel économique et d'une volonté politique affirmée pour accompagner les investissements, conformément à la vision du Plan National de Développement Horizon 2030.

Les priorités du PND (industrialisation, création d'emplois, développement régional et souveraineté économique) trouvent une traduction concrète à travers des projets structurants comme l'acquisition de la SONACIM. À ce titre, CIMAF réaffirme son engagement à être un partenaire fiable et durable du développement du Tchad, en favorisant l'emploi local et l'autosuffisance industrielle.

Le SEMICA TCHAD 2026 constitue une opportunité stratégique pour bâtir des partenariats solides au service d'une croissance inclusive et durable et valoriser les richesses minières et le potentiel d'investissement

MESSAGE

La transparence n'est pas un obstacle aux investissements, elle en est le fondement durable.

Pour Madame Salma Ibni Oumar, la Coordinatrice de l'ITIE-Tchad, le secteur extractif transparent est un secteur plus stable, plus crédible et plus attractif pour les capitaux à long terme.



Mme SALMA IBNI OUMAR

Coordonnatrice de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE)

Qu'est-ce que l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) ?

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est une norme internationale de bonne gouvernance, reconnue mondialement, visant à renforcer la transparence et la redevabilité dans la gestion des ressources naturelles (pétrole, gaz et minerais). Elle est portée par une coalition d'États, d'entreprises et d'organisations de la société civile.

Son principe fondamental est simple mais puissant : exiger la publication et la réconciliation des paiements des entreprises extractives aux gouvernements et des revenus que ces derniers en perçoivent. L'objectif ultime est de permettre aux citoyens de suivre l'utilisation de ces richesses et de s'assurer qu'elles contribuent effectivement au développement économique et social du pays. Sa mise en œuvre repose sur un processus multipartite inclusif, garantissant que toutes les voix (État, secteur privé, société civile) participent à la supervision.

Comment a-t-elle vu le jour au Tchad ? Quelles sont les activités menées par l'ITIE-Tchad ?

L'adhésion du Tchad à l'ITIE est le fruit d'une volonté politique affirmée de promouvoir une gestion plus transparente et responsable de son secteur extractif, socle de son économie. Le processus s'est déroulé comme suit : en septembre 2007, le Gouvernement tchadien annonce son engagement à rejoindre l'ITIE. En février 2010, il a été mis en place un Groupe Multipartite (GMP) chargé de piloter la mise en œuvre. En avril 2010, le Tchad adhère officiellement en tant que pays candidat à l'ITIE.

Depuis, l'ITIE-Tchad, à travers son GMP, déploie un ensemble d'activités structurantes :

- **Production et diffusion de rapports ITIE annuels** : ces documents clés publient et concilient les données sur les paiements des entreprises, les revenus de l'État, la production, les exportations, et de plus en plus, les informations sur l'octroi des licences et les contrats.
- **Large diffusion et sensibilisation** : organisation d'ateliers, de forums et d'émissions médiatiques pour rendre les données ITIE accessibles et compréhensibles par le grand public, les parlementaires et les médias.
- **Renforcement des capacités** : formation continue des membres du GMP, des administrations publiques, des journalistes et des acteurs de la société civile sur les enjeux de la transparence et de la gouvernance du secteur.
- **Plaidoyer pour des réformes** : les conclusions des rapports ITIE servent de base à un dialogue constructif pour améliorer les cadres législatifs et les pratiques administratives.

Que représente pour vous le SEMICA TCHAD 2026 ? Pourquoi avez-vous décidé de le sponsoriser/participer ?

Le SEMICA TCHAD 2026 représente bien plus qu'un salon international ; c'est une plateforme stratégique pour l'avenir économique du Tchad. C'est l'occasion de présenter le potentiel extractif national sous un jour nouveau : celui d'un secteur

en pleine modernisation, engagé dans la transparence et ouvert à des partenariats responsables.

Notre décision de participer activement et de soutenir cet événement est cohérente avec notre mandat. Le SEMICA incarne le type d'espace de dialogue et de promotion que l'ITIE-Tchad valorise. Il nous permet de porter un message essentiel : la transparence n'est pas un obstacle aux investissements, elle en est plutôt le fondement durable. Un secteur extractif transparent est un secteur plus stable, plus crédible et plus attractif pour les capitaux à long terme. En nous associant au SEMICA, nous affirmons que la bonne gouvernance des ressources est la clé pour transformer ces richesses en véritables moteurs de développement durable et de réduction de la pauvreté.

Quelles sont les activités que vous allez mener pendant le SEMICA TCHAD 2026 ?

Notre participation au SEMICA TCHAD 2026 sera dynamique et orientée vers l'échange et la valorisation de la transparence. Nos activités comprendront notamment : l'animation et la participation aux panels : Nous interviendrons dans les sessions thématiques sur la gouvernance des ressources, le climat des affaires et les partenariats public-privé. La tenue d'un stand d'information et d'échange : Ce sera un espace dédié pour présenter nos rapports, nos données ouvertes et discuter avec les investisseurs, les opérateurs économiques et le public. Il y aura aussi la sensibilisation ciblée des investisseurs pour expliquer comment les données ITIE constituent un outil de réduction des risques et d'analyse du contexte économique tchadien. Nous présenterons les avancées et les opportunités en mettant en lumière les progrès du Tchad dans la mise en œuvre de l'ITIE et les opportunités d'investissement dans un cadre de plus en plus transparent. Enfin, nous organiserons le renforcement du réseau multi-acteurs grâce aux échanges avec la société civile, les entreprises et les représentants de l'État présents pour consolider le dialogue autour de la gestion du secteur.

Votre mot de fin à l'endroit des participants et investisseurs attendus au SEMICA TCHAD 2026 ?

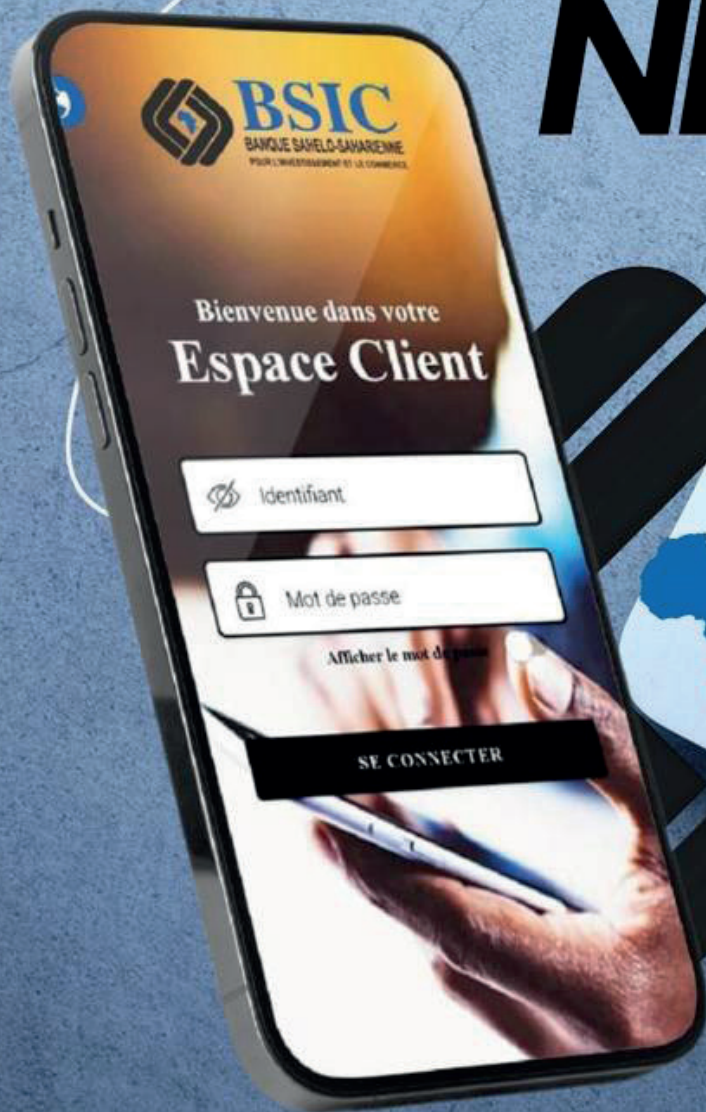
Je souhaite adresser un message de confiance et d'invitation à tous les participants et investisseurs du SEMICA TCHAD 2026. Le Tchad que vous découvrez aujourd'hui est un pays résolument tourné vers l'avenir, conscient que sa richesse en ressources naturelles doit être gérée avec rigueur, transparence au bénéfice de tous ses citoyens. L'ITIE est l'un des piliers de cet engagement. Nous vous encourageons à voir au-delà du potentiel géologique : voyez un partenaire engagé dans la bonne gouvernance, désireux de bâtir des collaborations durables et équitables. Le SEMICA est le lieu idéal pour forger ces alliances. Ensemble, saisissons cette opportunité pour construire des partenariats solides et gagnant-gagnant, qui assureront non seulement la prospérité des investissements, mais aussi et surtout le développement économique et social durable du Tchad. Bienvenue, et travaillons main dans la main pour un avenir prospère.

BSIC



BSIC TCHAD S.A.

NET



Effectuez vos transactions en ligne en toute sérénité.



: +235 95 15 87 17



BSIC NET

SUIVEZ-NOUS :



Disponible sur
App Store



Disponible sur
Google Play

MESSAGE

« Le Tchad offre un environnement de plus en plus favorable aux investissements responsables »

Pour Monsieur Aboubakar Brahim Guiré, Coordonnateur du Programme d'Appui au Développement du Secteur Minier au Tchad, le SEMICA TCHAD 2026 est l'espace idéal pour engager des échanges constructifs, nouer des partenariats stratégiques et contribuer au développement économique et social du pays



M. ABOUBAKAR BRAHIM GUIRE
Coordonnateur du Programme d'Appui au Développement du Secteur Minier au Tchad

Pouvez-vous nous présenter le Programme d'Appui au Développement du Secteur Minier au Tchad ?

Le Programme d'Appui au Développement du Secteur Minier au Tchad (PADSMT) a été créé et mis en place par le Décret n°2084/PR/MPME/2019. Il a pour objectif principal d'améliorer la gouvernance économique et financière du secteur minier, à travers la mise en valeur optimale des ressources minérales du pays, tout en veillant à la préservation de l'environnement et au maintien de la cohésion sociale. Il constitue également un instrument essentiel de développement du secteur minier, notamment à travers la réalisation d'études géologiques et minières, la mise à disposition d'infrastructures de production, ainsi que le renforcement des capacités des

acteurs impliqués dans la chaîne de valeur minière.

Quelles sont les activités menées par le Programme depuis sa création ?

Depuis sa création, le PADSMT a mené plusieurs actions majeures visant à renforcer les bases techniques, institutionnelles et partenariales du secteur minier. À travers le Projet d'Appui à la Gouvernance Économique du Secteur Extractif (PAGESE), le PADSMT a mobilisé des ressources du Fonds Africain de Développement (FAD) de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour le financement des projets structurants, notamment le projet d'acquisition d'équipements modernes pour le Laboratoire National de Recherche

Géologique, contribuant au renforcement des capacités nationales d'analyses géologiques et minéralogiques ; et le projet d'acquisition et de mise en place d'une base de données géologiques référencée, destinée à améliorer la connaissance, la centralisation et la valorisation des données géo-scientifiques du pays.

Par ailleurs, des démarches ont été engagées avec la Banque mondiale en vue d'une mobilisation financière significative pour la réalisation d'un Projet d'inventaire minier national, considéré comme un levier essentiel pour une meilleure valorisation du potentiel minéral du Tchad. Dans le même esprit, des échanges ont été initiés avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) afin de poser les bases d'un accompagnement technique du Programme.

Sur le plan de la coopération régionale et institutionnelle, le PADSMT a participé à une mission officielle conduite par Madame la Ministre en charge des Mines au Burkina Faso, à l'issue de laquelle un Mémoire d'Entente (MoU) a été signé avec le Programme d'Appui au Renforcement de la Gouvernance du Foncier Minier (PARGFM – volet mines). Cet accord vise à renforcer les capacités de coopération et d'échange d'expériences dans le domaine minier. En outre, le PADSMT a signé un Mémoire d'Entente avec le Fonds Spécial pour la Promotion des Investissements (FSPI) du Tchad, en vue du financement des études de faisabilité des projets miniers de développement, condition indispensable à l'attractivité des investissements et à la maturation des projets. Dans l'ensemble, le bilan du PADSMT peut être considéré comme positif et encourageant. Le Programme a permis de poser des bases solides en matière de connaissance du potentiel minier, de renforcement institutionnel et de partenariats stratégiques. Les acquis enregistrés constituent un socle important pour l'intensification des actions durant la période de prolongation, avec pour objectif d'accroître l'impact économique et social du secteur minier au Tchad.

Quelle est l'importance du SEMICA TCHAD 2026 ? Pourquoi avez-vous décidé de le sponsoriser ?

Le SEMICA TCHAD 2026 revêt une importance stratégique majeure pour le développement du secteur minier et des industries extractives au Tchad. Il constitue une plateforme de référence pour la promotion du potentiel minier national, le dialogue entre les acteurs publics et privés, ainsi que le renforcement des partenariats avec les investisseurs, les partenaires techniques et financiers et les institutions spécialisées. Cet événement contribue également à la diffusion des meilleures pratiques en matière de gouvernance, de transparence, de durabilité environnementale et sociale, et d'innovation technologique dans le secteur minier. À ce titre, il s'inscrit pleinement dans la vision du Gouvernement visant à faire des ressources minières un levier de croissance économique, de diversification de l'économie et de création d'emplois. La décision de sponsoriser le SEMICA TCHAD 2026 procède de notre volonté d'accompagner les initiatives structurantes qui favorisent un développement responsable et inclusif du secteur minier. Ce

sponsoring traduit notre engagement à soutenir les réformes sectorielles, à encourager l'investissement privé et à contribuer activement à la valorisation du potentiel minier du Tchad, dans le respect des normes nationales et internationales.

Quelles sont les activités que vous comptez réaliser pendant le SEMICA TCHAD ?

Dans le cadre du SEMICA TCHAD, nous prévoyons de mener plusieurs activités stratégiques visant à contribuer activement au succès de l'événement et à la promotion du secteur minier tchadien. Il s'agira notamment de la participation aux panels, conférences et tables rondes afin de partager notre expertise, de contribuer aux réflexions sur les enjeux du secteur minier et d'appuyer les réformes en cours. Ensuite, il y aura de l'animation et la tenue d'un stand institutionnel pour présenter nos missions, nos projets, nos solutions et nos réalisations, ainsi que pour valoriser nos contributions au développement du secteur. Nous organiserons des rencontres B2B et B2G avec les acteurs publics, privés, les investisseurs et les partenaires techniques et financiers en vue d'explorer des opportunités de collaboration et de partenariat. Nous participerons aux sessions techniques et ateliers spécialisés portant sur la gouvernance minière, la digitalisation, la transparence, la durabilité environnementale et sociale, ainsi que l'innovation. Nous aurons aussi à promouvoir les opportunités d'investissement et des projets structurants, en lien avec les priorités nationales et les orientations stratégiques du secteur. Une autre activité concerne le renforcement du réseautage institutionnel et professionnel afin de consolider les synergies entre les différents acteurs de la chaîne de valeur minière. À travers ces activités, notre objectif est de contribuer à la dynamique du SEMICA TCHAD et de soutenir le développement durable, attractif et compétitif du secteur minier au Tchad.

Votre mot de fin à l'endroit des participants et investisseurs attendus au SEMICA TCHAD 2026 ?

Le SEMICA TCHAD 2026 se veut un cadre privilégié de dialogue, de partage d'expériences et de construction de partenariats durables autour du potentiel minier du Tchad. Nous invitons l'ensemble des participants et investisseurs à saisir cette opportunité pour découvrir un secteur en pleine structuration, porté par une volonté politique affirmée, des réformes en cours et des perspectives d'investissement prometteuses. Le Tchad offre aujourd'hui un environnement de plus en plus favorable aux investissements responsables, fondés sur la transparence, la sécurité juridique et la création de valeur partagée. Le SEMICA TCHAD 2026 est l'espace idéal pour engager des échanges constructifs, nouer des partenariats stratégiques et contribuer au développement économique et social du pays.

Nous souhaitons à tous les participants des échanges fructueux et invitons les investisseurs à accompagner le Tchad dans la valorisation durable de ses ressources minières, au bénéfice des générations présentes et futures.

MESSAGE

« Nous n'avons enregistré aucune attaque contre les installations ou le personnel »

Les installations pétrolières sont des zones très sensibles et méritent d'être sécurisées contre tout acte risquant de compromettre leur bon fonctionnement. Le Général de Division Dady Lony Darkala, Directeur général de la Sécurité des installations pétrolières explique l'importance son institution.



Pouvez-vous nous présenter la DSPIP et ses missions ?

Créée par le décret n°537/PR/2008 du 07/04/2008, la Direction de la Sécurité et de la Protection des Installations Pétrolières (DSPIP) est un service spécialisé dont la mission est de garantir la protection et la sécurité des installations pétrolières, ainsi que celle du personnel ; de rechercher et exploiter les renseignements afin de prévenir toute menace extérieure sur les installations ; d'assurer les escortes de convois du matériel et des personnels exerçant au Tchad et de collaborer et partager les informations dans le cadre sécuritaire avec les services de sécurité des compagnies pétrolières.

Quelles sont les activités de la DSPIP et vos zones d'intervention les activités de la DSPIP ?

Nos activités sont diverses. Elles portent sur les escortes des personnels et des matériels ; les patrouilles et postes fixes de surveillance ; les check-point ; la recherche et les renseignements ; la sécurité des responsables et des sièges des compa-

gnies pétrolières ainsi que sur la sensibilisation des populations sur la sécurité des installations.

Quelles sont vos zones d'intervention ?

La Direction de la Sécurité et de la Protection des Installations Pétrolières intervient dans plusieurs zones. Il s'agit principalement des zones de recherche sismique (Haraz pavetta, Rig-rig) ; des zones de forages ; de pipeline (Sédigui et Djarmaya) ; la raffinerie (Djarmaya) et enfin les zones d'exploitation (sites pétroliers de Komé, Rônier, Mangara, Badilla, Benoye et Sedigui)

Quel bilan pouvez-vous faire depuis votre prise de fonction ?

Depuis ma prise de fonction à la tête de la DSPIP, le bilan est positif. Nous n'avons enregistré aucune attaque contre les installations ou le personnel. Les activités pétrolières se déroulent normalement. Les quelques cas isolés enregistrés sont des vols de câbles et d'huile sur le site de Komé. Mais ils sont considérablement réduits grâce à la vigilance de nos équipes.

Notre pays organise le « SEMICA TCHAD 2026 ». Pour vous, quelle est l'importance d'une telle rencontre internationale pour notre pays ?

Le Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures « SEMICA TCHAD 2026 » est une grande rencontre internationale qu'organise notre pays et dont l'importance est capitale pour le développement socio-économique du Tchad. Ce sera une occasion en or pour tous nos partenaires et investisseurs du monde entier de connaître nos ressources minières et pétrolières et d'investir dans ces secteurs stratégiques. Cela augmentera l'économie du pays et boostera son développement

Justement, quel est votre message à l'endroit des participants et investisseurs attendus au SEMICA 2026

Mon message aux participants et investisseurs est simple : le Tchad est aujourd'hui un pays stable en matière de sécurité. La Direction de la Sécurité et de la Protection des Installations Pétrolières (DSPIP) est un dispositif clé pour garantir la protection des installations pétrolières, la sécurité des activités et du personnel.



Sécurité du site de PERENCO



Sécurité du site de Rig Rig



Escorte du personnel expatrié sur le site de Rônier



Contrôle à la raffinerie de Djarmaya

MESSAGE

« Ensemble, bâtissons un secteur extractif performant, responsable et ancré dans le développement national »

Implantée au Tchad depuis 2004, la BSIC TCHAD SA finance les secteurs porteurs de croissance et accompagne le développement socio-économique du pays. Son Directeur général adjoint chargé du développement des affaires, M. Yassir Saleh Mallon, indique que le SEMICA est un catalyseur pour l'avenir industriel du Tchad.



M. Yassir Saleh Mallon
Directeur général adjoint chargé du développement des affaires

Pouvez-vous nous présenter le Groupe BSIC ?

Le Groupe de la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC) est l'instrument financier de la Communauté des États Sahélo-Sahariens (CEN-SAD). Présent dans 14 pays africains, avec un capital de 750 millions d'euros, notre groupe a pour mission de financer les secteurs

porteurs de croissance et d'accompagner le développement socio-économique des États membres.

Au Tchad, nous incarnons cette vision en étant un partenaire stable, innovant et engagé aux côtés des acteurs publics et privés.

Depuis quand êtes-vous présent au Tchad et quelles sont vos principales activités ?

La BSIC TCHAD SA a démarré ses activités le 26 janvier 2004. Depuis, nous avons considérablement renforcé notre assise, avec un capital passé de 2 à 10 milliards de F CFA. Notre offre bancaire est complète : financement de projets structurants, crédits aux entreprises et aux PME, solutions de trésorerie, crédits à l'exportation, et services aux particuliers. Nous disposons aujourd'hui de 15 points de service sur l'ensemble du territoire, de 17 guichets automatiques et d'un réseau de correspondants à l'international, faisant de nous une banque à la fois ancrée localement et ouverte sur le monde.

Pourquoi avoir décidé de sponsoriser le SEMICA TCHAD 2026 ?

Notre participation s'inscrit dans notre politique de communication qui privilégie les événements à fort impact national. Les industries extractives sont au cœur de la Vision 2030 du Tchad. SEMICA représente une plateforme unique pour rencontrer les décideurs, les investisseurs et les opérateurs du secteur. C'est pour nous l'occasion d'être aux côtés de nos dirigeants ou acteurs qui ont pour mission de promouvoir le développement du secteur minier extractif au Tchad, de nouer des partenariats stratégiques et de réaffirmer notre rôle dans le financement de l'économie réelle.

Quelles activités allez-vous mener pendant le SEMICA TCHAD ?

Nous animerons un stand professionnel où nos experts métiers accueilleront les visiteurs. Nous organiserons des rendez-vous d'affaires ciblés et participerons activement aux panels de haut niveau. Nous présenterons également nos solutions digitales et nos dispositifs d'accompagnement pour les projets miniers et pétroliers. Enfin, nous mettrons en lumière notre expertise en gestion des risques et en conformité, gages de sécurité et de pérennité pour nos partenaires.

Votre mot de fin à l'endroit des participants et investisseurs ?

Nous souhaitons à tous les participants des échanges fructueux et des collaborations durables. Le SEMICA TCHAD 2026 est plus qu'un salon : c'est un catalyseur pour l'avenir industriel de notre pays. La BSIC TCHAD SA, forte de son réseau, de son expertise et de son engagement, sera à vos côtés pour transformer les ambitions en réalisations. Ensemble, bâtissons un secteur extractif performant, responsable et ancré dans le développement national.

Pouvez-vous nous présenter le Groupe BSIC ?

Le Groupe de la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC) est l'instrument financier de la Communauté des États Sahélo-Sahariens (CEN-SAD). Présent dans 14 pays africains, avec un capital de 750 millions d'euros, notre groupe a pour mission de financer les secteurs porteurs de croissance et d'accompagner le développement

socio-économique des États membres.

Au Tchad, nous incarnons cette vision en étant un partenaire stable, innovant et engagé aux côtés des acteurs publics et privés.

Depuis quand êtes-vous présent au Tchad et quelles sont vos principales activités ?

La BSIC TCHAD SA a démarré ses activités le 26 janvier 2004. Depuis, nous avons considérablement renforcé notre assise, avec un capital passé de 2 à 10 milliards de F CFA. Notre offre bancaire est complète : financement de projets structurants, crédits aux entreprises et aux PME, solutions de trésorerie, crédits à l'exportation, et services aux particuliers. Nous disposons aujourd'hui de 15 points de service sur l'ensemble du territoire, de 17 guichets automatiques et d'un réseau de correspondants à l'international, faisant de nous une banque à la fois ancrée localement et ouverte sur le monde.

Pourquoi avoir décidé de sponsoriser le SEMICA TCHAD 2026 ?

Notre participation s'inscrit dans notre politique de communication qui privilégie les événements à fort impact national. Les industries extractives sont au cœur de la Vision 2030 du Tchad. SEMICA représente une plateforme unique pour rencontrer les décideurs, les investisseurs et les opérateurs du secteur. C'est pour nous l'occasion d'être aux côtés de nos dirigeants ou acteurs qui ont pour mission de promouvoir le développement du secteur minier extractif au Tchad, de nouer des partenariats stratégiques et de réaffirmer notre rôle dans le financement de l'économie réelle.

Quelles activités allez-vous mener pendant le SEMICA TCHAD ?

Nous animerons un stand professionnel où nos experts métiers accueilleront les visiteurs. Nous organiserons des rendez-vous d'affaires ciblés et participerons activement aux panels de haut niveau. Nous présenterons également nos solutions digitales et nos dispositifs d'accompagnement pour les projets miniers et pétroliers. Enfin, nous mettrons en lumière notre expertise en gestion des risques et en conformité, gages de sécurité et de pérennité pour nos partenaires.

Votre mot de fin à l'endroit des participants et investisseurs ?

Nous souhaitons à tous les participants des échanges fructueux et des collaborations durables. Le SEMICA TCHAD 2026 est plus qu'un salon : c'est un catalyseur pour l'avenir industriel de notre pays. La BSIC TCHAD SA, forte de son réseau, de son expertise et de son engagement, sera à vos côtés pour transformer les ambitions en réalisations. Ensemble, bâtissons un secteur extractif performant, responsable et ancré dans le développement national.

MESSAGE

« Nous partageons cette vision d'un développement fondé sur des investissements responsables »

Star Oil Group est très active dans la distribution des produits pétroliers. Son Directeur Général, Serigne Momar Dieye invite l'ensemble des participants et des investisseurs à venir découvrir le potentiel du pays, à dialoguer avec les autorités et les acteurs locaux.

star
L'énergie sous la bonne étoile



M. Serigne Momar Dieye
Directeur Général de Star Oil Group

Pouvez-vous nous présenter Star Oil ? Quelles sont ses principales missions ?

Star Oil Group est un groupe panafricain spécialisé dans

l'aval pétrolier, présent aujourd'hui dans dix pays du continent. Notre mission est de garantir un approvisionnement énergétique fiable et sécurisé, conforme aux standards internationaux, tout en accompagnant le développement écono-

mique local, notamment à travers le renforcement progressif du maillage territorial. A travers Star Oil Tchad, le Groupe s'est engagé dans une dynamique d'investissement à long terme, marquée par la reprise et le développement des activités de distribution, de modernisation des infrastructures, la montée en compétences des équipes locales et le renforcement de la qualité de service au bénéfice des populations. Au-delà de la distribution de produits pétroliers, nous portons une vision d'investissement responsable, fondée sur le transfert de compétences, la promotion du contenu local et la création de valeur durable, en cohérence avec les priorités de développement des États.

Quelles sont les activités menées par Star Oil Tchad sur le terrain ?

Au Tchad, nous menons des activités axées sur la distribution de carburants et de lubrifiants conformes aux standards internationaux, à destination des clients particuliers (B2C) comme des entreprises et institutions (B2B), à travers un réseau de stations-service et des solutions d'approvisionnement adaptées aux besoins professionnels. Nous possédons et gérons également 4 dépôts pétroliers dans le pays. La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) fait partie intégrante de nos activités. Elle repose à la fois sur une exigence élevée en matière de sécurité et de respect des normes environnementales, mais aussi sur un engagement concret aux côtés des populations, notamment à travers des actions de solidarité et d'assistance. Enfin, Star Oil Tchad investit dans la formation et la montée en compétences des équipes nationales, ainsi que dans l'amélioration continue de ses pratiques, afin de garantir des activités responsables, sûres et durables sur le territoire.

Le 1er Salon « SEMICA TCHAD 2026 » se tient du 21 au 23 janvier. Selon vous, quelle est son importance ? Pourquoi avez-vous décidé de le sponsoriser ?

Le SEMICA TCHAD 2026 constitue une initiative majeure pour le pays. Il offre une plateforme structurée de dialogue et de visibilité autour des secteurs des mines, des hydrocarbures et de l'énergie, qui sont des leviers stratégiques pour le développement économique du Tchad. Il s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre de la vision portée par le Plan National de Développement à l'horizon 2030, visant à renforcer l'attractivité du pays, à valoriser durablement ses ressources naturelles et à encourager des investissements structurants et responsables. Ce salon permet de mettre en valeur le potentiel du Tchad, de favoriser les échanges entre pouvoirs publics, opérateurs économiques et investisseurs, et de créer un cadre propice à l'émergence de partenariats concrets et durables. Nous avons décidé de soutenir le SEMICA parce que nous partageons cette vision d'un développement fondé sur des

investissements responsables, un cadre structuré et une valorisation intelligente des ressources naturelles au service de l'économie nationale.

Quelles sont les activités que vous comptez mener pendant le SEMICA TCHAD 2026 ?

Pendant le SEMICA TCHAD 2026, Star Oil Tchad entend participer activement aux échanges et aux espaces de dialogue prévus dans le cadre du salon, notamment à travers sa présence aux panels, aux rencontres professionnelles et aux sessions d'échanges avec les différents acteurs du secteur. À cette occasion, nous serons présents pour partager notre expérience d'investisseur opérant au Tchad, échanger avec les autorités, les opérateurs économiques et les investisseurs, et contribuer aux réflexions sur les enjeux liés à l'énergie, au contenu local et au développement durable du secteur.

Cette participation sera marquée par la présence effective du Président-Directeur Général du Groupe ainsi que du Directeur des Opérations à N'Djamena, traduisant l'importance stratégique accordée au SEMICA et l'engagement du Groupe aux côtés de sa filiale tchadienne. Le SEMICA sera également l'occasion pour Star Oil Tchad de nouer et renforcer des partenariats, d'identifier des opportunités de collaboration et de confirmer son engagement en faveur de projets structurants, créateurs de valeur pour l'économie nationale. Enfin, à travers un stand dédié, Star Oil Tchad présentera l'ensemble de ses activités, ses solutions et son savoir-faire déployés au quotidien, aussi bien au service des particuliers que des entreprises et institutions. Ce stand constituera un espace d'échanges privilégié avec les visiteurs, les partenaires et les investisseurs, afin de mieux faire connaître notre rôle et notre engagement au Tchad.

Votre mot de fin à l'endroit des participants et investisseurs attendus au SEMICA TCHAD 2026 ?

Le SEMICA TCHAD 2026 intervient à un moment important pour le Tchad, marqué par de réelles opportunités d'investissement dans les secteurs des mines, des hydrocarbures et de l'énergie. Nous invitons l'ensemble des participants et des investisseurs à venir découvrir le potentiel du pays, à dialoguer avec les autorités et les acteurs locaux, et à s'inscrire dans une dynamique de partenariats responsables et durables. Nous sommes convaincus que le développement du secteur passe par des investissements structurés, un cadre clair et une implication forte des acteurs nationaux, au bénéfice de l'économie et des populations. Nous souhaitons plein succès au SEMICA TCHAD 2026 et adressons nos remerciements à l'ensemble des organisateurs et des participants pour leur engagement.

MESSAGE

« Repenser et renforcer les industries extractives à l'horizon 2030 »

Partager les expériences et contribuer à la construction d'un système extractif plus performant et durable, telle est la vision de TOTCO en participant au SEMICA TCHAD 2026. M. Ahmid Abdelgueou Teoula, Directeur Général de TOTCO, explique.

Pouvez-vous nous présenter TOTCO et ses principales missions ?

La Tchad Oil Transportation Company (TOTCO) est une société stratégique chargée de l'exploitation, de la maintenance et de la sécurisation de la portion tchadienne du pipeline d'exportation du pétrole brut, du Sud du Tchad au terminal maritime de Kribi. Les missions de la TOTCO s'articulent autour de la garantie d'un transport pétrolier sûr, continu et performant, conforme aux standards internationaux ; la préservation de l'intégrité des infrastructures et la maîtrise des risques industriels ; le respect strict des normes environnementales et sociales, dans une logique de responsabilité et la contribution à un secteur extractif rentable, transparent et durable, au service du développement national. TOTCO s'inscrit ainsi comme un acteur structurant de la chaîne de valeur des hydrocarbures au Tchad.

Quelles sont les activités menées par TOTCO depuis sa création ?

Les activités menées par TOTCO portent essentiellement sur l'exploitation opérationnelle du pipeline et des installations connexes ; la maintenance préventive et corrective visant la fiabilité et la longévité des infrastructures ; la surveillance environnementale et sociale le long du pipeline, en lien avec les communautés riveraines ; la sécurité industrielle et opérationnelle, pilier fondamental de la durabilité du secteur ; la promotion du programme sociétale en faveur de la population riveraine et hors de l'emprise foncière du pipeline ; le dévelop-

pement du capital humain national à travers la formation et l'emploi et la promotion des opportunités d'affaires et de la main d'œuvre locales

Ces actions traduisent l'engagement de TOTCO à soutenir une industrie extractive performante, responsable et alignée sur les orientations stratégiques nationales.





Tank de TOTCO

Quelle est l'importance du SEMICA TCHAD 2026 ? Pourquoi avez-vous décidé de le sponsoriser ?

Le SEMICA TCHAD 2026 est un événement majeur qui s'inscrit pleinement dans la dynamique de la Vision 2030, en mettant au centre des débats les défis et opportunités des industries extractives. Sous le Très Haut Patronage de Son Excellence le Maréchal Mahamat Idriss Déby Itno, ce salon constitue à la fois une plateforme stratégique de réflexion et d'investissement, un cadre de dialogue entre institutions, opérateurs et investisseurs et un levier de promotion d'un secteur extractif rentable, transparent et responsable, au Tchad et en Afrique. La décision de la TOTCO de sponsoriser le SEMICA TCHAD répond à notre volonté d'accompagner les initiatives institutionnelles structurantes, de contribuer activement à la modernisation et à la crédibilité du secteur des hydrocarbures, de renforcer la visibilité du rôle stratégique du transport pétrolier dans la chaîne de valeur extractive.

Quelles sont les activités que vous comptez réaliser pendant le SEMICA TCHAD ?

À l'occasion du SEMICA TCHAD 2026, la TOTCO prévoit de participer activement aux conférences et panels sur les hydro-

carbures, les infrastructures et la gouvernance. Nous entendons également partager notre expérience unique dans la sous-région d'Afrique centrale en matière de transport du brut pétrolier entre le Tchad et le Cameroun, véritable outil d'intégration sous-régionale, rencontrer les partenaires techniques et, enfin, valoriser les bonnes pratiques en matière de sécurité, de transparence et de responsabilité environnementale. Notre ambition est de partager notre expérience et de contribuer à la construction d'un système extractif plus performant et durable.

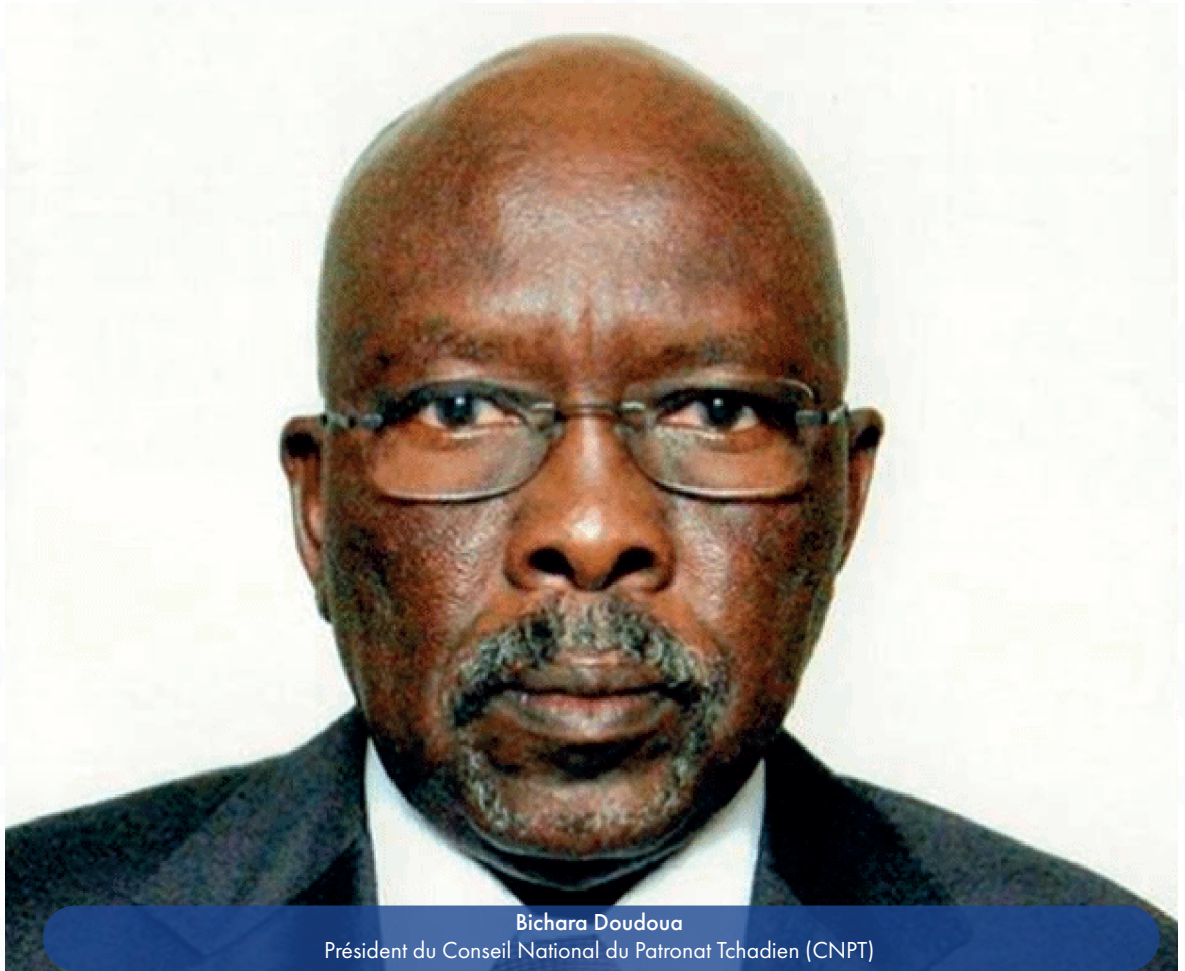
Quel est votre message à l'endroit des participants et investisseurs attendus au SEMICA TCHAD 2026 ?

Le SEMICA TCHAD 2026 est une opportunité stratégique pour repenser et renforcer les industries extractives à l'horizon de la Vision 2030. La TOTCO invite l'ensemble des participants et investisseurs à s'engager dans des partenariats solides et responsables, à miser sur un Tchad résolument tourné vers la performance, la transparence et la durabilité, à contribuer à un secteur extractif créateur de valeur économique et sociale. La TOTCO demeure pleinement engagée à jouer son rôle dans cette dynamique nationale et régionale.

ENTRETIEN

« Faire du secteur privé tchadien un acteur incontournable de la transformation économique et sociale »

Monsieur Bichara Doudoua, le Président du Conseil National du Patronat Tchadien (CNPT), fait preuve de rigueur institutionnelle et d'un engagement constant en faveur de la modernisation du patronat tchadien. Sa vision, à long terme est faire du secteur privé un acteur central de la croissance inclusive et durable, capable de relever les défis de la mondialisation, de la transition énergétique et de la transformation numérique. Entretien.



Bichara Doudoua
Président du Conseil National du Patronat Tchadien (CNPT)

Pouvez-vous nous présenter le Conseil National du Patronat Tchadien (CNPT) et ses missions ?

Le Conseil National du Patronat Tchadien (CNPT) est la principale plateforme de dialogue et de concertation du secteur privé. Il incarne la volonté des entreprises de s'organiser pour défendre leurs intérêts, et contribuer activement au développement économique du pays. Ses missions, telles que définies dans le Livre Blanc, sont claires et ambitieuses : défendre les intérêts des entreprises face aux pouvoirs publics et aux part-

naires internationaux ; proposer des réformes structurelles pour améliorer le climat des affaires et attirer les investissements ; contribuer à la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) ; et promouvoir la transparence, la compétitivité et l'innovation. Dans le contexte du Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures, le CNPT se positionne comme un interlocuteur stratégique, capable de transformer les ressources naturelles en opportunités durables pour atteindre les objectifs de la Vision 2030.

Le CNPT est structuré en commissions sectorielles qui couvrent les domaines stratégiques de l'économie nationale : les mines, les hydrocarbures, l'agriculture, le commerce, les services, entre autres. Cette organisation permet une approche ciblée et efficace des problématiques propres à chaque secteur. Les membres du CNPT regroupent des entreprises nationales et internationales, des fédérations professionnelles et des associations patronales. Cette diversité reflète la vitalité du tissu économique tchadien et favorise une synergie entre acteurs locaux et partenaires étrangers.

Quelles sont les points forts du CNPT ?

Le CNPT dispose de forces indéniables : une légitimité institutionnelle reconnue, une expertise sectorielle solide, ainsi qu'une capacité de mobilisation et de plaidoyer auprès des autorités et des partenaires. Toutefois, le CNPT fait face à certains défis, notamment la nécessité d'optimiser la mobilisation des ressources, de renforcer la gouvernance interne et d'améliorer la régularité et l'efficacité des cadres de contribution. A travers son Livre Blanc, le Patronat insiste sur la nécessité de moderniser les outils de gestion, de suivi et d'évaluation afin d'accroître son efficacité et de renforcer sa crédibilité. Ces forces et faiblesses doivent être prises en compte pour bâtir une institution capable d'accompagner efficacement les réformes nécessaires à l'atteinte des objectifs de la Vision 2030.

L'une des missions du CNPT est de faire des propositions pour améliorer le climat des affaires au Tchad. Quelle appréciation faites-vous actuellement de ce climat au Tchad ?

Le climat des affaires au Tchad reste contrasté. D'un côté, des avancées notables ont été enregistrées dans la simplification administrative et la fiscalité. De l'autre, des défis persistent, notamment en matière d'accès au financement, d'infrastructures insuffisantes et de sécurité juridique et judiciaire fragile. Le Livre Blanc recommande un cadre réglementaire plus stable et prévisible, capable de rassurer les investisseurs et de stimuler la compétitivité des entreprises locales. Le Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures nous offre une occasion unique de montrer que l'amélioration du climat des affaires est un levier essentiel pour transformer les ressources naturelles en richesses durables et atteindre les ambitions de la Vision 2030.

Quelle peut être la contribution du secteur privé pour améliorer le climat des affaires ?

Le secteur privé est le levier principal de diversification économique. Il contribue à l'emploi, aux recettes fiscales et à l'innovation. Le CNPT peut jouer un rôle important dans la valorisation des ressources locales et la promotion des petites et moyennes entreprises, considérées comme moteur de croissance inclusive. Le secteur privé démontre, chaque jour, sa capacité à investir dans les industries extractives et à relever les défis de la Vision 2030, en transformant les richesses naturelles en opportunités de développement durable et inclusif.

Comment le secteur privé contribue-t-il au développement

du pays, en partenariat avec le Gouvernement ? Le CNPT a participé à la table-ronde de financement du Plan National de Développement (PND) d'Abu Dhabi. Quel a été votre message ?

Le partenariat entre l'État et le secteur privé repose sur trois piliers fondamentaux : un dialogue public-privé institutionnalisé, garantissant une concertation régulière et constructive ; une participation active du secteur privé au PND et aux stratégies sectorielles ; et un co-investissement dans les infrastructures et projets structurants. Nous appelons à un pacte de confiance durable entre l'État et le secteur privé. Le secteur privé investit dans les secteurs productifs et soutient l'employabilité des jeunes. Le patronat insiste sur la nécessité de renforcer la formation professionnelle, de développer les chaînes de valeur locale et d'encourager l'innovation. Ces actions permettent de créer des emplois durables, de stimuler la compétitivité nationale et de favoriser une croissance inclusive.

A Abu Dhabi, le CNPT a réaffirmé que le secteur privé tchadien est prêt à s'intégrer dans les partenariats internationaux, à promouvoir les opportunités d'investissement et à renforcer la coopération Sud-Sud. Aujourd'hui, ce message prend une dimension stratégique : il s'agit de montrer que le Tchad est prêt à relever les défis des industries extractives et à inscrire son développement dans la Vision 2030. Et le Salon International de N'Djaména illustre parfaitement cette volonté de partenariat, en mettant en avant la nécessité d'une coopération étroite pour relever les défis des industries extractives et atteindre les objectifs fixés par le PND.

Comme Président du CNPT, quelle est l'importance du Salon international des mines, carrières et hydrocarbures ?

Le 1er Salon International des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures constitue une plateforme stratégique pour attirer les investisseurs et valoriser les ressources naturelles. Le CNPT y contribue en mobilisant les entreprises, en facilitant le dialogue public-privé et en promouvant la transparence. Nous considérons que de telles rencontres sont essentielles pour aligner les investissements sur les priorités du Plan National de Développement. Ce salon, placé sous le thème « Industries extractives : relever les défis de la Vision 2030 », illustre parfaitement la volonté du CNPT de transformer les ressources naturelles en moteurs de croissance durable et inclusive. En tant que Président du CNPT, je réaffirme notre engagement à moderniser le patronat tchadien, à promouvoir un climat des affaires compétitif et à contribuer activement au développement économique et social du pays. Nous pouvons conclure que la vision ambitieuse actuelle : « Faire du secteur privé tchadien un acteur incontournable de la transformation économique et sociale » traduit notre volonté de bâtir un Tchad résolument tourné vers l'avenir, où le secteur privé joue un rôle moteur dans la prospérité nationale et l'émergence à l'horizon 2030.

ENTRETIEN

« L'État tchadien s'engage à renforcer la qualité du dialogue public-privé »

Le Tchad s'inscrit dans la dynamique de convergence avec les standards internationaux en matière de gouvernance économique et de climat des affaires. Dr Douzounet Mallaye, Coordonnateur de l'Observatoire du Climat des Affaires au Tchad (OCAT), insiste sur les efforts réalisés depuis quelques années pour assainir le climat des affaires au Tchad.



Dr DOUZOUNET MALLAYE

Coordonnateur de l'Observatoire du Climat des Affaires au Tchad (OCAT)

Qu'appelle-t-on « climat des affaires » et quelle est son importance ?

Le climat des affaires désigne l'ensemble des conditions économiques, institutionnelles, juridiques et sociales qui encadrent l'activité des entreprises. Il constitue un facteur décisif dans la décision d'investissement, en particulier dans des secteurs à forte intensité de capital et à long terme comme le secteur minier. Un climat des affaires attractif offre aux investisseurs un environnement prévisible, sécurisé et compétitif, favorable à la création, à l'exploitation et à l'expansion des entreprises. Il repose notamment sur trois piliers fondamentaux. Il s'agit des fondamentaux économiques solides qui portent sur la stabilité macroéconomique, l'accès au financement, la qualité des infrastructures de transport et d'énergie, la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et compétitive. Ensuite, vient le cadre réglementaire et institutionnel efficace, c'est-à-dire la sécurité

juridique, la clarté et la transparence des procédures administratives, la lutte contre la corruption, la protection des droits de propriété et le respect des contrats. Enfin, il faut un environnement socio-politique stable : paix et sécurité, gouvernance responsable, systèmes d'éducation et de formation adaptés, promotion de l'entrepreneuriat et du contenu local.

Pourquoi l'Etat a-t-il mis sur pied un Observatoire du Climat des Affaires au Tchad (OCAT) ?

Créé officiellement en 2019 par le Décret n°267/PR/2019, l'Observatoire du Climat des Affaires au Tchad (OCAT) incarne la volonté de l'État tchadien de placer l'investissement privé au cœur de la transformation économique nationale. Véritable bras technique du Haut Conseil Présidentiel pour le Climat des Affaires, l'OCAT est né des recommandations issues de la Semaine nationale de réflexion sur la contribution

du secteur privé à la relance économique, organisée en 2018. Sa mission, s'inscrit pleinement dans les 12 chantiers et 100 actions du Président de la République ainsi que dans le Plan National de Développement 2025-2030, qui vise à impulser des réformes audacieuses, pragmatiques et orientées vers l'action. Ainsi, la mission principale de l'OCAT est d'assurer un suivi rigoureux et indépendant des actions engagées par l'État pour améliorer le climat des affaires. À ce titre, il intervient sur plusieurs fronts complémentaires :

- **Observation et analyse** : collecte et analyse de l'ensemble des informations relatives aux réformes et mesures impactant l'environnement des affaires ;
- **Écoute du secteur privé** : conduite régulière d'enquêtes, de sondages et de consultations auprès des opérateurs économiques, investisseurs potentiels et partenaires techniques et financiers ;
- **Médiation et protection des entreprises** : réception des doléances des entreprises et des usagers confrontés à des abus, blocages administratifs ou pratiques contraires aux règles en vigueur ;
- **Appui à la résolution des contraintes** : intervention et assistance auprès des administrations concernées afin de faciliter le règlement des litiges et de lever les obstacles à l'investissement ;
- **Alerte et redevabilité** : remontée systématique au Haut Conseil Présidentiel pour le Climat des Affaires des difficultés structurelles, des dysfonctionnements constatés et des cas de non-coopération ;
- **Dialogue public-privé** : animation d'un cadre permanent d'échanges, de concertation et de co-construction des réformes avec l'ensemble des parties prenantes ;
- **Information et sensibilisation** : organisation de campagnes de communication, de sessions d'information et de sensibilisation sur les réformes, procédures et opportunités d'investissement ;
- **Transparence et communication des résultats** : publication régulière de rapports publics sur l'évolution du climat des affaires au Tchad, mettant en lumière aussi bien les success stories que les défis et axes d'amélioration.

Notre pays a toujours figuré parmi les derniers du classement Doing Business de la Banque mondiale. Peut-on en connaître les raisons profondes ?

Merci pour cette question essentielle, souvent au cœur des préoccupations des investisseurs. Il convient d'abord de rappeler que l'indicateur Doing Business de la Banque mondiale a fait l'objet de nombreuses critiques méthodologiques, au point que l'institution a décidé d'y mettre fin en 2021. Il a depuis été remplacé par un nouvel outil plus complet et plus exigeant : B-READY (Business Ready), qui évalue aujourd'hui l'environnement des affaires à travers dix thématiques clés, en combinant cadre réglementaire, services publics et efficacité opérationnelle.

Dans l'enquête B-READY 2024, le Tchad obtient un score global de 44, le plaçant dans le quartile inférieur des 14 pays africains évalués. Cette performance est comparable à celle des pays ayant un niveau de PIB par habitant similaire, tels

que Madagascar ou la Sierra Leone, mais reste inférieure à celle d'économies aux caractéristiques proches comme le Togo, et surtout le Rwanda, souvent cité comme référence continentale en matière de réformes.

L'analyse détaillée des résultats révèle une réalité plus nuancée et surtout porteuse de leviers d'action. Sur le pilier du cadre réglementaire, le Tchad se situe dans le deuxième quartile africain, avec un score de 61. Ce résultat traduit l'existence de textes, de lois et de réformes globalement conformes aux standards régionaux et internationaux. Autrement dit, le pays ne souffre pas tant d'un déficit de règles que d'un problème de mise en œuvre. Le principal frein identifié par B-READY concerne le pilier des services publics, où le Tchad se classe dans le quatrième quartile, avec un score de seulement 24. Cette faiblesse se manifeste de manière récurrente dans plusieurs domaines critiques pour les investisseurs (commerce international, insolvabilité des entreprises...).

Ces constats confirment les conclusions de diagnostics récents menés par des institutions de référence, qui soulignent la nécessité de passer des réformes sur le papier à des réformes opérationnelles, visibles et mesurables sur le terrain. Loin d'être une fatalité, ces résultats offrent une feuille de route précise pour les réformes en cours. Ils soulignent l'urgence de renforcer la qualité des services publics, d'améliorer l'exécution des politiques existantes et de créer des conditions de concurrence plus équitables. C'est précisément dans cette dynamique que s'inscrit l'action de l'OCAT, appelé à jouer un rôle clé de suivi, d'alerte et de facilitation, afin de transformer ces diagnostics en résultats concrets pour les investisseurs, notamment dans le secteur minier.

N'Djaména va accueillir du 21 au 23 janvier 2026 le 1er Salon international des Mines, des Carrières et des Hydrocarbures. En tant que Coordonnateur de l'OCAT, quel peut être votre message à l'endroit des investisseurs ?

SEMICA TCHAD 2026 s'inscrit pleinement dans la vision portée par le Plan National de Développement « Tchad Connexion 2030 », qui positionne le secteur privé comme moteur de la croissance. À l'échelle globale, 46 % des projets inscrits au Plan de Développement sont éligibles aux financements privés, avec une place centrale accordée aux hydrocarbures et aux mines, secteurs à fort effet d'entraînement sur l'emploi, les infrastructures et le développement territorial. Mon message aux investisseurs est simple et sans ambiguïté : le Tchad est ouvert aux investissements responsables, durables et créateurs de valeur. À travers l'OCAT, l'État tchadien s'engage à renforcer la qualité du dialogue public-privé, à lever les obstacles administratifs, à améliorer l'effectivité des réformes et à accompagner les investisseurs tout au long du cycle de leurs projets. SEMICA TCHAD 2026 n'est pas seulement un salon ; c'est un signal fort de confiance, de stabilité et d'ambition. Il marque la volonté du Tchad de bâtir des partenariats solides, transparents et mutuellement bénéfiques avec les acteurs nationaux et internationaux du secteur extractif, au service d'une croissance inclusive et durable.



L'énergie sous la bonne étoile

Optez pour la **carte** Star Oil,
pensée pour vos **trajets**
et vos **besoins**



CONNAÎTRE LE TCHAD

Le Tchad, un pays aux riches potentialités

Placé au cœur du continent africain, le Tchad est indépendant le 11 août 1960. C'est un vaste territoire de 1.284.000 km², pour une population d'environ 20 millions d'âmes, faisant de lui le deuxième pays le plus peuplé de la zone CEMAC après le Cameroun. Limité au Nord par la Libye, à l'Est par le Soudan, au Sud par la République Centrafricaine et le Cameroun, et à l'Ouest par le Nigéria et le Niger, le Tchad est un contraste de riches potentialités dans plusieurs domaines. Les langues officielles sont le Français et l'Arabe.

Sur le plan politique, le pays est dirigé par le Maréchal Mahamat Idriss Déby Itno, Président de la République, Chef de l'Etat. Son élection en mai 2024 a mis un terme à une transition démarrée en avril 2021. Durant cette période (2021 à 2024), le Tchad a connu un processus transitoire marqué par l'adoption d'une nouvelle Constitution par référendum en 2023, instaurant la 5^{ème} République, suivie d'une élection présidentielle (2024), l'organisation d'élections législatives et communales (2024) et sénatoriales (2025). La fin de ce cycle électoral a définitivement consacré le retour à l'ordre constitutionnel, avec l'installation de toutes les Institutions prévues par la Constitution. L'ambassadeur Allah-Maye Halina a été nommé Premier Ministre, chef du Gouvernement en mai 2024.

Le Tchad, berceau de l'humanité

Dans le domaine culturel, le Tchad est le berceau de l'humanité grâce à la découverte du crâne de Toumaï ou « Espoir de vie », un hominidé d'environ 7 millions d'années, dans le désert du Djourab en 2001. Cette découverte, ainsi que celle d'Abel (1995), font du Tchad un lieu central pour comprendre

l'évolution humaine. Le Tchad compte aussi plusieurs sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, dont des biens naturels et culturels comme le Massif de l'Ennedi (paysage naturel et culturel), les Lacs d'Ounianga (paysage naturel), le Parc national de Zakouma, les gravures et peintures rupestres de l'Ennedi et du Tibesti, le paysage culturel du Lac Tchad, et des sites historiques tels que les ruines de Ouara et des sites métallurgiques et hominidés anciens. Le pays a également vu l'inscription en 2025 du Guruna sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Le Guruna est une danse traditionnelle millénaire pratiquée sur les deux rives du fleuve Logone par les Massa du Tchad et ceux du Cameroun.

La culture tchadienne s'exprime aussi à travers une riche diversité ethnique, mêlant traditions ancestrales et modernité dans la musique, la danse, la littérature orale et écrite, l'artisanat, les coutumes sociales et les pratiques religieuses, le tout, reflétant l'histoire et l'identité unique du pays à travers ses plus de 200 groupes ethniques.



Crâne de Toumaï

Une riche potentialité touristique

Le Tchad possède une forte potentialité touristique. En effet, le Tchad offre des sites touristiques naturels et culturels remarquables, tels que le Parc national de Zakouma pour sa faune et sa flore, le Massif de l'Ennedi avec ses arches et peintures rupestres, les Lacs d'Ounianga inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, les Massifs du Tibesti et le Lac-Tchad avec ses îles flottantes, sans oublier notamment les monuments historiques comme la Mosquée Roi Fayçal et la Cathédrale Notre-Dame de la Paix de N'Djaména. Et pour mettre en valeur cet important atout touristique, l'Office National de Promotion du Tourisme, de l'Artisanat et des Arts (ONPTA) a été porté sur les fonts baptismaux. C'est un établissement public sous tutelle du ministère du Développement touristique, de la Culture et de l'Artisanat qui a pour mission principale de veiller au rayonnement des valeurs culturelles et de faire la promotion des destinations touristiques du pays.

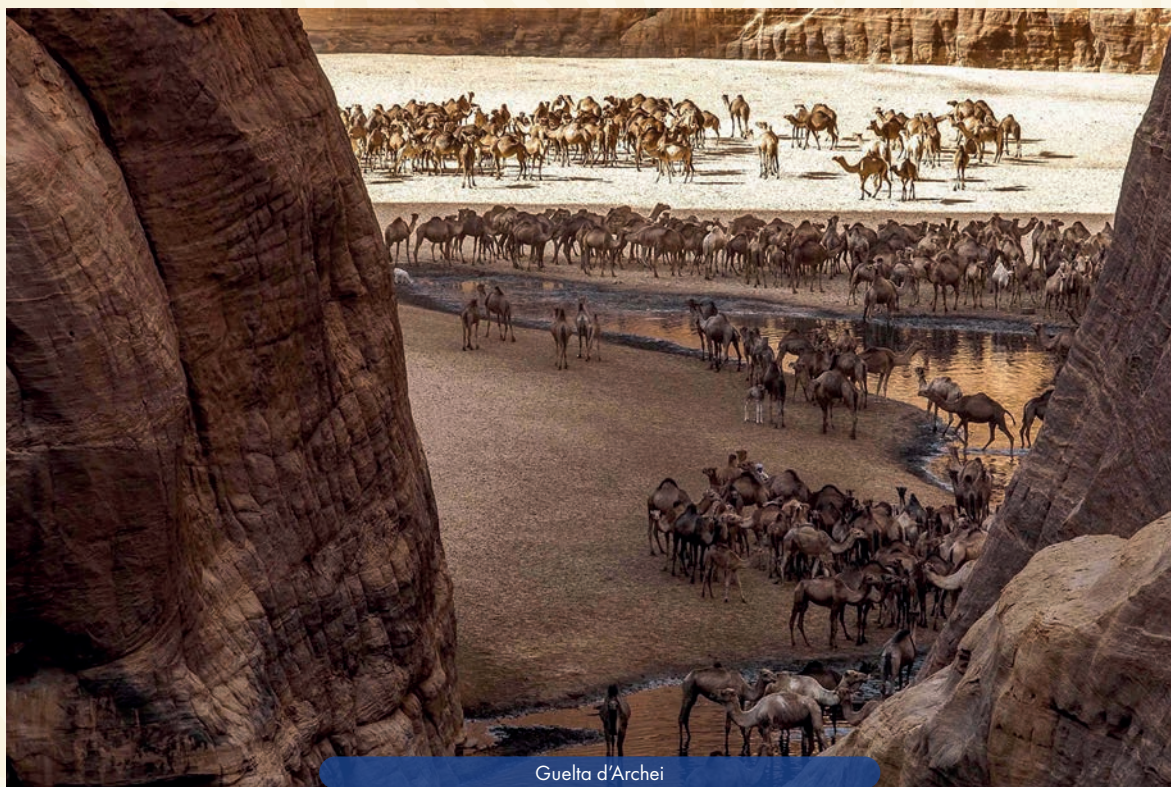
Batha est un cours d'eau temporaire qui réapparaît durant la saison des pluies et alimente le lac Fitri. L'on note plusieurs autres cours d'eau et oasis comme le Bahr Aouk, le Bahr Keita, le Bahr Salamat, le Barh-Keita, le Mandoul et la Pendé.



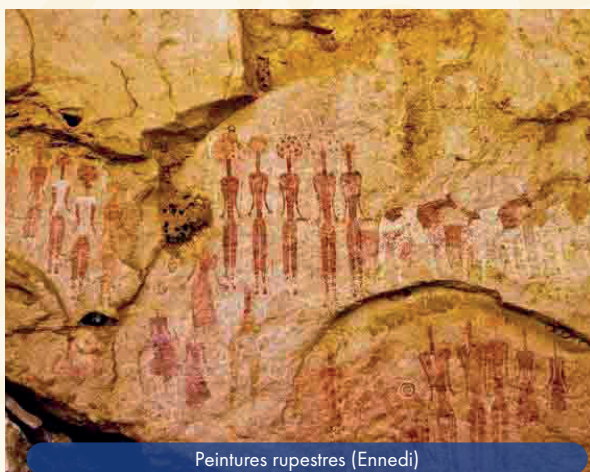
L'économie tchadienne repose sur l'agriculture (un potentiel de 39 millions d'hectare de terres cultivables) et l'élevage (113 millions de têtes de bétails), deux secteurs qui occupent 80% de la population, ainsi que la pêche (production estimée à 150 000 tonnes/an). Depuis 2003 avec l'exploitation du pétrole, l'économie tchadienne s'appuie de plus en plus sur ce secteur qui représente une part importante des exportations. Le Gouvernement encourage aussi la diversification économique afin de la rendre robuste, résiliente et durable avec de grands espoirs pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

Pays au climat varié et au relief diversifié, le Tchad est la transition entre l'Afrique sub-saharienne et les pays du Maghreb. Le pays compte le Lac-Tchad, étendue d'eau douce peu profonde au cœur de l'Afrique, partagée par le Tchad, le Cameroun, le Niger et le Nigéria ; les fleuves Chari et Logone prennent leurs sources à l'Oubangui en Centrafrique pour le Chari et dans l'Adamaoua au Cameroun pour le Logone ; le

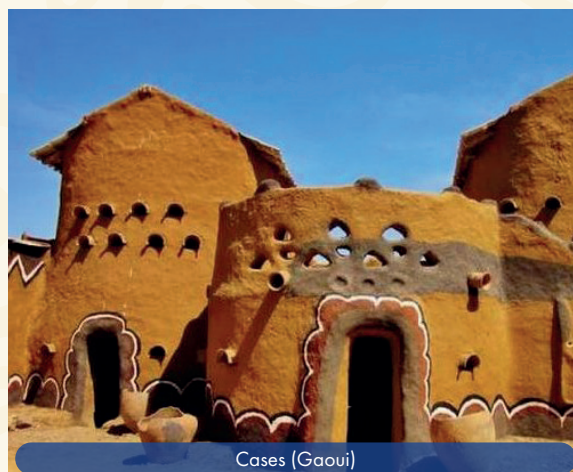




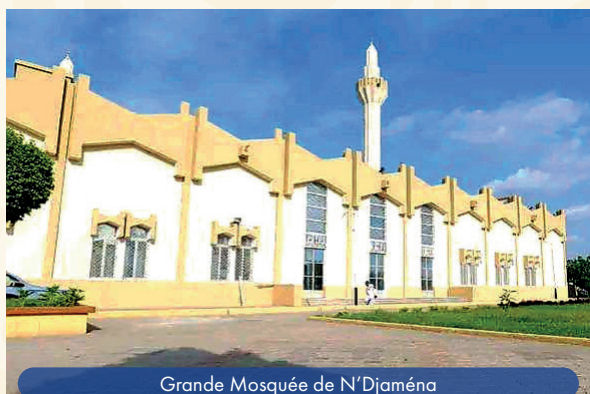
Guelta d'Archei



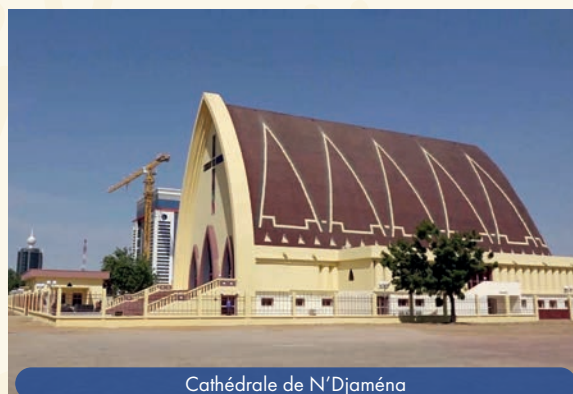
Peintures rupestres (Ennedi)



Cases (Gaoui)



Grande Mosquée de N'Djaména



Cathédrale de N'Djaména

INFORMATIONS PRATIQUES

o LIEU DU SALON

Le Colloque se tiendra à l'Hôtel Radisson Blu.

Les badges sont à retirer auprès du sous-comité Transport et Logistique.

Merci de bien vouloir porter votre badge tout au long de l'événement. Il vous donne accès aux différentes salles prévues pour les rencontres.

Les horaires des sessions du Salon sont :

- Matinée : 09h00-13h00
- Après-midi : 14h00-17h30

NB : Fuseau horaire du Tchad : UTC+01:00

Pour plus d'informations, veuillez :

- appeler le (+235) 86.26.57.26
- envoyer un message à info@semicatchad.com
- ou visiter le site www.semicatchad.com.

o DEVICES

La monnaie du Tchad est le Franc CFA XAF. Des guichets automatiques se trouvent dans la plupart des hôtels et dans les stations d'essence. Vous pourrez aussi échanger vos devises au niveau de la réception ou dans des endroits prévus à cet effet.

Le taux de change est le suivant :

- 1 Euro = 656,04 Franc CFA
- 1 Dollar = 588,08 Franc CFA

o OÙ DORMIR ?

N'Djaména propose plusieurs hôtels :

- Radisson Blu (Tel : 65 59 65 59)
- Soluxe Hôtel (22 53 18 88 / 22 53 12 53)
- La Tchadienne (Tel : 63 22 19 67)
- La Résidence (Tel : 98 98 46 47)
- Hôtel de l'Amitié (Tel : 62 93 10 99)
- Zenabel (Tel : 64 30 00 75)

- La Persévérance (Tel : 63 17 25 28)
- Chez Wou (Tel: 66 36 11 20)

o OÙ MANGER ?

Pour les repas, plusieurs restaurants sont disponibles, notamment :

- La Cave (centre-ville)
- Côté jardin (centre-ville)
- Le Beyrouth (centre-ville)
- Sajalsamak (Sabangali)
- Jardin Béni (Moursal)
- Les Délices d'Afrique (Moursal)

o OÙ ALLER ?

Pour les visites, nous vous recommandons quelques endroits :

- Musée National
- Rocher de Dandi (Rocher de l'éléphant Dandi)
- Station touristique de Douguia
- Place de la Nation
- Place de la Grande Armée
- Grand Marché
- Centre artisanal

o SE DEPLACER A N'DJAMENA ?

Pour se déplacer à N'Djaména, il est fortement conseillé de faire appel à un taxi de l'hôtel ou de recourir aux services d'une compagnie de location de taxis ou de véhicules.

o NUMÉROS UTILES

- Police secours : 17 ou 18
- Urgences CHU - Référence Nationale : Tel : 99 72 1 1 59 / 99 72 11 56
- Urgence CHU la Renaissance : Tel : 66 97 22 60 / 65 85 93 93



MINISTÈRE DU PÉTROLE, DES
MINES ET DE LA GÉOLOGIE



**SEMICA
TCHAD**
SALON INTERNATIONAL
DES MINES, DES CARRIÈRES
ET DES HYDROCARBURES



THÈME

Industries Extractives :
relever les défis de la
vision 2030

21 > 23
JANVIER 2026



HÔTEL RADISSON BLU
N'DJAMÉNA | TCHAD

NOS SINCERES REMERCIEMENTS À NOS SPONSORS

Sponsors Officiels



Sponsors Diamants



Sponsor Or



Sponsors Bronze



Sponsors





MINING AND INFRASTRUCTURE, OUR FUTURE